



HAL
open science

QUALITE DE L'AIR, CLIMAT, SANTE, SOCIETE & ART RAPPORT

Lionel Scotto d'Apollonia, Davia Dosias-perla

► **To cite this version:**

Lionel Scotto d'Apollonia, Davia Dosias-perla. QUALITE DE L'AIR, CLIMAT, SANTE, SOCIETE & ART RAPPORT. Scotto d'Apollonia Lionel, Dosias Perla Davia, 2019. Qualité de l'Air, Climat, Santé, Société & Art – projet ACS&ART. Rapport. 134 pages, ADEME. 2019. hal-04012688

HAL Id: hal-04012688

<https://hal.science/hal-04012688>

Submitted on 3 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUALITE DE L'AIR, CLIMAT, SANTÉ, SOCIÉTÉ & ART

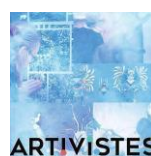
Projet ACS&ART

RAPPORT

Déc.
2019


EXPERTISES

En partenariat avec :



REMERCIEMENTS

Association

Melgueil Environnement Mauguio - Vélo Pays de l'Or, Mauguio - La joie de Vivre, Mauguio - VéloCité, Montpellier - Ecolocal, Narbone - Mauguio Carnon Triathlon, Mauguio - Cap Melgueil, Mauguio - France Parkinson, Montpellier - Les chemins sauvages, Lansargues - La boule étoilée, Valergues Des parents d'élèves, Valergues - L'Horte de Sainte Agathe, Valergues - Les jardins familiaux de Lansargues, Lansargues - Fabrique citoyenne Mauguio

Marc Arguillat, ADEME

Sylvie Berthomieu, Agglomération du Pays de l'Or

Chloé Bézian Meyer, DREAL LR

Yvon Bourrel, Maire de Mauguio-Carnon

Sylvie Blangy, CNRS, UMR 5175 CEFE

Jean-Luc Bourrain, CHU Montpellier

Zina Bourguet, Région Occitanie

Daniel Bourguet, Association Fabrique citoyenne Mauguio

Jean-Louis Bouscarain, Maire de Valergues

Fabien Boutonnet, Atmo Occitanie

Pierre Camps, CNRS, Directeur de Recherche (UMR 5243 Géosciences Montpellier)

Michel Carlier, Maire de Lansargues

Florian Charvolin, Centre Max Weber

Francis Chateauraynaud, EHESS Paris

Jacques Chevalier, professeur émérite

Citoyen Pour le Climat, Montpellier

Valentina Cosma, Agglomération du Pays de l'Or

Davia Dosias-Perla, CNRS (UMR 5281 ART Dev)

Georges Fandos, ADPMA9

Cyrile Ferraton, UM3 (UMR 5281 ART Dev)

Christine Foucras, AREC Occitanie

Emmeline Hassenforder, CIRAD

Stéphanie Janin, Montpellier Méditerranée Métropole, Ville de Montpellier

Christian Jeanjean, Agglomération Pays de l'Or, Ville de Palavas les flots

Edith Liegey, Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole

Brahim Louafi, DREAL LR

Christian Michelot, Psychosociologue – Enseignant à l'Ecole Centrale Supélec, Université Paris 13 – Secrétaire général

Centre International de Recherche, Formation et Intervention Psychosociologique

Salvador Nunez, Vinci Autoroutes

Fabrice Pecqueur, Ville de Valergues

Marie Pouponneau, ADEME

Lala Ramazaemafa, CNRS (UMR 5281 ART Dev)

Rotary Club Montpellier Odyssée, Montpellier

Jean Louis Roumégas, ancien député de l'Hérault

Michel Roux, Maire de Mudaison

Stéphane Rossignol, Agglomération Pays de l'Or, Ville de La grande motte

Lionel Scotto d'Apollonia (Artistes atelier)

Philippe Zitoun (LET-ENTPE, Université de Lyon)

CITATION DE CE RAPPORT

Scotto d'Apollonia Lionel, Dosias Perla Davia, 2019. Qualité de l'Air, Climat, Santé, Société & Art – projet ACS&ART. Rapport. 134 pages

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 1762C0033

Étude réalisée par Scotto d'Apollonia Lionel, Dosias Perla Davia pour ce projet financé par l'ADEME

Projet de recherche coordonné par : Lionel Scotto d'Apollonia

Appel à projet AACT-AIR « Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air » Edition 2017

Coordination technique - ADEME : Marie Poupponeau
Direction Villes et Territoires Durables / Service Qualité de l'Air

SOMMAIRE

1. Contexte du projet.....	8
1.1. Contexte.....	9
1.1.1. Des plans d’actions jugés inefficaces par l’Union Européenne	10
1.1.2. Une élaboration des PCAET dans l’urgence	11
1.2. Évolution du contexte.....	12
1.2.1. Terrains comparatifs	12
1.2.2. Plusieurs projets en synergie sur le territoire pilote.....	12
1.2.3. L’observation participante dans le cadre du Plan de Prévention Atmosphère.....	14
1.3. Objectif et positionnement du projet	15
1.3.1. Objectifs du projet Air Climat Santé Société & Art.....	15
1.3.2. Positionnement du dispositif de Recherche Action Participative (RAP).....	16
2. Déroulé du projet	19
3. Méthodologie	20
3.1. Précisions sur l’investigation des terrains comparatifs en Occitanie	20
3.2. Méthodologie et construction des données.....	21
3.2.1. Méthodologique ayant permis la construction du diagnostic partagé	21
3.2.2. Élaboration de l’Ingénierie de la Participation (IP).....	22
3.2.3. Opérationnalisation du dispositif participatif	22
3.2.4. Réaction suite aux résultats des ateliers participatifs	24
4. Bilan / Principaux résultats obtenus	25
4.1. Élaboration du diagnostic partagé en vue de définir le cahier des charges de l’ingénierie de la participation.....	25
4.1.1. Une phase test du dispositif de mobilisation Artistes-atelier validée.....	25
4.1.2. Identification des attentes : co-construction du diagnostic partagé.....	26
4.1.3. L’identification d’un commun : l’action environnementale.....	29
4.2. Une ingénierie de la participation : un outil pour décider ensemble au service des territoires et de la recherche	29
4.2.1. ETAPE 1 : Co-construction des bouquets d’actions (voir figure 6).....	29
4.2.2. ETAPE 2 : Identification pondérée des acteurs clés (cf. figure 7).....	31
4.2.3. ETAPE 3 : Traduction dans les documents cadres de l’institution.....	32
4.3. Analyse du dispositif Artistes-atelier de mobilisation de rue	36
4.3.1. Sensibilisation massive : démocratisation des enjeux réussis	36
4.3.2. Mobiliser dans la rue pour (re)politiser les enjeux	42
4.4. Analyse des résultats des ateliers-participatifs	42
4.4.1. Opérationnalisation des ateliers participatifs sur la base de l’ingénierie	42
4.4.2. Valergues : Idéal-type du dispositif	44
4.4.3. Mauguio-Carnon : le moteur de l’Agglomération	69
4.4.4. Palavas-les-Flots : la prégnance du tourisme.....	76
4.4.5. Lansargues : la qualité de l’air et les déchets au cœur des enjeux	83
4.4.6. La Grande Motte : une commune balnéaire à part.....	93

4.5. La traduction des bouquets d'actions dans les politiques publiques.....	93
4.6. Analyse des résultats.....	105
4.6.1. La difficile et lente institutionnalisation du dispositif.....	105
4.6.2. La pertinence de l'échelle communale.....	107
4.6.3. Une intégration à l'échelle de l'Agglomération limitée.....	107
4.6.4. Analyse différenciée avec les territoires comparatifs	109
4.6.5. Les effets sur les acteurs.....	110
4.6.6. Les conditions d'efficacité du dispositif participatif : agir sur la norme institutionnelle.....	111
4.6.7. Implication épistémologiques sur les postures et les méthodologies de recherche 112	
5. Recommandations.....	116
5.1. Quatre grands thèmes à traiter.....	116
5.1.1. Gouvernance de l'enjeu qualité de l'air : l'échelle pertinente pour agir efficacement sur la qualité de l'air	116
5.1.2. Elaboration des plans d'actions Air-Climat efficaces sur les territoires.....	117
5.1.3. Formation et sensibilisation pour des actions efficaces des le diagnostic.....	119
5.1.4. Intégration des acteurs de l'expertise et du secteur privé dans l'élaboration des plans d'actions à l'échelle locale.....	119
6. Conclusion / Perspectives.....	119
7. Liste annexes	122
Références bibliographiques	123
Index des tableaux et figures.....	124
Sigles et acronymes	127

RÉSUMÉ

Ce projet Air Climat Santé Société & Art consistait à développer une expérimentation démocratique innovante en Recherche Action Participative (RAP) d'aide et d'accompagnement de la collectivité pilote l'Agglomération Pays de l'Or dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Plus particulièrement il visait à se focaliser sur les politiques publiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air en prenant en tension une double problématique : (1) le manque de mobilisation et de participation citoyenne dans le processus de concertation et (2) un déficit chronique d'efficacité des politiques publiques en faveur de l'air. En effet, la qualité de l'air est devenue un enjeu sanitaire, social et politique majeur. Les chiffres relèvent du registre de l'alerte sanitaire : 3 millions de décès annuels sont imputés à la « pollution » de l'air à l'échelle du globe dont 11 000 pour la France (Salomon, 2003). La pollution atmosphérique tuerait selon une étude deux fois plus que le tabac (Lelieveld et al., 2019). Aussi ce projet intervient dans un contexte où les pouvoirs publics se sont dotés d'une panoplie de mesures réglementaires ayant pour objectif l'amélioration de la qualité de l'air. A l'intégration en 2015 de l'enjeu « Air » dans les PCAET, s'ajoutent d'autres mesures comme la vignette Crit'air, la délimitation de Zones à Faible Emission (ZFE) ou encore les Plans de Prévention Atmosphérique (PPA) élaborés par les Préfets. Malgré ces mesures, les politiques publiques en faveur de la qualité de l'air manquent chroniquement d'efficacité. Fin 2019, la France est encore poursuivie par la Cour de Justice Européenne pour dépassement des valeurs limites de qualité de l'air fixées et manquement à l'obligation de prendre des mesures appropriées pour écourter le plus possible les périodes de dépassement.

L'enjeu du projet Air Climat Santé Société & Art était d'analyser les apports et les limites du dispositif Artistes-atelier à la fois en matière de Recherche, d'Action et de Participation en mettant au jour les freins et les leviers inhérents à la fabrique des politiques publiques sur les enjeux Air Climat Santé en prenant en compte différents niveaux d'échelle spatiale et temporelle.

Ce projet a permis la co-construction d'une ingénierie de la participation sur la base d'un diagnostic partagé. Ce rapport détaille les différentes étapes de co-construction du diagnostic partagé ayant permis l'élaboration de l'ingénierie de la participation. Les premiers éléments d'analyse de sa phase d'opérationnalisation mettent en avant la stabilité de l'ingénierie par sa capacité à être reproductible dans les différentes communes. Sur le plan de l'aide aux collectivités en matière de Participation et d'Action, le projet apporte des réponses concrètes et efficaces.

Sur le plan de la Participation, les résultats sont très probants. En effet le dispositif Artistes-atelier de rue visant à créer des espaces artistiques et culturels dans la rue et ainsi à démocratiser les enjeux Air Climat Santé permet : (1) de sensibiliser et de mobiliser un très grand nombre d'acteurs au-delà de l'habituel entre-soi ; (2) de permettre à ces acteurs de politiser librement ces enjeux ; (3) d'analyser leurs perceptions sociales ; (4) de leur permettre d'intégrer la boucle décisionnelle et (4bis) de créer des groupes multi-acteurs représentatifs de la société sur le plan des catégories socioprofessionnelles notamment avec la présence de citoyens n'appartenant pas à la société civile organisée.

Sur le plan de l'action, le dispositif Artistes-atelier est particulièrement efficace à l'échelle des communes et permet de créer des bouquets d'actions intégrant des indicateurs d'efficacité ainsi que les différentes feuilles de route de mise en œuvre. Il permet de plus de traduire ces bouquets d'actions en fonction des niveaux de délégations de compétences. Le dispositif s'avère particulièrement efficace à l'échelle des communes et apporte une première réponse satisfaisante dans la mise en application concrète d'actions concertées. Il permet de plus de traduire l'ensemble des actions à l'échelle de l'Agglomération. Si l'échelle pertinente de co-construction des bouquets d'actions semble les micros-échelles communales, dans le cadre de projet la remontée d'échelle au niveau de l'Agglomération s'est avérée moins efficace.

Sur le plan de la Recherche, le dispositif participatif intégrant l'ingénierie Artistes-atelier permet d'analyser les freins et les leviers du mille-feuille institutionnel. Il a été conçu pour être reproductible sur d'autres territoires et ouvre des perspectives à la fois de Recherche, d'Action et de Participation particulièrement pertinents.

ABSTRACT

A PARTICIPATORY DEVICE DEVELOPPED ON THE PAYS DE L'OR AGGLOMERATION, 2018-2019 THE PARTICIPATORY ENGINEERING OF ARTIVIST-ATELIER DEDICATED TO AIR QUALITY

This “Air Climat Santé Société & Art” project consisted on the development of an innovative democratic experiment in Participatory Action Research (RAP) to help and support the local authority piloting the Pays de l'Or Agglomeration in the development of its Air Climate Plan Territorial Energy (PCAET). More specifically, it aimed to focus on public policies in favor of air quality by taking on a dual problem: (1) the lack of mobilization and citizen participation in the consultation process and (2) a chronic deficit in the effectiveness of public policies in favor of air quality. Air quality has become a major health, social and political issue. The figures come from the health alert register: 3 million annual deaths are attributed to "air pollution" worldwide, including 11,000 for France (Salomon, 2003). Air pollution is estimated to kill twice as much as tobacco (Lelieveld et al., 2019). This project is also taking place in a context in which the public authorities have adopted regulatory measures aimed to improve air quality. When the “Air” issue was integrated into the PCAETs in 2015, other measures were added such as the Crit'air sticker, the delimitation of Low Emission Zones (ZFE) or the Atmospheric Prevention Plans (PPA) drawn up by the Prefects. Despite these measures, public policies on air quality are chronically ineffective in France. At the end of 2019, France is still being sued by the European Court of Justice for exceeding the air quality limit values and failure to comply with the obligation to take appropriate measures to shorten the periods of excess as much as possible.

The challenge of the “Air Climat Santé Société & Art” project was to analyze the contributions and the limits of the Artivistes device both in terms of Research, Action and Participation by bringing to light the brakes and levers inherent in the process making of public policies on Air Climate and Health issues by taking into account different levels of spatial and temporal scale.

In terms of action, the Artivistes device is particularly effective at the level of the municipalities and makes possible to create bouquets of actions integrating efficiency indicators as well as the different implementation roadmaps of the local authorities. It also brings possible to translate these actions according to the levels of delegation of powers. The device proves to be particularly effective at the scale of the municipalities and provides a satisfactory first response in the concrete implementation of concerted actions. It also makes possible to translate all of the actions across the Pays de l'Or Agglomeration. If the relevant scale of co-construction of actions seems to be the city microscales, in the context of the project the upscaling at the level of the Agglomeration has proved less effective.

1. Contexte du projet

Depuis l'accord lors de la COP21 du Plan Paris Climat 2015, les questions climatiques sont désormais pleinement à l'agenda politique en France. Comme l'illustrent les marches pour le climat insufflées par de nombreuses initiatives citoyennes ou la convention citoyenne pour le climat ouverte début octobre 2019, l'agir climatique¹ est plus que jamais au centre des débats et suscite de nombreux débats parfois contradictoires. Leur point commun est d'être l'expression d'une volonté de promouvoir plus de participation citoyenne dans les processus décisionnels. La convention citoyenne représente une tentative à l'échelle nationale d'intégrer un processus de démocratie participative dans la démocratie représentative. En effet, les propositions de projet de loi issues de la convention citoyenne devraient être soumises à référendum ou discutées *exa bruto* à l'Assemblée nationale. Cependant une grande question demeure autour de l'articulation entre l'efficacité de l'agir climatique et « l'impératif participatif » (Blondiaux & Sintomer, 2002 ; Blondiaux, 2008). L'efficacité de l'agir climatique exige de prendre en compte l'ensemble des enjeux croisés environnementaux en regard des questions de santé, d'économie, de droit. Ces enjeux sont sous-tendus par les questions de justices environnementales et sociales.

Il existe une certaine mode visant à développer des dispositifs participatifs voire une injonction au participatif (Blondiaux, Sintomer, 2002 ; Scotto d'Apollonia, Dosias-Perla, 2017) Le processus de concertation plus ou moins participatif s'est peu à peu normalisé dans les régulations des politiques publiques notamment sur les questions socioenvironnementales. Cette normalisation a entraîné la fabrique d'un marché de la participation (Mazeaud, Nonjon, 2018). En effet, la démocratie participative s'est incarnée dans des règles juridiques, des dispositifs participatifs, des services administratifs. Il existe en ce sens une tension entre les expertises savantes et profanes face à l'impératif participatif qui a modifié les pratiques. En ce sens, les professionnels des bureaux d'études principalement diplômés d'écoles d'ingénieurs ont développé des compétences afin d'animer, d'organiser ou encore d'évaluer des dispositifs « participatifs ». Comme le démontrent Alice Mazeaud et Magali Nonjon : « la remise en cause sur le plan symbolique par la promotion du citoyen-expert et des formes participatives de légitimation politique, la division du travail politique entre le professionnel et le profane semble en pratique plus solide que jamais » (Mazeaud, Nonjon, 2018). Le cadre actuel de la concertation dans l'élaboration des PCAET se caractérise par une obligation réglementaire d'institutionnalisation de la participation des citoyens. Généralement constitué en commission de développement ou en groupe citoyens, ce type d'implication citoyenne vise à légitimer l'expertise des bureaux d'étude, le rôle des services administratifs et les politiques publiques mises en œuvre. L'action publique est ainsi légitimée dans la redéfinition d'une nouvelle norme participative (Blondiaux, 2002). Ce projet s'inscrit donc dans ce contexte d'une certaine mode de la participation sans que pour autant elle soit garante de l'efficacité de l'action publique qui plus est sur les questions socioenvironnementales.

L'objectif du projet Air Climat Santé Société et Art était d'aider et d'accompagner l'Agglomération du Pays de l'Or dans la construction de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en se focalisant sur l'enjeu qualité de l'air. Ce projet à des fins comparatives s'est développé en collaboration avec cinq territoires administratifs couvrant une très large partie de la côte de la région Occitanie (cf. figures 1 et 2 ci-dessous). Pour information la collectivité partenaire et bénéficiant du déploiement du dispositif de Recherche Action Participatif (RAP) conçu et développé par Artistes atelier², l'Agglomération du Pays de l'Or³ se situe dans l'Hérault à proximité de la Montpellier Méditerranée Métropole. Le territoire du Pays de l'Or est un territoire attractif caractérisé par : une superficie de 120 km² soit 14 440 Ha ; une population de 44 081 habitants (INSEE, 2009), dont 69 % sont concentrés sur la commune de Mauguio-Carnon, La Grande Motte et Palavas les Flots. Ce territoire est caractérisé par une forte pression démographique liée à la proximité de Montpellier Méditerranée Métropole et à son attractivité démographique. Entre 1999 et 2008, le nombre d'habitants a augmenté de 13,13 %. La commune de La Grande-Motte enregistre le plus fort taux de croissance démographique avec une augmentation de plus de 29 % sur cette période.

¹ Nous définissons l'agir climatique comme une déclinaison de l'agir environnemental (Bertrand, 2012 ; Larrère, Larrère, 2015), c'est-à-dire un agir politique qui se distingue de l'agir technique en prenant en compte à la fois la fabrique et le pilotage des politiques publiques.

² Voir le lien : <http://artistes.neowordpress.fr/>

³ Voir le lien : <https://www.paysdelor.fr/>

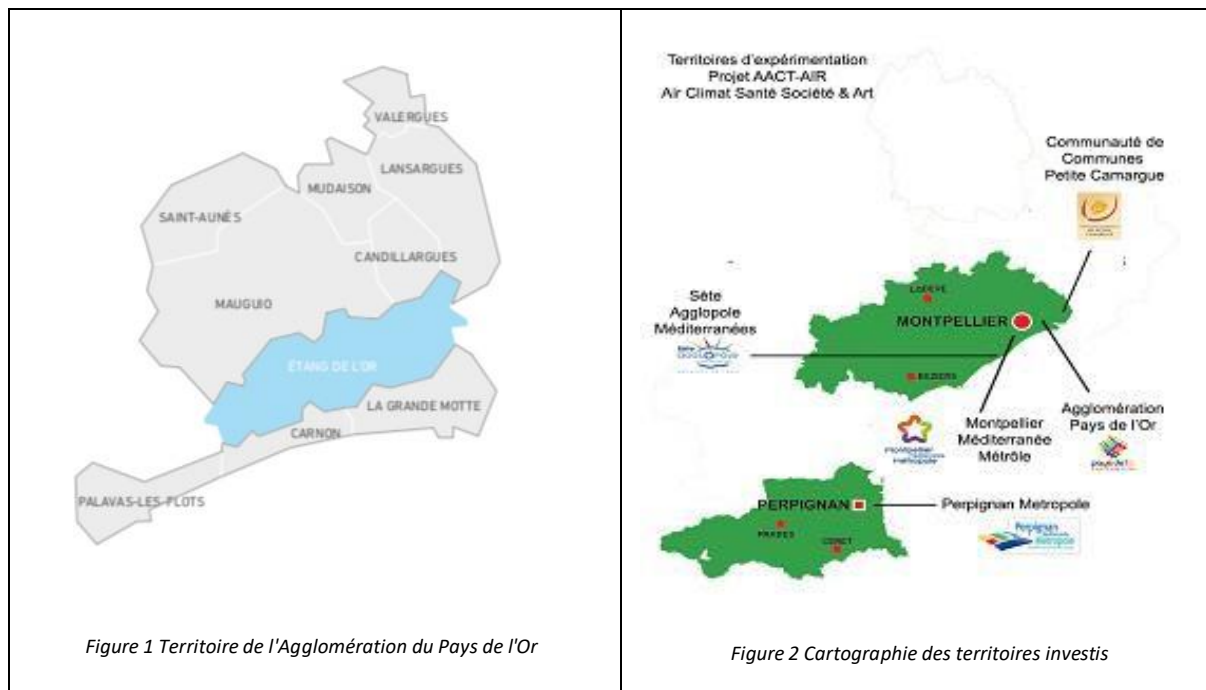


Figure 1 Territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or

Figure 2 Cartographie des territoires investis

Les spécificités du territoire de l'Agglomération Pays de l'Or sont propices pour déployer ce type de dispositif RAP exploratoire afin d'une part d'aider au développement de politiques publiques sur la qualité de l'air et des enjeux croisés et d'analyser les enjeux de mise en œuvre d'actions politiques en faveur de la qualité de l'air extérieur à plusieurs égards. En effet, le territoire est jalonné par :

- L'aéroport international de Montpellier (sur la commune de Mauguio Carnon).
- Le doublement de l'autoroute A9 au niveau de la commune de Saint Aunès.
- Le doublement de la voie ferrée pour les TGV.
- Une voie départementale à forte fréquentation (RD189) au niveau de la commune de Mauguio Carnon.
- Près de deux tiers des établissements économiques du territoire relèvent du secteur tertiaire dont le secteur agricole représente une filière à considérer sur les impacts phytosanitaires notamment (vignes, vergers, horticulture, grandes cultures).
- Un fort impact touristique localisé principalement sur les communes littorales, multipliant par cinq la population du territoire en période estivale.
- Un tissu associatif riche et varié sur ce territoire en perte de vitesse par manque d'infrastructures : sport, loisirs et culture, humanitaire, protection de l'environnement etc.
- Une usine de valorisation des déchets OCREAL à la jonction avec le territoire voisin de la Communauté de commune du Pays de Lunel, source de très fortes tensions politiques et sociales.

1.1. Contexte

Sur le plan pratique, le tropisme territorial reste marqué au niveau local par le fait que les élus se sont saisis des documents d'urbanisme dont l'action est visible sur les territoires. Malgré les stratégies plus « volontaristes » touchant à l'environnement et à l'énergie, les enjeux de la qualité de l'air restent plus difficiles à mettre en œuvre, voire à appréhender pour certains. Or, cet effort de cohérence et de créativité demandé aux élus locaux dépasse les exercices de planification qui ne sont que des outils qui doivent être mis au service d'une connaissance plus fine de la diversité des aspirations des populations dans le but de proposer des solutions appropriées. Les questions de la qualité de l'air et de manière transversale celles de santé et de climat imposent une nouvelle forme de politique plus flexible dans laquelle les limites territoriales ne doivent pas oblitérer l'importance des relations de proximité et des « concernés partagés » qui mobilisent les habitants sur les questions qui les intéressent.

La lutte contre la pollution atmosphérique s'est construite en France dans la transsectorialité et non dans l'intersectorialité. Les cloisonnements institutionnels (environnement, santé) et sectoriels (transports, urbanisme, énergie, habitat) restent la règle et nous la retrouvons dans un grand nombre de format de gouvernance mis en place par nos institutions (titre des agents territoriaux, nomenclature des directions territoriales, fonction des élus commissionnés, Etc.). En ce sens ce territoire est représentatif des problèmes de gouvernance partagée en opposition avec les modèles de gouvernance hiérarchique et des difficultés à mettre en place une articulation complémentaire entre les niveaux de décision et d'intégration d'un principe de subsidiarité.

L'un des aspects les plus partagés est le hiatus persistant entre l'approche institutionnelle de la problématique de la qualité de l'air, essentiellement centrée sur la surveillance et l'encadrement administratif du dispositif national et le manque d'appréhension concrète et d'implication des populations et des élus. Ce point met en exergue le déficit de gouvernance face

à une question à laquelle les institutions sont par ailleurs très sensibles et dont elles redoutent les effets sanitaires, notamment sur le territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or avec une forte population d'agriculteurs soucieux des effets des pesticides, ainsi que les populations riveraines de l'aéroport, du doublement autoroutier, de l'unité de valorisation des déchets.

1.1.1. Des plans d'actions jugés inefficaces par l'Union Européenne

Le territoire du projet qui s'étend de la Camargue aux Pyrénées Orientales couvre en partie la zone du Plan Prévention Atmosphérique de la Zone urbaine de Montpellier. Malgré un arrêté rendu en juillet 2017 par la plus haute juridiction, le Conseil d'État⁴, l'Etat français peine à mettre en place des solutions efficaces. Ainsi après plusieurs rappels à l'ordre, en mai 2018, la Commission européenne saisissait la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Cette urgence à l'action s'est traduite sur certains territoires ciblés, par la reformulation des Plans Prévention Atmosphère (PPA) avec les Préfectures et les DREAL⁵ en région. Cependant ces actions se limitent aux acteurs ayant les moyens et la volonté de se mobiliser. Ainsi le Comité de Pilotage du PPA de l'aire urbaine de Montpellier⁶ par exemple se limite aux grosses collectivités (superficie et moyens humains et financiers), aux agences d'Etat (Agence Régionale de la Santé, ATMO Occitanie) et au secteur privé (Autoroutes Sud de France, SNCF⁷). Les associations citoyennes locales restent absentes des grandes réunions de travail concertées et sont quasi exclusivement représentées par des associations d'envergure nationale investies et engagées. Pourtant il existe de nombreuses mobilisations citoyennes autour de constructions d'infrastructure de transports ou d'usine de retraitement des déchets. Ces mobilisations répondent à des schémas d'engagement complexes difficilement cernables, en tension entre la préservation d'un bien commun et la protection d'intérêts privés, caractérisés par l'expression « *not in my backyard* » (NIMBY) (« pas dans mon jardin »). L'échec de la territorialisation de l'enjeu sur la qualité de l'air est en ce sens patent. De par sa complexité technique, économique, réglementaire, énergétique, socioenvironnementale et territoriale, l'enjeu « air » apparaît ainsi comme un excellent marqueur d'analyse de la transition écologique, énergétique et solidaire au cœur de la fabrique dite « participative » des questions socioenvironnementales.

⁴ Par décision du 12 juillet 2017, le Conseil d'État a enjoint le Gouvernement de mener des actions fortes pour l'amélioration de la qualité de l'air, afin d'enregistrer rapidement des progrès en matière de lutte contre la pollution atmosphérique.

⁵ La DREAL, Direction Régionale Environnement Aménagement Logement est un service déconcentré de l'État rattaché au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires. La DREAL est placée sous l'autorité du préfet de région.

⁶ Un premier plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'aire urbaine de Montpellier a été élaboré en 2006, puis révisé en 2014. Le PPA révisé (2014-2019), actuellement en phase active de mise en œuvre, propose un bouquet de 16 actions portant sur différents secteurs d'activités (transport, industrie, urbanisme, résidentiel et tertiaire, communication et plan d'urgence) et couvre 115 communes, représentant plus de la moitié de la population du département de l'Hérault. A l'heure actuelle, la zone de Montpellier est ciblée par les mesures de pré contentieux notamment sur les dépassements en NO₂.

⁷ SNCF, Service National de Chemins de Fer.

1.1.2. Une élaboration des PCAET dans l'urgence

Les collectivités territoriales de notre périmètre d'étude exercent les compétences prévues par l'article L.5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dont les suivantes :

- élaboration et adoption du Plan Climat Air Energie Territorial en application de l'article L. 229-26 du Code de l'Environnement, en cohérence avec les objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable ;
- concession de la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;
- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- Schéma de Cohérence Territoriale ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain mentionnées à l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières ;
- création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- organisation de la mobilité au sens des articles L. 1231-1, L. 1231-8 et L. 1231-14 à L. 1231-16 du code des transports ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et plan de déplacements urbains ;
- création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ;
- lutte contre la pollution de l'air.

Par ailleurs, la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 Août 2015, impose à ces collectivités (Agglomération Pays de l'Or, Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Métropole urbaine) d'engager une procédure de révision de leur Plan Climat Energie Territorial 2013-2018 en Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément au décret d'application de la loi TECV 2016-849 du 28 juin 2016. A l'aube de son engagement dans le projet ACS&ART (Novembre 2017), l'Agglomération Pays de l'Or lançait l'appel à candidature pour être accompagnée par un Bureau d'études dans cette démarche de PCAET en la couplant avec la labélisation CIT'Ergie. En effet, La Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or a été créée en Janvier 2012. Elle réunit désormais huit communes. Dans ce cadre, l'Agglomération met en œuvre un nouveau projet de territoire et fait évoluer son fonctionnement autour de compétences élargies. Ces compétences sont notamment les transports et l'habitat, qui sont des thématiques centrales du développement durable du territoire. L'Agglomération saisit l'opportunité de poursuivre l'élaboration de son Agenda 21 entamé par la Communauté de communes pour y accorder une place centrale au Plan Climat (PCET) le 18 décembre 2015 par délibération du Conseil d'Agglomération⁸. L'Agglomération du Pays de l'Or entend répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement rendant obligatoire la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial pour toute collectivité de plus de 50 000 habitants (Le Pays de l'Or est composée de 44 081 habitants mais dispose du statut d'Agglomération du fait de sa forte fréquentation touristique locale et est de fait concernée par le Grenelle de l'Environnement) et plus spécifiquement répond au décret venant modifier l'article L.229-26 du code de l'environnement remplaçant les termes PCET en PCAET intégrant l'Air dans les enjeux de la transition écologique, économique et solidaire.

Ainsi, l'Agglomération du Pays de l'Or structure sa démarche globale de développement durable à travers 3 dynamiques : la mise en place d'une démarche d'Agenda 21 ; l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCEAT) ; l'engagement volontaire dans le processus de labellisation Cit'ergie.

Chef de file, de par la Loi, sur les questions énergétiques et climatiques, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a affirmé son ambition de devenir « Région à Energie Positive » d'ici 2050. Le scénario, présenté le 26 juin 2017, prévoit de réduire de moitié les consommations énergétiques tout en multipliant par 3 la production d'énergies renouvelables. L'outil opérationnel accompagnant la mise en œuvre de cette stratégie sera l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat, en cours de création en 2018. Celle-ci aura notamment pour rôle d'accompagner les collectivités dans leurs projets énergétiques.

C'est dans ce contexte réglementaire contraint que les collectivités compétentes doivent mettre en œuvre leurs politiques en faveur de l'air, notamment à travers leur PCAET. Sont à noter l'injonction réglementaire de concertation citoyenne dans l'élaboration de ces politiques publiques ainsi que la date limite de soumission aux référents évaluateurs de l'Etat à la fin de l'année 2018.

Face à ces contraintes, les territoires partenaires réagissent avec des tempos différents. Par exemple, notre territoire initial Montpellier Méditerranée Métropole à l'heure du projet n'avait pas encore sélectionné la structure d'expertise qui réalisera l'évaluation du PCET puis l'élaboration du nouveau PCAET. L'Agglomération Pays de l'Or qui a souhaité être partenaire de ce projet pilote est en cours de finalisation du PCAET après avoir réalisé avec un bureau d'étude spécialisé le bilan GES dans le cadre de la labélisation CIT'Ergie et l'évaluation du PCET. Toutefois, dans sa démarche de concertation citoyenne en vue de

⁸ Un budget de 35 000 euros a été voté pour réaliser les missions relatives à la mise en œuvre du PCAET, la révision du PCET, le bilan Gaz à Effet de Serre patrimoine et service ainsi que la labélisation CIT'Ergie.

flécher des actions à intégrer au plan d'actions du PCAET avant décembre 2018, l'Agglomération du Pays de l'Or a dû agir dans l'urgence avec un temps donné à la mobilisation, la concertation, la production de données, l'analyse et l'intégration effective dans le plan d'action final de 3 mois.

Les deux autres territoires (Communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole et Communauté de communes de Petite Camargues) sont en phase de partage du plan d'action avec les acteurs concertés en amont.

C'est dans ce contexte d' « urgence » que le projet Air Climat Santé Société et Art (ACS&ART) a consisté à développer son opérationnalisation du dispositif comme nous le présenterons ci-dessous.

1.2. Évolution du contexte

1.2.1. Terrains comparatifs

Après avoir pris contact avec les différentes collectivités et rencontré plusieurs acteurs, nous avons fixé l'Agglomération Pays de l'Or comme territoire pilote et pris deux terrains comparatifs Montpellier Méditerranée Métropole (M3M) et Perpignan Méditerranée Métropole qui légalement est devenue une communauté urbaine après plusieurs fusions territoriales. Le premier terrain comparatif M3M a l'avantage d'être la collectivité voisine et reste motrice sur Montpellier Territoire, c'est-à-dire couvrant l'ensemble des communautés de communes voisines. Le second terrain, nous a été conseillé par l'ADEME locale étant donné le degré d'avancement dans la mise en place d'une gouvernance transversale. La collectivité de Perpignan Méditerranée Métropole semble en effet être très en avance sur leur stratégie interne par la structuration d'une gouvernance volontariste, contrairement à d'autres comme l'Agglomération du Pays de l'Or où tout le travail restait encore à faire. Ces deux territoires nous ont *in fine* servi de bases comparatives.

En effet faute de moyens humains et de temps, nous n'avons pas pu mener à terme les initiatives prises avec d'autres collectivités présentées en amont dans la figure 2 afin de construire différents territoires comparatifs. Nous avons opté pour le choix, nous permettant d'analyser les freins à l'action sur les collectivités les plus importantes et donc celles pouvant potentiellement avoir un effet plus important sur l'amélioration de la qualité de l'air.

Pour rappel, nous avons sollicité la Communauté de communes de Petite Camargue bénéficiant d'une aide de l'ADEME pour construire son futur PCAET. La communauté de commune de petite Camargue est engagée dans une démarche de concertation pour élaborer et mettre en place son PCAET avec le soutien technique et financier de l'ADEME en région. Cette dynamique vient d'une prise d'initiative personnelle insufflée au sein des services de la collectivité. L'initiatrice et coordinatrice de cette démarche assure la dynamique citoyenne et multi acteurs dans l'élaboration du PCAET. Les deux premiers rendez-vous ont permis d'identifier les besoins de la collectivité et de saisir la coordination du PCAET et les volontés d'action des équipes et des décideurs. Ces rencontres se sont déroulées en phase initiale du projet ACS&ART. La personne en charge du pilotage et de la coordination de l'élaboration multi acteurs du PCAET a explicité le besoin réel de mobiliser les habitants et acteurs économiques pour sortir de l'entre soi et obtenir des mesures de terrain efficaces et sur mesure. Le dispositif Artistes atelier leur est paru comme le moyen le plus à même de pallier ce manquement opérationnel. Toutefois, la collectivité a été dans l'incapacité de dégager un budget permettant l'opérationnalisation d'un dispositif de mobilisation.

Comme nous l'indiquons dans le rapport intermédiaire, nous avons aussi sollicité la collectivité de Sète Agglopolo qui est un territoire fort en tensions sociales et environnementales notamment autour des enjeux de qualité de l'air. En effet, en réponse aux fortes attentes locales concernant la problématique des odeurs générées par plusieurs industries autour du Bassin de Thau et pouvant occasionner une gêne et des interrogations chez les populations riveraines, un nouvel Observatoire d'odeurs vient d'être mis en place pour une durée initiale de 3 ans. Dans le cadre de sa compétence relative à la lutte contre les pollutions de l'air, Thau agglo est adhérente d'ATMO OCCITANIE. Implanté sur les bords de l'étang de Thau, le centre SCORI Frontignan est spécialisé dans des activités de transit, regroupement et prétraitement de déchets dangereux et non dangereux. Conformément aux recommandations formulées par la DREAL : 3 sur avis de l'ARS 4, SCORI, adhérent d'AIR LR (actuel ATMO Occitanie), a sollicité l'association pour effectuer en 2013 des mesures de H₂S (sulfure d'hydrogène) et de BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes) sur 11 sites dont 5 n'avaient pas fait l'objet d'investigation lors des campagnes effectuées en 2005 et 2006 par AIR LR. Une convention entre SCORI et AIR LR a ainsi été signée le 1er août 2013. Cette étude répond aux enjeux suivants du Programme régional de Surveillance de Qualité d'Air (PSQA) d'ATMO Occitanie.

1.2.2. Plusieurs projets en synergie sur le territoire pilote

Fort de l'impulsion de la Vice-présidente⁹ en charge de l'Environnement, l'Agglomération du Pays de l'Or s'est montrée volontaire pour participer et être partenaire du projet ACS&ART. En effet, la décision de partenariat a été officiellement prise par l'élue en charge de l'environnement et du développement durable avec le soutien technique de la chef de service aménagement des territoires et développement durable. Nous avons multiplié les réunions et les rendez-vous avec les élus

⁹ La Vice-présidente en charge de l'Environnement est brutalement décédée en novembre 2018. Cet événement a perturbé le projet qui était alors dans sa phase d'opérationnalisation.

et techniciens de la collectivité et les municipalités. Le déploiement du dispositif Artistes-atelier a permis de se greffer à un projet de Recherche « Air 9 » sur la commune de Saint Aunès membre de l'Agglomération Pays de l'Or. Le projet « Air9 » (Scotto d'Apollonia, Dosias-Perla, Camps, Poidras, 2019) faisait suite à une mobilisation citoyenne (association ADPMA9) concernant les craintes liées au doublement de l'autoroute A9. Un comité de pilotage hybride du projet a vu le jour (ATMO-OCCITANIE, Mairie de Saint Aunès, UMR Géosciences, ADPMA9, Vinci Autoroute). Ce projet vise à construire une métrologie citoyenne par bio surveillance via un procédé innovant permettant grâce au géomagnétisme et à une analyse géochimique isotopique de déterminer les concentrations des polluants atmosphériques et surtout l'origine de la pollution. Le projet « Air 9 » s'est révélé une véritable opportunité pour le projet ACS&ART car à l'heure actuelle il n'existe aucune station fixe d'ATMO-OCCITANIE sur l'ensemble de l'Agglomération du Pays de l'Or. L'association Artistes-atelier a été sollicitée pour apporter son expertise afin de mobiliser la commune et apporter ses compétences pour structurer le programme de sciences participatives. La complémentarité des projets « Air 9 » et Air Climat Santé Société & Art permet d'investir le terrain avec un grain citoyen supplémentaire et apporte mutuellement de la cohérence aux deux projets et par voies de conséquence aux actions territoriales. Comme nous le verrons dans les résultats du projet ACS&ART la mise en synergie des deux projets a permis de développer un projet ambitieux sur le Pays de l'Or dénommé BREATHE et qui a récemment été sélectionné et financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR).

1.2.3. L'observation participante dans le cadre du Plan de Prévention Atmosphère

De plus, nous avons été autorisés par la Préfecture de l'Hérault et la DREAL LR à participer en qualité d'acteurs et d'observateurs au Comité de Pilotage du Plan Prévention Atmosphérique (PPA) de la zone urbaine de Montpellier. L'Agglomération Pays de l'Or est une collectivité membre du COFIL du PPA.

Pour rappel, les Plans de Protection de l'Atmosphère sont établis sous l'autorité des Préfets de département et mettent en place des mesures de réduction des émissions de polluants atmosphériques et d'amélioration de la qualité de l'air. L'objectif est de protéger la santé des populations et l'environnement en maintenant ou ramenant les concentrations en polluants dans l'air à des niveaux inférieurs aux valeurs limites réglementaires. Les articles L.222-4 à L.222-7 et R.222-13 à R.222-36 du Code de l'Environnement encadrent l'élaboration des PPA qui sont obligatoires dans toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants et dans les zones où les valeurs limites et les valeurs cibles sont dépassées ou risquent de l'être. Un premier PPA a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 novembre 2006. Il couvrait 48 communes autour de Montpellier et définissait un programme d'actions comportant 31 mesures. Il a fait l'objet en 2011 d'une évaluation quinquennale prévue au code de l'environnement. Cette dernière évaluation a conduit à une nécessité de révision du PPA faite en 2014. Le PPA de l'aire urbaine de Montpellier couvre un périmètre géographique constitué de l'ensemble des communes de l'aire urbaine de Montpellier, à l'exception de la commune de Coconne située dans le département du Gard. Ce périmètre comprend 115 communes. Il s'étend sur 1 660 km² et regroupe une population totale de 536 030 habitants soit environ 52 % de la population du département de l'Hérault.

Le PPA révisé (2014-2019), actuellement en phase active de mise en œuvre, propose un bouquet de 16 actions portant sur différents secteurs d'activités (transport, industrie, urbanisme, résidentiel et tertiaire, communication et plan d'urgence). Par décision du 12 juillet 2017, le Conseil d'État a enjoint le Gouvernement de mener des actions fortes pour l'amélioration de la qualité de l'air, afin d'enregistrer rapidement des progrès en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Issue d'une volonté commune et résultant d'une œuvre collective, la présente feuille de route opérationnelle et multi-partenariale répond à cette demande pour la zone de Montpellier, concernée par des dépassements en NO₂. Elle renforce les efforts déjà entrepris dans le plan de protection de l'atmosphère, pour aller plus vite et plus loin dans l'amélioration de la qualité de l'air.

L'élaboration de cette feuille de route a été initiée par le Préfet de l'Hérault, avec la mise en place d'un Comité de Pilotage « Feuille de route Air », correspondant au Comité de Pilotage du PPA de l'aire urbaine de Montpellier, élargi aux structures compétentes en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Cette instance, pilotée par la DREAL Occitanie, est composée des représentants : de l'administration, des collectivités territoriales, des activités économiques et de transport, des associations, des personnalités qualifiées.

La feuille de route Air fera l'objet d'un suivi a minima annuel dans le cadre du comité de suivi du PPA de l'aire urbaine de Montpellier, qui sera élargi aux porteurs d'actions et aux nouveaux acteurs identifiés dans cette feuille de route, constituant ainsi la nouvelle instance de suivi de l'ensemble des actions concourant à l'amélioration de la qualité de l'air dans l'Hérault. C'est dans ce cadre précis et pressant que notre équipe a été autorisée à intégrer le COFIL du PPA à double titre à la fois en tant que représentante de l'Agglomération Pays de l'Or et acteurs qualifiés sur les enjeux de mise en œuvre de politiques publiques concertées sur l'air et les enjeux inhérents à sa qualité.

1.3. Objectif et positionnement du projet

1.3.1. Objectifs du projet Air Climat Santé Société & Art

L'objectif de ce projet était de développer un dispositif participatif suffisamment stable pour être reproductible afin d'accompagner l'Agglomération du Pays de l'Or territoire pilote de l'expérimentation dans l'élaboration de son PCAET afin de :

- (1) analyser les effets du dispositif de mobilisation Artistes-atelier de rue,
- (2) co-construire une ingénierie de la participation permettant de répondre aux intérêts de l'ensemble des acteurs du territoire, permettant une traduction dans les politiques publiques en fonction des différents niveaux de délégation
- (3) analyser les effets des ateliers participatifs intégrant l'ingénierie de la participation sur la co-construction de bouquets d'action intégrant des indicateurs d'efficacité co-construits.
- (4) analyser les effets du dispositif participatif sur : (i) les institutions, (ii) les discours, les représentations et les pratiques de l'ensemble des acteurs, (iii) l'action publique et (iii bis) son efficacité.

Nous partons donc du constat de ce double déficit de participation et d'efficacité de l'Action en considérant dans une matrice commune la tension inhérente à la fois au déficit d'intégration des citoyens dans la fabrique dite « participative » des politiques publiques (Blondiaux, 2008 ; Blondiaux, Fourniau, 2011 ; Fourniau, 2007) et au déficit d'efficacité chronique des politiques publiques notamment sur la qualité de l'air (Chevigné, 2003; Salles, 2006; Chevalier et al. 2007 ; Comby, 2015 ; Chateauraynaud et al., 2013 ; Scotto d'Apollonia et al., 2019).

Le défi de la mobilisation demeure un défi transversal qui répond à une double injonction réglementaire et démocratique. En effet, l'impérative participation citoyenne dans la réalisation des PCAET va de pair avec l'impérative irruption de l'air dans les politiques urbaines. Ces notions avec lesquelles les élus et agents territoriaux doivent encore se familiariser (Talpin, 2016 ; Blatrix, 2015 ; Fontaine, Gruaz, 2006 ; Rosanvallon, 2006 ; Rancière 2005) sont souvent amenées à s'opposer aux logiques court-termistes d'un mandat, logiques qui ont un poids considérable dans l'efficacité des politiques publiques à mener.

Sur le plan de la recherche ce type de projet renouvelle considérablement l'approche du terrain et apporte une contribution aux travaux portant sur les liens ambigus parfois paradoxaux entre la participation et les questions environnementales et la défiance d'une partie des acteurs de la société civile vis-à-vis de la participation (Blatrix, 2009 ; Mazeaud, Talpin, 2010 ; Neveu, 2011).

En s'appuyant sur notre expertise territoriale et sur le GDR PARCS¹⁰ (Groupe De Recherche Participatory Action Research and Citizen Sciences *i.e.* Recherche Action Participative et Sciences Citoyennes), nous avons élaboré un dispositif de Recherche Action Participative (RAP) basé sur les travaux conduits par Jacques Chevalier (Chevalier et al., 2009) afin de répondre à cette double problématique : d'efficacité de l'agir climatique et de participation citoyenne. Afin de développer notre dispositif de RAP sur le terrain nous avons créé l'association Artistes-atelier¹¹ dans le but d'une part de mobiliser le plus grand nombre de citoyens directement dans la rue et d'autre part d'animer des ateliers participatifs avec les outils de la RAP dans les communes. Les premiers travaux exploratoires portent sur les limites de l'illusion participative (Scotto d'Apollonia and Dosias-Perla, 2017) et l'analyse pondérée de porteurs d'intérêts (Rainbow Stakeholders analysis) (Dosias-Perla et al., 2018) et ont nourris le projet ACS&ART.

¹⁰ Voir notamment le lien : <https://www.tela-botanica.org/wikini/gdr-parcs/wakka.php?wiki=PagePrincipale&Authorization=>

¹¹ Le nom de l'association ARTIVISTES est un acronyme (Association de Redynamisation des Territoires par l'InnoVation Sociale des Transitions Environnementales). L'adjonction du terme atelier quant à lui a pour objectif de préciser le caractère participatif de la démarche.

1.3.2. Positionnement du dispositif de Recherche Action Participative (RAP)

Un dispositif critique et réflexif

La posture du dispositif est singulière et pose de nombreuses questions dans le sens où nous cherchons à créer les conditions d'une emprise sur le monde social et politique. Le champ d'application du dispositif est en ce sens limité à cette posture. Aussi les résultats obtenus sont circonscrits au champ d'application du dispositif et ne tendent pas à objectiver la matérialité du monde social et politique mais plutôt à en interroger les limites et les capacités d'action du système.

L'émergence du mouvement des gilets jaunes durant la phase d'opérationnalisation est apparue comme une aubaine et a permis de faire passer une forme de « crash-test » permettant de baliser plus finement le positionnement social et politique du dispositif. En effet la volonté d'institutionnaliser le dispositif bien que cela soit à une échelle locale ne va pas de soi pour l'ensemble des acteurs. Pour que le dispositif fonctionne il faut que les acteurs soient d'accord de se mettre autour de la table et que la neutralité du débat soit assurée. Nous avons rencontré ainsi de nombreux gilets jaunes acteurs très hétérogènes et difficilement catégorisables lors de la phase de déploiement du dispositif. Nous constatons qu'à des échelles micro-locales, il est toujours possible de nouer un dialogue constructif. Les résultats ont permis de mettre en évidence la robustesse du dispositif à ce niveau d'échelle et de baliser plus précisément ses limites.

Le dispositif s'ancre à la fois dans les milieux citoyens et associatifs, dans celui des collectivités territoriales, des entreprises et au cœur de la recherche. Il est éminemment politique et intègre *de facto* l'ensemble des contraintes sur deux plans en interaction. Le premier plan concerne les contraintes internes au système d'action sur la base d'un diagnostic partagé qui constitue le cœur de cet article. Le second plan est externe au système d'action, en tant qu'agent extérieur du système même qu'il vise à modifier. Il est important de préciser le contexte du partenariat entre l'agglomération et le projet qui ne correspond pas à un besoin identifié par la collectivité focalisée principalement sur les questions énergétiques. Cet objectif agit de façon axiomatique : partir du constat d'un manque d'efficacité des politiques publiques sur les questions socioenvironnementales, et tenter d'apporter des solutions tout en analysant les limites du nouveau système d'actions considéré dans la complexité de sa matérialité sociopolitique.

Créer un espace de démocratisation des enjeux Air Climat Santé : Evènement participatif Artistes-atelier dans la rue

Afin d'intégrer des catégories d'acteurs éloignées des questions environnementales, nous avons créé un dispositif de mobilisation de rue par l'art et la culture (Scotto d'Apollonia, Dosias-Perla, 2017). Le principe est simple et consiste à co-construire un espace de démocratisation des enjeux Air Climat Santé avec l'ensemble des acteurs locaux dans un évènement de rue en mélangeant les arts de rue (Street Art, comédiens, marionnettes géantes, concerts musicaux), en intégrant des outils participatifs et en initiant les débats sur les sujets de préoccupations des passants.

Le dispositif aborde une forme singulière de partage du sensible dans un monde incertain (Schaller, 2013), inspiré de « la méthode de l'égalité » de Jacques Rancière (2012). Il part du postulat d'accompagner les transformations sociales et environnementales dans une visée émancipatrice en considérant l'acte créatif et culturel comme un révélateur de la complexité du monde contemporain. Le dispositif de mobilisation ne cherche pas à porter un message dénonciateur et contestataire que l'on retrouve dans les mouvements de contre-cultures ou de convergences des luttes sociales mais permet de créer un espace de libre expression citoyenne. Conscients que l'art et la culture sont le produit de normes sociales (Bourdieu, 1992), le dispositif s'adapte de façon pragmatique aux contingences sociales d'un débat démocratique s'inscrivant dans le schéma de l'agir communicationnel habermassien (1987) régi par la réhabilitation de la dialectique hégélienne. Il nous semble important de situer les limites de ce type d'approche rationnelle et instrumentale réduisant ou abolissant l'autonomie des œuvres d'art, les créations pouvant être perçues comme des marchandises au service d'une rationalité instrumentale (Horkheimer, Adorno, 1947). Dans l'esprit de Jean Villard, notre approche artistique et culturelle est un vecteur de démocratisation et de mobilisation et vise à prendre à front renversé la vision situationniste dénonçant la « société du spectacle » chère à Guy de Bord.

Sur le plan social et politique, le dispositif vise à accroître le pouvoir d'agir de l'ensemble des acteurs et en premier lieu du citoyen ordinaire (Clarke, Vanini, 2013) au sens le plus noble du terme ¹². Il n'est pas militant et n'a pas de parti-pris idéologique. Il ne cherche pas le rapport de force mais plutôt à l'interroger tout en cherchant à équilibrer les asymétries de pouvoir. Cherchant à faire œuvre de co-création scientifique et artistique, autonome du discours militant mais ouvert au devenir du politique (Déloye, 2007), le processus critique, réflexif et collaboratif d'évaluation est une variable d'ajustement essentielle du dispositif. Autrement-dit, l'originalité du dispositif est de s'inscrire d'une part dans une perspective politique de transformation sociale tout en gardant une distance par rapport au militantisme. D'autre part il s'inscrit dans une perspective pratique d'amélioration de la gestion des organisations grâce à la co-construction des savoirs scientifiques. Notre dispositif se situe dans le troisième type de contribution possible décrit par Cécile Blatrix (2012) dans lequel les chercheurs s'exposent au risque de contribuer à l'élaboration d'une doctrine, dotant une institution émergente en l'occurrence, la collectivité partenaire du projet, l'Agglomération du Pays de l'Or ayant son statut depuis 2011, d'une légitimité à la fois académique et démocratique. Le caractère procédural de l'ingénierie participative (Gourgues, 2012) découpée en différentes étapes vise à la fois à la mise en synergie des acteurs et à l'action publique à des fins praxéologiques tout en cherchant à

¹² Nous considérons le citoyen ordinaire comme l'acteur central au sens le plus noble du terme, à contre-emploi avec une vision scientiste considérant l'expertise citoyenne de « Madame Michu » (Scotto d'Apollonia, 2015) comme accessoire.

éviter les écueils des « kits » participatifs (Bonaccorsi, Nonjon, 2012). L'institutionnalisation du dispositif s'est opérée sans chercher à réduire les conflits mais au contraire à s'en saisir en intégrant les porteurs d'intérêts (Plottu, 2013) tout autant que les citoyens ordinaires.

Un dispositif au carrefour de la Recherche, de l'Action et de la Participation et au cœur des limites et des apports de la co-construction

Reprenant le rapport de Laurent Fraisse (2019) issu d'un programme de recherche-action portant sur la co-construction de l'action publique, nous situons notre dispositif de recherche action participative au cœur des enjeux de co-construction telle que définie par Yves Vaillancourt (2015, p.449), à savoir un processus permettant d'analyser : « *la participation des parties prenantes de la société civile dans la définition et l'élaboration des politiques publiques* ». Notre dispositif se situant au carrefour de la Recherche, de l'Action et de la Participation envisage la co-construction¹³ jusqu'à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du système d'action, de recherche ou de politique publique concerné

Le dispositif intègre la recherche, l'action et la participation dans toutes les étapes de la démarche scientifique : Conception, Collecte, Analyse, Interprétation, Diffusion, Décision; (CCAIDD) en intervenant dans le cadre du projet « Air climat santé société & Art » dans le « D » de la décision publique.

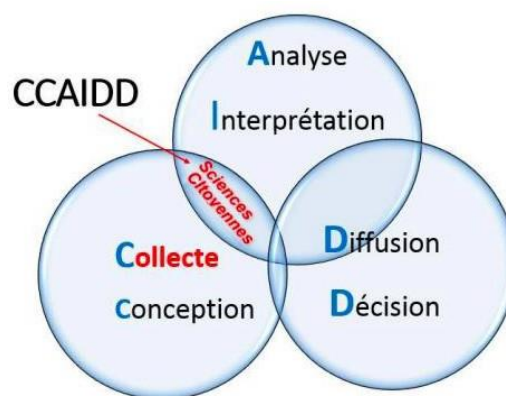


Figure 3 Les six étapes d'un projet RAP (CCAIDD), Chevalier, 2013, modifié Blangy, 2016

Si la démarche de co-construction a un dessein démocratique vertueux, la limite de cette démarche dans un dispositif de RAP réside dans sa difficulté à intégrer la co-décision et l'analyse citoyenne des données (Blangy et al., 2018)¹⁴. De plus, les limites de l'engagement citoyen et la capacité des acteurs à s'insérer dans de réels programmes de sciences participatives (Gonzales-Laporte, 2014) tout en respectant les positions axiologiques de chaque acteur du projet sont des limites à identifier et analyser (Bœuf et al., 2012). Enfin, au regard de la réalité hétérogène des pratiques de co-construction et des asymétries de pouvoir il nous semble important de garder une distance critique et réflexive lorsque nous nous engageons dans une telle démarche (Barnaud, 2016).

Comme nous le rappelions en introduction, la dimension participative que nous déployons s'inscrit dans les travaux de la RAP (Chevalier et al., 2009) au sein du GDR PARCS en apportant une dimension supplémentaire intrinsèque à la gouvernance environnementale (Mermet et al., 2005 ; Salles, 2006). La démarche de RAP est exploratoire et cherche à mettre en synergie ces trois aspects dans l'analyse de l'action publique climatique. Dans l'ensemble des différentes pratiques de recherches participatives (Bonny, 2017) nous visons une maximisation du niveau de collaboration, de participation en cherchant avec toutes les limites que cela représente l'intégration des acteurs dans la co-construction de la problématique de recherche dans le but d'analyser les apports et les limites sur l'action politique. En ce sens, nous rejoignons les travaux notamment de Fung et Wright (2003) l'objet de notre recherche, la démocratie participative est liée avec une perspective normative visant à renforcer la démocratie.

Une ingénierie de la participation transposable aux autres territoires

Le terme d'ingénierie est employé volontairement dans le sens où elle vise à s'intégrer dans le dispositif de recherche afin de construire des données permettant à la fois d'être dans une logique d'action et de comparaison d'un point de vue de la recherche. L'ingénierie se définit comme un processus destiné à être institutionnalisé, ouvert et participatif visant avec une pluralité d'acteurs à élaborer, à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer une/des actions publiques (Vaillancourt, 2015, p 449).

¹³ Le terme de « co-construction » fait l'objet de plusieurs usages en sciences sociales. Cette pluralité est bien repérée et explicitée par Madeleine Akrich dans son chapitre « Co-construction » dans le *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013).

¹⁴ Analyse Citoyenne des Données (ACD) est un programme développé par les membres du GDR PARCS.

Son but est de permettre ainsi la traduction des actions (voir partie 3) dans les documents cadres de la collectivité. Elle a été conçue pour éviter les écueils de l'ingénierie gouvernementale (Maurel et *al.* 2014). Autrement dit elle permet d'être pleinement attentive aux asymétries de pouvoir afin de ne pas exclure du processus de décision certains acteurs ou certains enjeux majeurs en évitant d'amplifier les mécanismes de lobbying et de cooptation entre acteurs en position dominante. L'ingénierie a été conçue dans un contexte périurbain, enjeu majeur des politiques publiques d'aménagement. Le contexte a été considéré comme une variable notamment relativement aux enjeux d'inégalités territoriales, de mobilités, agricoles, viticoles et maraichères et de préservation de l'environnement face à l'extension urbaine. Aussi la variable périurbaine peut être facilement substituée par des enjeux urbains ou ruraux¹⁵.

¹⁵ En ce sens, dans le cadre du projet ANR BREATHE, nous allons déployer l'ingénierie dans un contexte urbain avec Toulouse Métropole.

2. Déroulé du projet

Le projet s'est découpé en deux étapes (voir figure 4 ci-dessous).

La première étape s'est déroulée de janvier 2018 à juin 2018. Elle a permis de construire le diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs. Cette première étape a conduit à l'élaboration d'une ingénierie de la participation spécialement dédiée à l'agir climatique.

La deuxième étape s'est déroulée de septembre 2018 à juin 2019. Elle a consisté à d'une part mobiliser les citoyens à l'aide du dispositif participatif de rue Artivistes-atelier. D'autre part elle a consisté à animer différents ateliers participatifs à l'aide de l'ingénierie de la participation élaborée durant la première étape.



Figure 4 Opérationnalisation du projet Air Climat Santé Société & Art

Enfin une troisième étape s'est déroulée de juin 2019 à novembre 2019. Après plusieurs échanges téléphoniques et courriels, l'association Artivistes-atelier a été invitée à présenter le 26 novembre 2019 les premiers retours aux élus de la commission développement durable du Pays de l'Or en charge du vote du PCAET. A l'heure actuelle le PCAET devrait être soumis auprès de l'autorité environnementale pour évaluation et fera l'objet d'une consultation électronique citoyenne.

3. Méthodologie

3.1. Précisions sur l'investigation des terrains comparatifs en Occitanie

Nous avons pris le parti d'investir trois territoires d'Occitanie avec trois modalités d'investissement du terrain différentes sur l'Agglomération Pays de l'Or, Montpellier Méditerranée Métropole et la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Ces terrains comparatifs permettent d'affiner les besoins des acteurs et notamment les autres collectivités concernant le diagnostic partagé et les conditions nécessaires à traduire les données produites dans les politiques publiques. L'approche sur les deux territoires comparatifs a été différente.

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M)

Nous avons développé sur le territoire de Montpellier une analyse sur la base d'observations participantes. Lionel Scotto d'Apollonia a été invité à intervenir en qualité d'expert lors du lancement de la concertation du PCAET sous la forme de Forum le 22 Mars 2019. Davia Dosias-Perla a participé aux réunions de COPIIL du PPA de la zone urbaine de Montpellier de Décembre 2017 à Mars 2018 et à la concertation citoyenne en octobre 2019, à la co-organisation des marches citoyennes pour le climat. Lionel Scotto d'Apollonia et Davia Dosias-Perla ont participé à différents ateliers de concertation à l'automne 2019 dans le cadre de la concertation citoyenne de l'élaboration du PCAET de M3M. Cette approche nous a permis d'avoir plusieurs entretiens informels avec le Vice Président dédié à la construction du PCAET ainsi que différents agents de service.

De plus, nous avons construit un corpus constitué des documents cadres produits par les services de la Métropole (PCET, diagnostics environnementaux, feuilles de route et comptes rendus du PPA, PLU, Montpellier territoire 2030, SCoT).

Perpignan Méditerranée Métropole

La Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole est un territoire sur lequel nous articulons une analyse sur la base d'observations participantes et d'analyse de documents cadres et d'échanges de mails des services et les élus en charge de l'élaboration du PCAET et des politiques connexes (ODD et Agenda 21). Nous avons été officiellement invités à participer à l'ensemble des rencontres et réunions de cadrage du PCAET (équipe de la Délégation au sein de la collectivité et auprès du Conseil de Développement citoyen du territoire) ainsi qu'aux rencontres de travail et d'élaboration des ateliers avec le bureau d'étude en charge de l'élaboration du PCAET et de l'Agenda 21, l'AREC. La méthodologie sur ce territoire a évolué dans le sens, où d'une posture en tant qu'observatrice participante, Davia Dosias-Perla a été directement sollicitée pour mettre en œuvre l'ingénierie de la participation qu'elle a élaborée sur le territoire dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques citées plus haut. Ainsi cette implication nous a amené à développer l'ingénierie sur ce territoire. L'évolution du cadre méthodologique représente en soi un résultat et nous a permis de construire une base comparative que nous n'attendions pas et a mis en évidence la pertinence de l'ingénierie de la participation par sa capacité à répondre à un besoin complexe et s'adaptant aux public, territoire et politiques publiques.

3.2. Méthodologie et construction des données

3.2.1. Méthodologie ayant permis la construction du diagnostic partagé

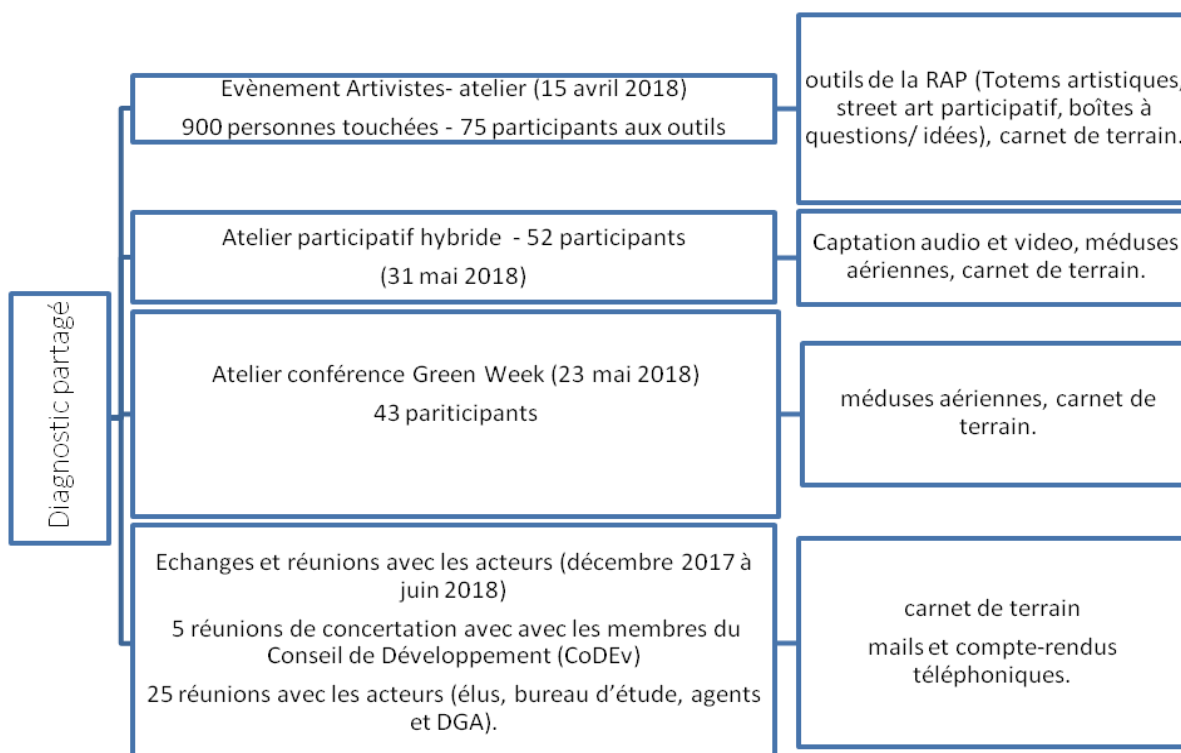


Figure 5 Synthèse méthodologique du diagnostic partagé, méthode de collecte des données et outils

L'objectif du diagnostic partagé était d'identifier les attentes de chacun des acteurs dans un premier temps afin ensuite de les affiner à travers l'atelier participatif.

Le diagnostic partagé, ayant permis l'élaboration de l'ingénierie de la participation, s'est construit grâce à l'articulation de deux approches complémentaires :

(1) La méthodologie principale

Elle s'ancre dans la RAP (Outils participatifs Totems artistiques participatifs, boîte à idées le 15 avril 2018 lors de la Course Odyssée de l'Or, Méduses aériennes lors de l'Atelier Green week 23 mai 2018 ; Méduses aériennes et débat hybride 31 mai 2018) (voir fiche annexe 01). Les méduses aériennes sont conçues pour pouvoir recueillir spontanément dans la rue les perceptions ou les avis des participants que l'évènement Artistes-atelier permet de capter. Il s'agit pour chaque outil de s'adapter au contexte et d'être le plus intuitif possible. Une première personne membre du dispositif sert de médiateur avec les totems ou les méduses, tandis qu'un deuxième membre prend des notes sur les échanges qui ont lieu, la posture, le temps passé, le contexte si le participant est accompagné ou non, dans un potentiel cadre familial ou non.

(2) et deux approches complémentaires :

(2a) des observations participantes dans le cadre : (i) de la concertation officielle menée par le bureau d'étude AGATE¹⁶ pour l'élaboration du PCAET de l'Agglomération Pays de l'Or et (ii) des réunions de COPIL pour l'élaboration des feuilles de routes en Plan Prévention Atmosphérique (PPA) de la zone urbaine de Montpellier ;

(2b) une démarche anthropologique menée sur le terrain pilote, Agglomération Pays de l'Or lors des différentes réunions, rencontres ou échanges informels, des entretiens ouverts avec certains acteurs clés (comme par exemple le Vice-Président Pays de l'Or dédié au PCAET ou l'agent responsable de l'élaboration du PCAET).

¹⁶ Le bureau d'étude AGATE (sous-traitant d'EQUINEO) a remporté l'appel d'offre du marché public de l'Agglomération pour le diagnostic et la concertation du PCAET lancé avant le démarrage du projet « Air climat santé société & Art ».

3.2.2. Élaboration de l'Ingénierie de la Participation (IP)

La méthodologie se découpe en 4 phases distinctes

PHASE	1	2	3	4
Approches méthodologiques	Analyse documents cadres PCET, Agenda 21, ScoT, PLU, Plans Mobilités, PPA	Observations participantes Pays de l'Or et Perpignan Méditerranée Métropole	Observation participante PPA et CODEV Pays de l'Or	Atelier de construction <i>design</i>

Tableau 1 : Synthèse méthodologique élaboration ingénierie de la participation

L'élaboration de l'ingénierie de la participation s'est appuyée sur le diagnostic partagé décrit précédemment. La méthodologie a consisté ensuite à articuler :

- (1) Analyse des documents cadres des institutions concernées : PCET, Agenda 21, ScoT, PLU, Plans Mobilités, PPA. (Note de synthèse analytique)
- (2) Observation participante à différentes réunions avec le Bureau d'étude Agate en charge du diagnostic du PCAET du Pays de l'Or (Carnet de terrain).
- (2bis) Observation participante avec le Bureau d'étude AREC en charge du PCEAT, Agenda 21 et ODD de Perpignan Méditerranée Métropole (Carnet de terrain).
- (3) Observations participantes en PPA, CoDev Pays de l'Or (Carnet de terrain).
- (4) Atelier de construction du *design*.

Cette approche a permis d'affiner le cahier des charges de l'ingénierie de la participation. Enfin nous avons finalisé le travail lors d'une réunion de travail à Montréal avec Jacques Chevalier. La méthodologie a consisté à articuler différents moyens habiles développés par Jacques Chevalier permettant de construire un *design* répondant à l'ensemble des contraintes du projet et issues du diagnostic partagé :

- (i) co-construction des bouquets d'actions sur la base d'objectifs co-construits par l'ensemble des acteurs et ayant fait l'objet en amont d'un travail de priorisation et de politisation des enjeux socioenvironnementaux.
 - (ii) co-construction d'indicateurs d'efficacité pour chaque action dans une approche multi-scalaires
 - (iii) identification des acteurs clés
 - (iv) analyse du niveau d'influence sur l'action à la fois comme frein ou levier
 - (v) analyse du niveau d'impact sur les acteurs de l'action
- (5) Traductions des données issues des ateliers participatifs en fonction des différents niveaux de compétences intentionnelles.

Ce dernier point est essentiel et représente une avancée majeure dans le cadre de la construction des différentes politiques publiques. Aussi la méthode a consisté à articuler :

- (i) l'analyse de corpus des différents documents officiels ou non, textes réglementaires (PCET, PLU, PLUi, SCoT, Plans de mobilité) et la gouvernance du territoire pilote. Nous avons analysé suivant le même principe la gouvernance des terrains comparatifs. Perpignan Méditerranée Métropole nous a donné un accès à l'ensemble des documents et des personnes ressources des services.
- (ii) l'analyse des spécificités relatives à la gestion des collectivités en cherchant des invariants.
- (iii) l'analyse des compétences légales déléguées à l'Agglomération (analyse comparative de la structuration des documents cadres de la collectivité Pays de l'Or (ScoT, PCET, PLUi, dossier TEPCV) et une analyse fine des attentes stratégiques et techniques des acteurs en charge de l'élaboration du document final (25 réunions avec les agents de la collectivité, DGA, DGS, élus de la commission développement durable, citoyens représentants membres du CoDev) grâce à cinq réunions de cadrage avec le bureau d'étude et le service en charge du PCAET (5 réunions entre novembre 2017 et Avril 2018) et de nombreux échanges par mails ou téléphone jusqu'en Septembre 2019.

3.2.3. Opérationnalisation du dispositif participatif

La méthodologie d'opérationnalisation du dispositif participatif se découpe en 3 phases distinctes

PHASE	1 PREPARATION	2 EVENEMENT DE RUE	3 ATELIERS PARTICIPATIFS
Approches méthodologiques	Entretiens échanges informels (Cahier de terrain)	Données construites grâce aux outils participatifs Echanges informels (cahier de terrain - anthropologie visuelle)	Données construites grâce aux outils participatifs Echanges informels (cahier de Terrain - anthropologie visuelle)

Tableau 2 : Synthèse méthodologique opérationnalisation du dispositif.

Les données se construisent suivant les trois étapes du dispositif participatif Artistes atelier. Il a été conçu pour être répliqué sur d'autres territoires. De plus il s'adapte à n'importe quelle politique publique ou dans une moindre mesure dans une logique d'actions portées par différents acteurs.

(1) Phase préparatoire

L'objectif de la phase préparatoire est de générer une dynamique citoyenne en rencontrant les acteurs afin d'établir un pré-diagnostic des besoins locaux. Cette première étape permet de construire tout un ensemble de données par une approche anthropologique classique et la tenue du cahier de terrain. Les acteurs dans cette phase nous permettent de prendre le pouls de la commune investie et d'identifier les problèmes et les tensions politiques et sociales. L'ensemble des entretiens, des rencontres plus ou moins formelles permettent d'enrichir le cahier de terrain.

(2) Phase événement Artistes-atelier de rue

L'objectif est de cartographier les attentes et perceptions citoyennes, de mobiliser les acteurs en portant une attention particulière aux acteurs les plus éloignés de la société civile organisée, de cartographier les enjeux politiques des questions relatives aux enjeux Air Climat Santé et de récolter les premières idées d'actions à réaliser ou existantes.

Les données sont construites suivant une formalisation écrite directe sur les outils participatifs (essentiellement les méduses aériennes). De plus les différents échanges informels sont retranscrits par les participants au dispositif sur différents supports et sur le cahier de terrain. Une attention est portée sur les catégories d'acteurs rencontrés. Sur le plan méthodologique cette phase a permis de récolter un grand nombre de données permettant de développer une analyse *a posteriori* fine de la commune. Cependant lors de certains événements la mobilisation a été au-delà de nos attentes, les jauges étant très importantes, la dizaine de personnes mobilisées comme personnes ressources pour récolter les données n'était pas suffisante pour optimiser la construction des données et maîtriser les biais.

C'est pourquoi *a posteriori* nous avons testé un outil participatif de cartographie des actions et attentes citoyennes lors des marches pour le climat dans lesquels nous étions investis en tant que coorganisateur. Ce type d'outil permet d'optimiser le rendement de captation des citoyens (suivant les données de Citoyens pour le Climat Montpellier : 10 000 personnes environ à la marche, près des deux tiers soit environ 6600 personnes jusqu'à la fin de la marche à la Halle tropisme de Montpellier, 800 cartes actions récoltées sur une cartographie géante de 6m par 3m). Cependant l'identification des catégories socioprofessionnelles restent difficiles à appréhender. La méthode aurait nécessité dans tous les cas une approche classique complémentaire par échantillonnage que nous n'étions pas en mesure de développer.

(3) Phase opérationnalisation des ateliers participatifs utilisant l'ingénierie de la participation

L'objectif est d'animer des ateliers participatifs institués avec le conseil municipal en collaboration avec les services et les citoyens volontaires pour s'engager dans la démarche. Le premier atelier participatif correspond à la première étape de l'ingénierie (cf. figure 6 p. 31). Lors de chaque atelier les données sont construites de la façon suivante :

- (i) Les éléments manuscrits sur chaque feuille. Des codes couleurs permettent de distinguer l'évaluation de l'action (jaune), les freins et limites (en rouge), les leviers et ressources (en vert), les commentaires (en bleu) et l'action (blanc).
- (ii) les enregistrements audio à chaque table (dans la limite des moyens techniques disponibles)
- (iii) les enregistrements vidéo et les entretiens vidéos avec les acteurs quand les moyens techniques sont disponibles
- (iv) l'enregistrement audio de la plénière en fin d'atelier
- (v) les captations photos des différentes étapes de coproduction sur les feuillets

(vi) les listes de mails des participants aux ateliers (informations soumises à confidentialité)

(vii) la tenue d'un cahier de terrain permettant de noter l'ensemble des échanges notamment avant et après l'atelier.

3.2.4. Réaction suite aux résultats des ateliers participatifs

A la suite des ateliers une synthèse est envoyée à l'ensemble des acteurs par courrier électronique. Les échanges et les réactions qui s'en suivent constituent de la donnée. Dans le cas de la commune de Valergues où nous avons pu développer le dispositif plus loin que les autres communes, ces échanges ont permis de rapidement mettre en place les autres ateliers participatifs et passer concrètement à des actions sur le terrain. De plus, plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu avec les services de l'Agglomération permettant ainsi de construire des données sur le processus d'institutionnalisation du dispositif participatif.

Enfin nous intégrons l'ensemble des réunions avec les acteurs des différentes instances communes et Agglomération portant spécifiquement sur notre dispositif participatif.

4. Bilan / Principaux résultats obtenus

4.1. Élaboration du diagnostic partagé en vue de définir le cahier des charges de l'ingénierie de la participation

4.1.1. Une phase test du dispositif de mobilisation Artistes-atelier validée.

COURSES	DATE	PERSONNES TOUCHÉES	PERSONNES MOBILISÉES
Duo des Cabanes	11 février 2018	1000	80
Odyssée de l'Or	15 avril 2018	900	75

Tableau 3 : Jauge d'impact et de mobilisation

Nous avons opéré deux phases de mobilisation en s'appuyant sur deux événements sportifs sur la commune de Maugeio-Carnon. La première s'est opérée le 11 février 2018 lors du Duo des cabanes course déguisée de 14 km en duo le long de l'étang de l'Or. Cette course est limitée à 600 participants en raison du cadre environnemental protégé mais elle mobilise un très large public en raison de son côté festif et ludique. En effet sa spécificité est de jaloner le parcours des stands de dégustations d'huitres, de saucisses, d'animation musicale avec de la musique gitane traditionnelle. L'objectif était d'analyser les représentations spontanées des personnes rencontrées et de présenter par la même occasion le projet en phase de démarrage.

Nos deux comédiens de rue, arborant une tenue sur laquelle était imprimée une œuvre du Street Artiste Sunny Jim (intitulée Ecologie), équipés d'un landau des années 1960 avec des flyers, une sono et un micro ont arpenté le parcours à la rencontre du public nombreux amassé tout au long du chemin. Les deux comédiens partis les premiers sont arrivés les derniers et ont remporté le prix du meilleur déguisement ce qui a permis de présenter le projet lors du traditionnel repas de fin de course à l'espace Morastel de Maugeio devant environ 400 personnes. L'impact du dispositif est important mais les jauges de personnes touchées sont difficiles à cerner et avoisine environ les 1 000 personnes pour une interaction effective avec environ 80 personnes (voir tableau 3 ci-dessus).

Nous avons ensuite co-organisé avec le Club Rotary Odyssée, la course L'Odyssée de l'Or le 15 avril 2018 située comme la course précédente autour de l'étang de l'Or. Cette course était dédiée aux liens entre la qualité de l'air et la maladie de Parkinson. Les fonds récoltés étaient dédiés à l'association France Parkinson avec qui nous avons étroitement collaboré. Le dispositif Artistes-atelier installé sur la plaine des jeux au cœur de l'évènement a mobilisé deux marionnettes géantes des Géants du Sud, des œuvres de Street Art de Sunny Jim et CSSJpeg, une fanfare, un groupe de majorette masculine, un stand de danse avec un car podium et un danseur Shane ayant créé une chorégraphie spécialement pour l'évènement et la thématique. Deux types d'outils participatifs étaient disposés sur l'espace scénographique, des totems géants et des boîtes à idées. Dix bénévoles Artistes-atelier étaient présents sur les lieux pour discuter avec les personnes rencontrées, leur présenter le projet et les inviter s'ils le souhaitaient à participer aux outils. Nous avons touché environ 900 personnes lors de cette journée et mobilisé 75 participants.

Les jauges d'impact et de mobilisation sont satisfaisantes. Le dispositif Artistes-atelier de rue permet de démocratiser les enjeux dans des espaces permettant et répond en grande partie au déficit de mobilisation des citoyens dans les politiques publiques. Cependant, l'analyse de catégories socioprofessionnelles est limitée par les difficultés à mener une enquête massive sur un temps relativement très court. Ces biais peuvent être limités par la mobilisation d'un très grand nombre de bénévoles. Malgré ces limites, le test du dispositif Artistes-atelier de rue permet une large sensibilisation et une mobilisation relativement satisfaisante de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles et surtout celles considérées comme des publics éloignés..

4.1.2. Identification des attentes : co-construction du diagnostic partagé.

Le cahier des charges initial de l'ingénierie était de concevoir un dispositif combinant plusieurs outils ou moyens habiles permettant d'améliorer l'efficacité des actions tout en intégrant l'ensemble des acteurs et leurs attentes tout en permettant la prise en compte des différents niveaux d'échelles d'espace et de temps. Il s'agit d'intégrer dans un même *design* la prise en compte de l'ensemble des contraintes inhérentes sur la base du diagnostic partagé réalisé avec les acteurs du territoire.

Comme nous le précisons dans les aspects méthodologiques précédemment, la construction du diagnostic partagé ayant permis l'élaboration de l'ingénierie de la participation a demandé un temps de co-construction d'environ neuf mois de fin Aout 2017 au 31 mai 2018 lors duquel nous avons investi le terrain pilote et les territoires comparatifs notamment la communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole. Les éléments qui suivent décrivent les différents éléments ayant permis l'élaboration du diagnostic partagé.

L'analyse du diagnostic partagé se caractérise par six éléments présentés dans le tableau 4 ci-dessous. Les éléments relatifs à chaque point sont détaillés ensuite.

Éléments	Caractérisation	Contraintes
1	L'éthique professionnelle technico administrative des agents de la collectivité en charge de l'élaboration du PCAET	Tension entre la volonté de développer la participation et les craintes de ne pas en maîtriser la conflictualité. Volonté de maîtriser le processus et difficulté à co-construire des actions
2	Des difficultés propres aux élus Vice-présidents de la commission Développement Durable en charge du vote du PCAET	A l'échelle de la collectivité il existe une forte dépendance des élus vis-à-vis de leur service et par voie de conséquence aux bureaux d'études.
3	Quand la participation devient un enjeu électoral	La participation devient un enjeu électoral d'autant plus qu'à l'échelle communale elle engage peu les élus.
4	La volonté de contribution des citoyens ordinaires et des collectifs habitants	Les citoyens ordinaires non engagés dans la société civile organisée telles que les associations environnementales ou les ONG souhaitent véritablement s'investir. C'est notamment le cas des gilets jaunes malgré une défiance affichée vis-à-vis du pouvoir.
5	Des garanties d'une participation citoyenne efficace demandée par les opposants politiques	Le débat hybride participatif a porté principalement sur les conditions d'une participation. L'adhésion de l'association Artivistes-atelier à l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne ¹⁷ est un gage de neutralité sans pour autant représenter une garantie de passage à l'action.
6	Un espace de débat pour les usages des agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs	Les agriculteurs sont exaspérés d'être stigmatisés dès lors qu'ils ne sont pas « bio » et attendent de la participation un espace de débat permettant de faire mieux connaître leurs contraintes d'usages afin de les valoriser.

Tableau 4 : Synthèse du diagnostic partagé

¹⁷ L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC) est un réseau national de praticiens et chercheurs engagés dans des démarches participatives, désireux de mutualiser leurs pratiques et de les faire progresser. .

4.1.2.1. Premier élément de diagnostic partagé : l'éthique professionnelle technico administrative des agents de la collectivité en charge de l'élaboration du PCAET

Ce premier élément a une importance capitale et sera repris dans l'analyse du processus d'institutionnalisation. L'analyse croisée des outils participatifs, du cahier de terrain et des différents échanges informels fait ressortir une tension voire une contradiction dans les pratiques professionnelles des agents dans leur volonté de développer une participation massive tout en ayant une forme de crainte. Cette réticence est due aux craintes liées à la création d'une trop forte conflictualité en raison d'une trop forte mobilisation. Ainsi, les agents de la collectivité (chef de service et DGA) en charge du PCAET souhaitent ouvrir l'élaboration du PCAET aux citoyens ordinaires comme le souligne le slogan choisi de la journée « Green Week » de la collectivité : « *Tous acteurs du changement climatique* » et en même temps manifestent une certaine frilosité vis-à-vis des citoyens quitte à limiter à son strict minimum leur expression lors de ces rencontres. Les agents perçoivent la participation comme une source de conflits sociaux et par suite un frein à l'élaboration d'un plan d'actions comme le souligne un membre du bureau d'étude mandaté par le service de l'Agglomération en charge de l'élaboration du PCAET : « *non mais les citoyens ne vont pas non plus faire le plan d'actions* » (E1, réunion de travail enregistrée sur un verbatim). En ce sens, les citoyens présents dans le cadre de la concertation réglementaire du PCAET sont tous cooptés, en grande majorité membres du Conseil de Développement (CoDev) et/ou triés sur le volet en veillant à aplanir la contestation et les divergences de points de vue sur les stratégies déjà mises en place par la collectivité et pouvant potentiellement intégrer le nouveau PCAET.

De plus, les agents de la collectivité sont avant tout soucieux des textes réglementaires : « *il faut que ça rentre dans les compétences de l'Agglomération et surtout dans le PCAET* » (E2, réunion de travail enregistrée sur un verbatim). Aussi la mobilisation citoyenne opérée par la collectivité a limité les possibilités de contribution multi-acteurs compte tenu du fait que : « *faut pas que ça prenne mille ans non plus et puis que ce soit à côté de la plaque* » (E3, réunion de travail enregistrée sur un verbatim) comme le souligne un agent de la collectivité. Sur le principe, dans leurs discours généraux confirmés par l'analyse des feuillets de couleur orange dédiés aux « Actions » des méduses aériennes, tous les agents y compris les DGA et DGS sont favorables à une plus grande participation citoyenne dans le processus de décision. Quand on approfondit l'enquête, les agents ont plus de difficulté à renoncer à leur posture dominante due à leur statut professionnel. Aussi la prise en compte des contraintes et des habitus professionnels des agents a constitué le socle dans l'élaboration de l'ingénierie de la participation.

4.1.2.2. Deuxième élément de diagnostic partagé : des difficultés propres aux élus Vice-Présidents de la commission Développement Durable en charge du vote du PCAET

L'analyse des différentes données met en avant la tension vécue par les élus Vice-Présidents au sein de l'Agglomération pour lesquels apparaît une réelle difficulté à mettre en place des actions concertées en raison d'une importante inertie politique et administrative sur le territoire. De plus il existe une difficulté supplémentaire d'appropriation des enjeux et du domaine technique par certains décideurs politiques. Au final l' élu est contraint de s'en remettre à l'expertise croisée des agents et du bureau d'étude¹⁸. Ces difficultés se retrouvent sur les territoires comparatifs. Il existe une réelle volonté indépendamment des couleurs politiques à mettre en œuvre des politiques publiques. Cependant les leviers d'actions sont dans les mains des services et en filigrane des bureaux d'études dont le mandat économique est à questionner dès lors qu'il s'agit d'administrer des biens communs.

¹⁸ Il est important de mentionner que la Vice-présidente à l'environnement est décédée en novembre 2018 au moment où nous déployons le dispositif ce qui a perturbé nos actions sur le terrain et une analyse en continue des effets du dispositif sur un de nos acteurs centraux.

4.1.2.3. Troisième élément de diagnostic partagé : quand la participation devient un enjeu électoral

Nous relevons également que les élus locaux se sentent en tension entre leur mandat et les élections municipales approchant et le positionnement que l'exercice de participation citoyenne leur demande. En effet, par exemple à l'échelle de Mauguio Carnon qui est la plus grande commune de l'Agglomération, il existe une forme d'engouement participatif. Des acteurs historiquement dans des pratiques participatives telle que l'association opposante à l'équipe municipale en place, « La fabrique citoyenne du pays de l'or » proche d'EELV, se sont sentis dépossédés de leur identité « participative » par l'équipe actuellement élue à la Mairie. Suite au débat test du 31 mai 2018, courant juin 2018, la Mairie a mis en place un budget pour des projets participatifs qui n'a pas été reconduit en 2019. A l'échelle communale, les élus ont une réelle volonté d'action d'autant que la participation citoyenne devient un enjeu électoral majeur sans que pour autant cela puisse représenter une source de danger pour l'équipe en place.

4.1.2.4. Quatrième élément de diagnostic partagé : la volonté de contribution des citoyens ordinaires et des collectifs habitants

Lors de la phase de diagnostic partagé, les citoyens, habitants dits « ordinaires », c'est à dire qui ne sont pas engagés ou membres d'une association ou d'un collectif et qui ne sont pas non plus engagés politiquement sur leur territoire ont participé aux dispositifs et rencontres. Nous avons dans l'atelier du 31 mai 2018, par exemple un groupe de majorettes masculines : « l'éthons de l'or - la joie de vivre de Mauguio », non militant, loin des préoccupations environnementales et que nous avons mobilisé lors de la course pédestre organisée au mois d'avril 2018.

De manière générale, ces acteurs ne sont pas militants écologiques, ne savent pas pour qui ils vont voter et s'ils votent. Ils expriment clairement le fait de « simplement » vouloir apporter leur contribution comme le souligne un habitant salarié du territoire : « Il y a des projets qui se font et d'autres qui prennent un temps fou à voir le jour parce qu'ils manquent des expertises, des budgets, alors que si on nous demande, nous, on a pleins d'informations, on vit sur le territoire, on s'y déplace tous les jours, qu'il pleuve ou qu'il fasse nuit » (E4 échange informel retranscrit sur un verbatim).

De l'autre côté, des associations militantes pour la mobilité et les enjeux de qualité de l'air expriment leur volonté de participer pour avoir une transparence des positions des élus et pouvoir être leviers pour engager des actions répondant à leur problématique sanitaire de pollution atmosphérique. A l'analyse des prises de paroles et des données récoltées sur les « méduses aériennes », les membres de ces collectifs habitants ordinaires se retrouvent en prise avec les oppositions politiques. Ils ont du mal à favoriser la mise en place ou l'inflexion d'actions en raison de la complexité des différents niveaux d'échelles décisionnaires (Conseil Départemental, Agglomération, Municipalité, Conseil Régional, décisionnaire privé). Leurs souhaits se limitent à ce que leurs revendications soient entendues et que des actions soient mises en place sur leur territoire.

4.1.2.5. Cinquième élément de diagnostic partagé : des garanties d'une participation citoyenne efficace demandée par les opposants politiques

Le débat participatif du 31 mai 2018 à Mauguio a été l'occasion pour l'ensemble de ces acteurs de se saisir des enjeux, de reformuler et repolitiser certaines questions. La question de la participation et de ses modalités d'application est ressortie comme l'enjeu majeur. L'analyse de ce premier atelier hybride/débat participatif ¹⁹est essentielle pour l'élaboration du *design* (cf. 2.2) de l'ingénierie. En effet le débat participatif du 31 mai 2018 a porté notamment sur la participation ainsi que sur la qualité de l'air et les mobilités. Les échanges contradictoires autour de la participation citoyenne ont permis de mettre au jour la nécessité de mettre les habitants au cœur du processus décisionnel, les risques d'instrumentalisation limitant l'efficacité de l'action. Pour exemple, un représentant associatif local représentant d'une liste opposante de l'équipe en place prend la parole au nom de ses membres : « quelle garantie que cette participation engagera des actions et n'en aura pas que le nom ? » (E5 échange informel retranscrit sur un verbatim). Autrement-dit, l'opposition municipale dans une certaine limite est prête à jouer le jeu du participatif à partir du moment où elle a les garanties d'une conduite éthique du débat et d'une réelle mise en œuvre des actions. L'adhésion de l'association Artistes-atelier à l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est un gage de neutralité sans pour autant représenter une garantie de passage à l'action sur la commune.

4.1.2.6. Sixième élément de diagnostic partagé : un espace de débat pour les usages des agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs

Les professionnels de la commune de Mauguio-Carnon présents à l'atelier du 31 mai 2018 : agriculteurs et maraichers ont exprimé bien vouloir participer à l'élaboration de plans d'actions à l'échelle locale et territoriale notamment avec le PCAET. Toutefois, ils ont unanimement souligné leur exaspération d'être stigmatisés si leur pratique n'est pas certifiée « Bio », dans le cas où leurs espaces agricoles sont proches d'habitations. Ils attendent de la participation un espace de débat permettant

¹⁹ L'atelier hybride du 31 mai 2018 sur Mauguio était très attendu par les acteurs de la commune, les agents de l'ADEME, les collectifs citoyens et associations locales, ce sans compter les élus municipaux et de la collectivité. Il intervenait dans un contexte parfois tendu avec les agents de l'Agglomération ayant peur de ne pas maîtriser l'aspect participatif trop ouvert du dispositif et soucieux de mener le cadre de la concertation sans faire de vague. Le contexte politique local n'était pas moins favorable, l'opposition EELV au Maire, ancien Président de l'Agglomération, ayant lié une alliance avec la droite de l'actuel Président de la collectivité.

de faire mieux connaître leurs contraintes d'usages et de valoriser leurs usages en s'engageant dans les plans d'actions environnementales de leur territoire.

4.1.3. L'identification d'un commun : l'action environnementale

L'ensemble de ces données nous a permis de dresser le diagnostic partagé mettant au jour les attentes et les craintes de l'ensemble des acteurs des élus, des citoyens, des agents et du bureau d'étude en charge de l'élaboration du plan d'actions du PCAET. Pour concevoir le *design* de l'ingénierie de la participation présenté ci-dessous (cf. figure 6) il était nécessaire d'identifier ces conditions permettant une inflexion des asymétries de pouvoir en faisant en sorte que chacun puisse se sentir à sa place et que sa parole soit écoutée et puisse s'incarner en action pour l'environnement.

La phase de diagnostic partagé a donc permis d'identifier un plus petit dénominateur commun relatif à l'ensemble des acteurs, à savoir l'action environnementale et son efficacité. A titre d'exemple un citoyen ordinaire nous exprimait : « *je n'ai jamais été écolo mais j'aimerais pouvoir laisser une empreinte positive pour mes enfants et petits-enfants et faire ce que je peux à mon niveau concernant le climat, la qualité de l'air ou la pollution* » (E6, échange informel retranscrit sur un verbatim). La notion de commun avec toutes les limites qu'il est important de souligner, a joué un rôle fédérateur, l'importance de l'enjeu climat prévalant sur les intérêts plus personnels. Autrement dit, l'ingénierie construite devait permettre la prise en compte des intérêts de chacun tout en répondant au besoin de la collectivité en matière de compétence et de stratégie.

4.2. Une ingénierie de la participation : un outil pour décider ensemble au service des territoires et de la recherche

L'ingénierie a été conçue afin de pouvoir mettre en place de bouquet d'actions à partir d'un objectif co-construit et évaluer l'efficacité de chaque action sur différentes échelles de temps sur la base d'une co-construction des indicateurs d'efficacité. L'ingénierie de la participation constitue le cœur du *design* des ateliers participatifs et s'intègre dans le dispositif plus général de Recherche Action Participative.

Le *design* propre de l'ingénierie de la participation rend possible la co-construction de la politique publique et surtout apporte les conditions d'intégration des citoyens dans le processus. L'ingénierie vise à éviter les écueils du « participationnisme » maintes fois identifiés (Aldrin, Hubé, 2016). Le diagnostic partagé a permis de créer un cadre référentiel commun notamment sur les enjeux de la participation, la place des chercheurs du projet et de la structure Artivistes-atelier, le rôle des acteurs locaux et des institutions dans la démarche générale. Ces aspects co-construits permettent de proposer une ingénierie de la participation avec un potentiel évolutif et adaptatif à chaque territoire. L'ingénierie de la participation s'avère un outil pour décider ensemble efficace en vue d'une action environnementale sur les enjeux air, climat, santé.

Fonctionnement de l'ingénierie de la participation

Elle permet de :

- (i) co-construire des objectifs du territoire pilote sur la base des perceptions des enjeux ;
- (ii) établir avec les acteurs l'état des lieux des actions et des projets existants permettant d'atteindre l'objectif ;
- (iii) évaluer de manière démocratique et sur la base de critères co-construits l'efficacité des actions en cours ou passées ;
- (iv) co-construire un plan d'actions intégrant les indicateurs d'efficacité ;
- (v) programmer les actions en identifiant les acteurs clés et porteurs d'un plan d'actions à l'échelle communale et intercommunale avec des indicateurs de suivi et d'efficacité des actions dans le temps comme indiqué via les différentes étapes de l'ingénierie.

4.2.1. ETAPE 1 : Co-construction des bouquets d'actions (voir figure 6).

Les participants co-construisent des bouquets d'actions existantes ou non en évaluant leur efficacité sur une échelle de 0 (inefficace) à 5 (efficacité maximale) au moment de l'atelier et sur une échelle de temps dont ils déterminent la pertinence. Les échanges permettent de faire émerger les premiers freins et leviers à l'action. Un second atelier permet d'approfondir ces résultats dans une logique de planification.

Cette étape est le cœur de l'ingénierie, elle peut se décomposer en deux ateliers participatifs complémentaires. Le *design* du premier atelier central se décompose en huit étapes (voir figure 6). Ces étapes permettent de co-construire les linéaments d'une politique publique : de l'identification d'actions à leur mise en œuvre en passant par l'évaluation de leur efficacité. Ce *design* est conçu pour permettre l'expression du dissensus et de réguler la conflictualité de manière positive, c'est à dire de laisser la place au débat et aux controverses en privilégiant la logique d'action. Sur le plan ontologique, les acteurs sont d'accord pour débattre de solutions à co-construire tout en acceptant les oppositions sur le plan axiologique intégrant les

aspects politiques, les normes et les valeurs tout en mobilisant un métissage des expertises des chercheurs présents et expérimentelles des autres acteurs.

Sur le plan de la recherche il s'agit de construire des données de deux types: les productions écrites des participants et l'enregistrement des débats de chaque table de travail lors de l'atelier et idéalement doublé avec de la vidéo et des captures photos. De plus un observateur dédié par table de travail note sur son cahier toute une somme d'informations : les postures, l'usage des téléphones, les discours, le temps de prise de parole, etc. Lors des échanges informels autour des tables émergent les critères d'efficacité et les représentations d'efficacité des actions permettant d'atteindre l'objectif central. L'évaluation partagée est le socle de la planification des actions et préfigure l'étape 2.

Figure 46 : Phase 1 de l'Ingénierie de la Participation pour l'élaboration des PCAET créée et développée par Davia Dosias-Perla



DESIGN ETAPE 1	OBJECTIFS - DEROULE
PRESENTATION	Temps de cadrage et présentation des objectifs de l'atelier et du déroulé. Parfois l'exercice se fait avec la prise de parole d'experts, chercheurs ou élus.
CHOIX DES ENJEUX A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	Les participants se lèvent et créent des familles d'enjeux qu'ils souhaitent traiter et se réunissent par table en présence d'un facilitateur Artivistes après avoir priorisé les enjeux à traiter pour le territoire.
CO-CONSTRUCTION DES OBJECTIFS	Autour de chaque table, les participants débattent librement et s'accordent sur un objectif à atteindre (les autres objectifs sont inscrits sur le bas de la feuille et pourront être traités ultérieurement). L'objectif stratégique ou quantitatif est inscrit au centre du support.
CO-CONSTRUCTION DES ACTIONS	Les participants débattent des actions à mettre en place ou à renforcer pour atteindre l'objectif. Ils tracent un rayon et écrivent au bout du rayon l'action.
EVALUATION DES ACTIONS ET CRITERES DE SYIIVI	Les participants tracent sur chaque rayon une graduation de 0 à 5 correspondant et évaluent et indiquent l'efficacité de l'action à T0 (c'est-à-dire au moment de l'atelier) et suivant l'échelle de temps pertinente (par exemple T+1 = 1 an, T+5 = 5 ans) le niveau d'efficacité qui pourraient être atteint.

IDENTIFICATION DES ACTEURS CLES	Les échanges ébauchent les prémisses de l'identification des acteurs intervenant dans la mise en œuvre et la réalisation de l'action et l'identification des délégations administratives.
CAROUSSEL	Les participants sont invités ensuite à changer de table. Le facilitateur synthétise le travail effectué. Les participants peuvent amender, corriger ou ajouter des actions suivant le protocole défini précédemment. A intervalle de temps de plus en plus réduit l'ensemble des participants intervient ainsi sur chaque enjeu.
SYNTHESE	En plénière, un participant par enjeu synthétise le travail qui est librement commenté.

Tableau 5 : Déroulé de l'atelier participatif Artistes-atelier Étape 1

4.2.2. ETAPE 2 : Identification pondérée des acteurs clés (cf. figure 7).

Cette deuxième étape permet d'identifier les acteurs clés et leur positionnement dans la planification et la conduite de l'action. Le *design* de cette étape s'appuie sur un travail de recherche préalable (Dosias Perla et al., 2018).

Cette étape permet de créer les linéaments pour la traduction des bouquets d'actions citoyennes en plans d'actions publics aux échelles de la municipalité et/ou de la collectivité territoriale. Ce travail est possible en suivant les étapes clés de cette deuxième étape et notamment en identifiant les différentes délégations de gestion, de contrôle, de suivi et de réalisation des actions.

Pour ce faire les participants suivent le *design* ci-dessous :

DESIGN DE L'ETAPE 2	OBJECTIF - DEROULE
SYNTHESE DE L'ATELIER 1	Amendements par les participants
IDENTIFICATION DES ACTEURS CLES PAR FAMILLES D'ENJEU	Identification de porteurs ou partenariats potentiels et analyse de leur degré d'influence sur l'action et des effets de l'action sur ces acteurs et l'institution.
ANALYSE DES ACTEURS CLES : STAKEHOLDER RAINBOW ANALYSIS	Planification de la mise en œuvre des actions prioritaires et identification des indicateurs de suivi pour l'efficacité des actions.
IDENTIFICATION DES RESSOURCES ET FREINS A L'ACTION	
IDENTIFICATION DES INDICATEURS	Co-construction des indicateurs permettant de déterminer l'efficacité des actions.
MISE EN COMMUN	Stratégie partagée et validée par les participants. Suites à donner (traduction).

Tableau 6 : Déroulé de l'atelier participatif Artistes-atelier Étape 2

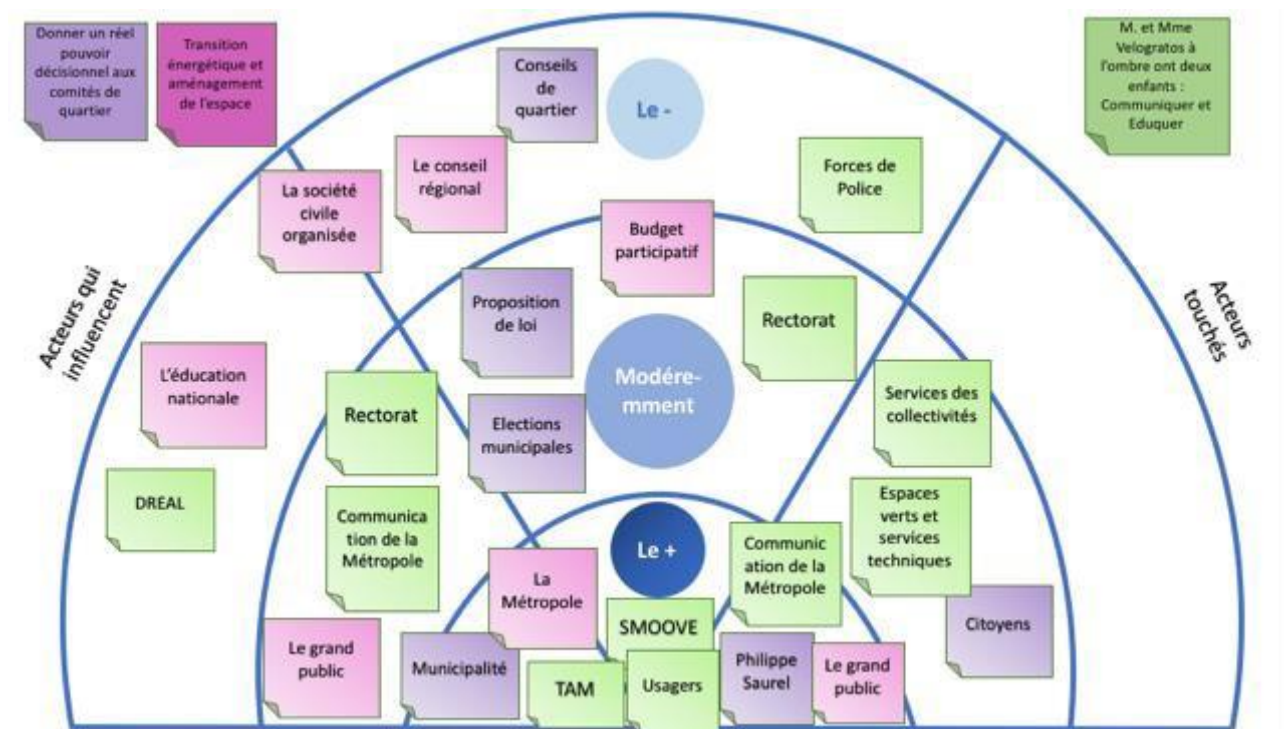


Figure 5 : Phase 2 Stakeholders Rainbow Analysis avec le moyen habile "analyse d'acteurs" conçus par Chevalier, 2013 issue de *Dosiers-Perla, D. et al., 2018, p.18.*

4.2.3. ETAPE 3 : Traduction dans les documents cadres de l'institution

Cette étape consiste à traduire les actions en fonction des délégations de compétences et de services en regard des orientations stratégiques des communes et de la collectivité (échelle locale avec notamment PLU, Plan de Déplacement ou de Mobilité, Stratégie Agenda 21 et au niveau du PCAET).

Sur le plan de la recherche, les débats portant sur la planification et l'efficacité des actions aux échelles locales permettent d'interroger toute la complexité du millefeuille institutionnel. En effet, les différentes échelles de délégation émergent lors du processus propre à l'ingénierie et rendent compte de la complexité des logiques d'actions inhérentes à nos institutions.

Pour rappel, les données issues des ateliers participatifs permettent la construction des bouquets d'actions en fonction des enjeux prioritaires sur la base des objectifs co-construits, chaque action étant évaluée grâce à un indicateur d'efficacité. De plus la mise en œuvre de chaque action s'appuie sur l'analyse pondérée des acteurs. Reste à traduire l'ensemble de ce travail de façon technique afin qu'il puisse être intégré dans la politique publique. Ce travail de traduction est absolument essentiel et permet véritablement le passage à l'action.

La traduction s'opère en plusieurs étapes :

(1) Dans un premier temps l'ensemble des données issues des ateliers réalisés à l'échelle des communes fait l'objet d'une traduction (voir tableau 8 page suivante extrait du document de la commune de Valergues). Les actions sont classées suivant trois catégories construites par les acteurs lors des ateliers et faisant l'objet d'un code couleur dans le tableau de traduction :

En rouge : Changements majeurs et radicaux d'usage et de pratique

En Bleu : sages courants: individuels, professionnels et collectifs

En jaune : communication - Sensibilisation

Le tableau ainsi construit (voir exemple page suivante tableau 8) se limite à reprendre l'évaluation de l'efficacité suivant deux colonnes.

La première colonne correspond à l'évaluation de l'efficacité de l'action au moment de l'atelier si elle existe. Si elle n'existe pas, par défaut, l'efficacité est considérée comme nulle.

La deuxième colonne correspond à l'évaluation projetée sur une échelle de temps que les acteurs ont estimée comme pertinente.

(2) Dans un deuxième temps, un tableau synthétise les actions et les acteurs clés identifiés et ayant fait l'objet d'une mesure de leur pondération relative par rapport à leur influence stimulante ou limitante sur l'action et le niveau d'impact en retour de l'action sur eux-mêmes. Le tableau 7 ci-dessous illustre à nouveau un exemple extrait de la commune de Valergues.

ACTIONS	ACTEURS CLES
(1) Améliorer le tri des déchets professionnels	POA : Agent du service environnement, DGA en charge des déchets, municipalité (élus), professionnels du territoire, les donneurs d'ordre

Tableau 7 : Exemple d'identification de la cartographie des acteurs concernant le tri des déchets professionnels.

(3) Dans un troisième temps, ces actions doivent être ensuite ventilées en fonction des cadres réglementaires et du niveau de délégation de l'action. Par exemple, la compétence concernant la construction d'une piste cyclable à l'intérieur d'une commune dans la Communauté d'Agglomération Pays de l'Or revient à la commune alors que dans le cadre de la Métropole de Montpellier, cette dernière sera en charge de la mise en œuvre de l'action. C'est pourquoi dans le cadre de notre projet, le territoire pilote étant une Agglomération nous avons opéré un travail de traduction sur ces bases réglementaires (voir tableaux 8 & 9).



ENJEU DECHETS

20 ACTIONS



Changements rapides et faciles d'usage et de pratique

Mesures incitatives, professionnelles, réglementaires

Communication - Sensibilisation

La répartition des catégories d'actions tend à davantage s'équilibrer. Les participants ont proposé des nouvelles actions nécessitant des réformes en profondeur en remettant en question dans une certaine mesure le principe du pollueur payeur. De plus les actions liées à la sensibilisation et la communication notamment auprès des futures générations sont apparues. Notons que les actions du premier atelier n'ont pas été amendées.



**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIAL**

Actions	Efficacité 2018 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Améliorer le tri des professionnels	2,5	4 (sur 6 ans)
Revisiter les modalités pratiques	0,5	3 (sur 1 an) - création de concours par famille, par quartier - COD chargé de communication en matière
Améliorer le tri des déchets	2	3 (sur 2 ans) - un péroréglant le tri du verre - système appli dédié
Continuer le ramassage « classique » collecté	4	2,5 (sur 6 ans)
Améliorer les conditions d'utilisation à la déchèterie pour les professionnels	0,5	- Suivre au travail de sensibilisation et développer un outil à l'échelle de la commune entre professionnels. - Plateforme gérée par la Mairie ?
Developper le tri dans les épicerie et commerces alimentaires	0	1 (sur 18 mois environ) - développer les consignes - aides de l'ADHébé pour l'Agglomération - Matière distribuée des sacs pour les courses - analyses de l'Agglomération dans la démarche
Réduire les emballages chez les commerçants	0	idem
Ramassage des déchets dans le nuage	5	2,5 (sur 6 ans) passer de 3 passages à 1 comment ? Compost + sensibilisation + auto-organisation
Sensibilisation et Communication multi-canal	4	4,5 (sur 1 an)
Sensibilisation auprès de commerçants et professionnels	2	4,5 (sur 2 ans)
Developper le compost dans le centre-ville	1	4 en diminuant le bruit des déchets verts autrement
Developper la présence de poules (ou autres animaux) dans les familles et établissements	1,5	4,5 (sur 2 ans) - Sensibilisation - Informations sur les aides - Regroupement par quartier - Retour d'expérience et partage avec les jardins familiaux
Communiquer sur des opérations existantes de dépôts des bouchons ou déchets	1	4 (sur 2 ans) avec une campagne portée par la municipalité et POA avec des relais presse et le Magazine de l'Agglomération
Synchroniser les horaires des déchèteries	1,5	2,5 (en moins d'1 an)
Créer des bacs de récupération de bouchons plastiques en centre ville, devant les écoles, dans les commerces	0	3,5 (sur 18 mois) Le suivi se ferait sur la base du tonnage récupéré / an sur 3 ans
Faire intervenir le bus de la déchèterie pour faire les écoles (ou, universitaires, déchèterie et Océria)	0	5 (sur 2 ans) avec le soutien et une action portée par POA
Mettre en place une redevance pour les communes mettant en « libre accès » les poules, cochons comme alternative de réduction des déchets produits. (gestion municipale ou associative)	0	2 (sur 2 ans) Indicateurs: La diminution des déchets organiques, la quantité de déchets emmenés aux animaux, la volonté de familles, associations de développer la mutualisation de la gestion des animaux par des collectifs de voisinage par exemple
Autoriser aux professionnels d'apporter leurs déchets gratuitement	0	A mettre en discussion avec POA

Tableau 8 : conversion des bouquets d'actions à l'échelle des communes

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenaires POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; CREATION OU AMENAGEMENT ET GESTION DE PARCS DE STATIONNEMENT D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
AM1	Maillage des transports en commun inter communes	A définir	Municipalités Artistes atelier
AM2	Maillage des pistes cyclables	Atelier participatif à l'échelle de POA Présence de l'ensemble des acteurs clés Fréquentation des pistes cyclables Retour de satisfaction et d'usages	Municipalités Artistes atelier Association Vélo Pays de l'Or
AM3	Réduire la mobilité motorisée à l'échelle des communes co working	Étude des usages et pratiques (mobilité domicile-travail) sur 1 an	A définir
AM4	Télétravail	Étude des usages et pratiques (mobilité domicile - travail) sur 1 an	A définir
AM5	AM5 Couloirs de bus dans les communes et sur le territoire POA Nombre de couloirs de bus Aménagements Utilisation de bus A définir	Nombre de couloirs de bus Aménagements Utilisation de bus	A définir

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenaires POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : EAU			
EAU1	Plantations « aune visqueuse » au niveau des points de captages d'eau --> suivi sur 2, 3 ans ; captation par l'aune et assainissement du sol ou de l'eau	Nombre de plantation Suivi météorologique	A définir

4.3. Analyse du dispositif Artivistes-atelier de mobilisation de rue

Outre les mobilisations massives lors des deux événements Artivistes-atelier de rue (cf. tableau 3 p.28), les jauges de mobilisations sont excellentes (cf. tableau 10). C'est un premier effet tangible et très satisfaisant du dispositif co-construit avec les acteurs locaux dans sa capacité à mobiliser largement les citoyens ordinaires (cf. tableau 10 ci-dessous). Cette mobilisation massive permet à la fois de dynamiser le territoire et de démocratiser les enjeux Air-Climat-Santé. Sa force est de se nourrir de la pluralité des perceptions des acteurs, voire de la conflictualité pour repolitiser les enjeux sur le territoire et de toucher des citoyens ne faisant pas partie de la société civile organisée, c'est-à-dire des associations ou ONG dont l'objectif est d'œuvrer en faveur des questions socio-environnementales.

DATE	COMMUNE	TYPE D'ACTION	JAUGE
08 12 2018	PALAVAS-LES-FLOTS	Evènement de rue Artivistes-atelier co construit avec la municipalité et les associations	1300 personnes touchées
09 12 2018	LA GRANDE-MOTTE	Evènement Artivistes de rue marché dominical atelier Mobilisation artistique Marché	500 personnes touchées
15 12 2018	VALERGUES	Evènement Artivistes de rue co construit avec la municipalité, l'école primaire et les associations	150 personnes touchées
17 02 19	MAUGUIO-CARNON	Evènement Artivistes de rue co construit avec la municipalité et les associations	500 personnes touchées
15 05 2019	LANSARGUES	Evènement de rue Artivistes (annulée - pluie)	X
01 06 2019	VALERGUES	Evènement Artivistes de rue « Entre vignes et garrigues »	350 personnes touchées

Tableau 10 : Jauge de mobilisation du dispositif Artivistes-atelier lors de la phase d'opérationnalisation

4.3.1. Sensibilisation massive : démocratisation des enjeux réussis

Ce résultat vient confirmer les résultats des premiers dispositifs exploratoires que nous avons menés en amont du projet (Notamment : De Murs en Ruban en 2015 quartier des Beaux Art Montpellier, Salon de l'écologie en 2016 Zoo de Montpellier, Assises Sciences-Sociétés Place Albert 1er Montpellier 2017). L'art et la culture s'avèrent d'excellent relais de médiation des enjeux abordés. Cependant le dispositif Artivistes-atelier va bien au-delà d'un simple dispositif de mobilisation.

Comme nous le relations, les événements Artivistes de rue permettent de développer l'agir social sans viser la contestation et la dénonciation mais en accompagnant le conflit. Il offre un espace relativement neutre par rapport aux autres manifestations citoyennes sur les enjeux environnementaux dont la problématique a fait l'objet d'une construction par des acteurs engagés en amont. Or bon nombre de citoyens peinent à se retrouver dans les manifestations souvent très fortement politisées par des associations structurées à l'échelle nationale ou d'ONG ayant pignon sur rue. Les résultats permettent de mettre en évidence l'importance de laisser aux acteurs la possibilité d'effectuer leur propre pas de côté politique.

Le partage du sensible inspiré de la méthode de Rancière (2012) permet aux passants de librement interagir avec les artistes ou les bénévoles Artivistes présents. Dans certains cas, ils ont la possibilité de co-construire l'œuvre avec l'artiste en développant une forme de Street-Art participatif. Le quadriptyque de Ppourny « Eau-Air-Terre-Feu » spécialement créé pour le projet Air Climat Santé & Art permet aux passants de venir coller avec l'artiste des personnages. Lors de cette interaction les échanges sont notés par un tiers Artivistes qui ensuite invite les citoyens s'ils le souhaitent à prolonger les échanges et débats et à participer grâce aux outils mis à disposition. Dans le même esprit et suivant les mêmes modalités, d'autres Street artistes développent cette technique : « Cquoilscience » de Zoulette ou le « Trottoir de ma rue » développée par Noon lors de la journée du 17 février 2018).

Les résultats du dispositif Artivistes-atelier de rue sont extrêmement satisfaisants. Les tableaux ci-dessous d'analyse des catégories socioprofessionnelles confirment la capacité du dispositif à décloisonner les enjeux traités en l'occurrence Air Climat Santé. Le dispositif par contre est conditionné aux conditions météorologiques. De plus, il est très chronophage dans sa phase de construction en amont avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Il demande une implication d'une équipe fortement structurée et de nombreux bénévoles.

De plus, le coût du dispositif en tant que créateur de spectacle de rue vivant représente aussi un frein. Dans ce sens, il apparaît opportun d'intégrer ce type d'évènement dans les agendas culturels afin de créer une culture de démocratisation des enjeux socio-environnementaux.

PALAVAS-LES-FLOTS

Ville	Évènement et date	Nombre de participants aux méduses	Sur 77				
PALAVAS LES FLOTS	Évènement de rue 8 décembre 2018	77	En tant que	Élu	7		
				Agent de Mairie	3		
				Membre associatif	10		
				Commerçant	13		
				Habitant (retraité ou non)	34		
				Journaliste	2		
				Agriculteur, maraîcher	3		
				Artisan (artiste, peintre, sculpteur, menuisier)	5		
			Genre	Femme	35		
				Homme	42		
			Tranches d'âge	25-65	45		
				+65	32		
			CSP (insee 2018)	Employé qualifié	24		
				Cadre et profession intellectuelle supérieure	7		
				Employé non qualifié	8		
				Non renseigné	18		
				Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	18		
				Profession intermédiaire	12		
			Catégories d'acteurs				
				Associations	10		
	Médias	2					
	Professionnels (commerçants, agriculteurs, arboriculteurs, vignerons, pharmaciens...)	21					
	Agents de collectivité (Mairie, Agglomération, Région)	3					
	Experts (ADEME, ARS, ATMO Occitanie, chercheur)	0					
	Habitants / citoyens ordinaires	34					
	Elus municipaux	5					
	Elus VP Agglomération	2					

Tableau 11 : CSP Évènement de rue Palavas-les-Flots 8 décembre 2018.

LA GRANDE MOTTE

Ville	Évènement et date	Nombre de participants aux outils	Sur 38		
LA GRANDE MOTTE	Évènement de Marché 9 décembre 2019	38	En tant que	Membre associatif	1
				Commerçants	3
				Habitant (retraité ou non)	18
				Agriculteur	7
				Artisan	2

			Professionnels (BTP, pharmacien, avocat, docteur, banquier...)	7
Genre	Femme			17
	Homme			18
Tranches d'âge	25-65			25
	+65			13
CSP (insee 2018)	Employé qualifié			10
	Cadre et profession intellectuelle supérieure			9
	Employé non qualifié			0
	Non renseigné			3
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise			13
	Profession intermédiaire			3
Catégories d'acteurs				
Associations				1
Médias				0
Professionnels (commerçants, agriculteurs, arboriculteurs, vignerons, pharmaciens...)				19
Agents de collectivité (Mairie, Agglomération, Région)				0
Experts (ADEME, ARS, ATMO Occitanie, chercheurs)				0
Habitants / citoyens ordinaires				18
Elus municipaux				0
Elus VP Agglomération				0

Tableau 12 : CSP Evènement de rue marché La Grande Motte 9 décembre 2018.

VALERGUES

Ville	Évènement et date	Nombre de participants aux méduses	Sur 44		
VALERGUES	Évènement de rue 15 décembre 2018	44	En tant que	Élu	3
				Agent de Mairie	1
				Membre associatif	13
				Commerçants	1
				Chercheur	1
				Habitant (retraité ou non)	12
				Journaliste	1
				Agriculteur	5
				Artisan	2
				Agent de l'Agglomération (culture)	2
				Professionnels santé (pharmacien, docteurs, employé de pharmacie, ...)	3
			Genre	Femme	18
				Homme	26
			Tranches d'âge	25-65	34
				+65	10
			CSP (insee 2018)	Employé qualifié	11
				Cadre et profession intellectuelle supérieure	2
				Employé non qualifié	10
				Non renseigné	4
				Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7
				Profession intermédiaire	10
			Catégories d'acteurs	Associations	13
Médias	1				
	Professionnels (commerçants, agriculteurs, arboriculteurs, vignerons, pharmaciens...)	11			
	Agents de collectivité (Mairie, Agglomération, Région)	3			
	Experts (ADEME, ARS, ATMO Occitanie)	0			
	Habitant / citoyen ordinaire	13			
	Elus municipaux	3			
	Elus VP Agglomération	0			

Tableau 13 : CSP Evènement de rue Valergues 15 décembre 2018.

Ville	Évènement et date	Nombre de participants aux méduses	Sur 27		
VALERGUES	Évènement de rue Entre vigne et garigues, 1 ^{er} juin 2018	27	En tant que ...	Élu	4
				Agent de Mairie	2
				Membre associatif	3
				Commerçants	1
				Habitant (retraité ou non)	14
				Journaliste	1
				Artisan	2
			Genre	Femme	16
				Homme	9
			Tranches d'âge	25-65	23
				+65	4
			CSP (insee 2018)	Employé qualifié	5
				Cadre et profession intellectuelle supérieure	4
				Employé non qualifié	4
				Non renseigné	6
				Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3
				Profession intermédiaire	5
Catégories d'acteurs					
Associations				3	
Médias				1	
Professionnels (commerçants, agriculteurs, arboriculteurs, vignerons, pharmaciens...)				3	
Agents de collectivité (Mairie, Agglomération, Région)				3	
Experts (ADEME, ARS, ATMO Occitanie, chercheur)				0	
Habitants / citoyens ordinaires				11	
Elus municipaux				4	
Elus VP Agglomération				2	

Tableau 14 : CSP Évènement de rue Entre vigne et garigues Valergues 1 juin 2019.

MAUGUIO CARNON

Ville	Évènement et date	Nombre de participants	Sur 19				
MAUGUIO CARNON	Atelier 20 février 2019	19	En tant que	Elu	3		
				Agent de Mairie	1		
				Membre associatif	7		
				Chercheur	1		
				Habitant	6		
				Agent ADEME	1		
			Genre	Femme	10		
				Homme	9		
			Tranches d'âge	25-65	13		
				+65	6		
			CSP (insee 2018)	Employé qualifié	8		
				Cadre et profession intellectuelle supérieure	2		
				Employé non qualifié	2		
				Non renseigné	1		
				Non déterminé	2		
				Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3		
				Profession intermédiaire	1		
			Catégories d'acteurs				
			Associations				7
			Médias				0
Professionnels (commerçants, agriculteurs, arboriculteurs, vignerons, pharmaciens...)				0			
Agents de collectivité (Mairie, Agglomération, Région)				1			
Experts (ADEME, ARS, ATMO Occitanie)				1			
Habitants / citoyens ordinaires				6			
Elus municipaux				3			
Elus VP Agglomération				1			

Tableau 15 : CSP Evènement de rue Mauguio Carnon 20 février 2019.

4.3.2. Mobiliser dans la rue pour (re)politiser les enjeux

Les travaux de Jean-Baptiste Comby (2015) ont permis de démontrer que la médiatisation des enjeux climatiques a conduit à une dépolitisation des enjeux. Politiser les grandes questions sociales depuis la rue n'a rien de véritablement nouveau. Ces dernières années, dépassant largement des questions écologiques, de nombreux mouvements citoyens ont vu le jour, *Nuit debout* ou les *Gilets jaunes* en France, les *Indignados* ou *Podemos* en Espagne, *Occupy Wall Street* aux Etats-Unis, le « *Printemps arabe* » de 2011, le *Parc Gezi* en Turquie, la *Place Maidan* en Ukraine et très récemment ceux du Chili. Le point nodal de ces mouvements est sa dimension contestataire et une volonté de renouveler les pratiques démocratiques. En France ces mouvements ont tendance ensuite à se radicaliser politiquement pour prendre une tournure antisystème. L'émergence du mouvement des *Gilets jaunes* concomitante de notre phase d'opérationnalisation du dispositif est venue en contre-point de notre approche. Le potentiel de critique radicale du mouvement des *Gilets jaunes* nous a permis de plus facilement nous positionner. En effet, notre dispositif cherche contrairement aux mouvements contestataires à institutionnaliser le dispositif partant du présupposé qu'il est possible d'intégrer les citoyens dans un processus décisionnel plus participatif et dans le but d'améliorer l'action publique. Rien pour autant ne nous permet d'affirmer que notre postulat de départ est le « bon » et le meilleur moyen d'améliorer les problématiques Air Climat Santé.

A l'image de Renée Dumont depuis plusieurs décennies les questions écologiques sont politisées par des courants écologiques radicaux qui visent dans les versions les plus modérées à réformer en profondeur l'ordre social et économique établi. Le dispositif tend à offrir la création d'un espace de démocratisation et des enjeux dans la rue en permettant une (re)politisation qui sorte des schémas de verdissement du capitalisme ou des mouvements anticapitalistes. Le dispositif par son approche sensible culturelle et artistique permet de sortir du schéma stérile et manichéen distribuant les bons et les mauvais points quant aux bonnes pratiques qu'il s'agirait intuitivement d'avoir pour contribuer à sauver la planète. Le dispositif consiste à sortir de l'hégémonie « écocitoyenne » d'une classe dominante (Comby, 2015, p. 165) qui limite une véritable prise en compte des enjeux climatiques. Les *Gilets jaunes* rencontrés lors des manifestations nous voyaient tour à tour comme des « bobos » radicaux, ou encore des « écolos militants » ou des agents du « grand capital » et des politiciens dès lors qu'il s'agit d'être un agent de l'action publique. Autrement-dit le dispositif permet aux participants de projeter spontanément leur propre représentation.

Ainsi l'avantage du dispositif de mobilisation de rue Artistes-atelier est de permettre à tout un chacun de politiser les enjeux comme bon lui semble. Les échanges, voire les débats s'improvisant dans la rue sont à la fois très riches et souvent plus ou moins conflictuels. La scénarisation de la rue est une composante essentielle. En effet, nous recréons à la manière d'un théâtre de rue classique une ambiance familière conviviale et accueillante. Devant un canapé sur lequel se fera le concert musical en mode show case intimiste est disposée une table basse avec une nappe. Une lumière abat-jour d'ambiance ajoute un côté cosy et chaleureux, des tables sont installées avec un atelier créatif pour les enfants afin que les parents puissent être pleinement en mesure d'échanger. Nous proposons de prendre un café ou offrons des crêpes, des smoothies à base de fruits et légumes moches, voire un apéritif en fonction de l'heure. Ce côté comme à la maison est essentiel pour libérer pleinement la parole, permettre les échanges et laisser émerger la contradiction.

Les différentes animations artistiques, Street Art, concert musical, Marionnettes géantes, comédiens de rue participent à créer une ambiance générant une dynamique propice aux échanges. Il existe une forme d'invariant sur les enjeux à traiter autour des déchets et des mobilités. La qualité de l'air fait l'objet de préoccupations singulières et des intérêts particuliers en raison de la proximité avec des potentielles sources de pollutions. L'usine de valorisation des déchets, autrement-dit l'incinérateur est un problème qui a été abordé régulièrement. Cependant les enjeux généraux de la qualité de l'air ou d'autres problématiques ne sont que très peu souvent évoqués. Les citoyens restent centrés sur leur problématique locale. Le cas de l'impact sur la pollution atmosphérique de l'autoroute A9 n'est que très peu abordé dans les communes proches de l'incinérateur alors qu'elles sont pourtant distantes de quelques kilomètres. Les enjeux climatiques sont quant à eux mobilisés dans les discours que de façon très marginale.

Sur le plan méthodologique bien que le dispositif RAP soit limité par son caractère exploratoire, il permet d'une part d'aborder une plus grande pluralité d'acteurs et d'autre part de questionner les disparités sociales de pouvoir d'action dans une démarche pleinement compréhensive.

4.4. Analyse des résultats des ateliers-participatifs

4.4.1. Opérationnalisation des ateliers participatifs sur la base de l'ingénierie

Comme nous l'avons fait, idéalement, le dispositif participatif est pleinement efficace à l'échelle des communes. L'animation des ateliers participatifs l'est tout autant d'autant plus que l'ingénierie de la participation s'applique à des échelles micro-locales. Le travail opéré en amont dans la rue a permis de cadrer les enjeux estimés comme prioritaires par les acteurs.

L'ensemble des enjeux émergent depuis la rue et leur priorisation fait l'objet d'un vote si tous les enjeux ne peuvent être traités simultanément.

D'une part, il est possible d'animer le même type d'atelier participatif indépendamment de la mobilisation citoyenne en amont. C'est ce que nous avons fait à deux reprises sur la commune de Lansargues pour des raisons indépendantes. L'atelier nécessite un travail en amont de cadrage des enjeux à l'aide d'un outil participatif (famille d'enjeux). Cet outil consiste à faire inscrire sur chaque face d'un carton, l'enjeu que les participants souhaiteraient traiter. Les acteurs se déplacent ensuite librement dans l'espace dédié et forment des familles en fonction de la similarité des enjeux en explicitant leur choix d'enjeu. Si des « orphelins » apparaissent, ils adoptent alors la famille de leur choix. L'enjeu qui n'est pas traité est noté et peut faire l'objet d'un atelier supplémentaire si les participants le jugent opportuns.

D'autre part, il est possible de reproduire ce dispositif dans le cadre de la concertation réglementaire à des échelles plus importantes. Le dispositif peut se décliner à différentes échelles administratives (municipalité, collectivité territoriale), voire dans des espaces de concertation dans d'autre contexte.

Enfin nous avons testé le dispositif dans différents contextes très variés. Cette ingénierie avec la phase de mobilisation en amont a été transposée dans le cadre de l'accompagnement des marches pour le climat, des débats lycéens et du mouvement Youth for Climate et a permis de développer au printemps 2019 un dispositif éducatif Artistes qui est pilote à l'échelle de l'Académie Occitanie (2019-2020).

Voici ci-dessous le tableau récapitulatif des ateliers participatifs menés à l'échelle des communes. Nous avons été contraints de nous caler sur l'agenda de l'Agglomération du Pays de l'Or. Ce temps relativement long ne nous a pas permis de développer pleinement comme nous l'aurions souhaité initialement les ateliers participatifs dans toutes les communes.

DATE	COMMUNE	TYPE D'ACTION	JAUGE PARTICIPANTS
09 12 18	LA GRANDE-MOTTE	Atelier participatif	20 participants
15 12 18	VALERGUES	Atelier participatif	25 participants
09 01 19	LANSARGUES	Atelier participatif	25 participants
20 02 19	MAUGUIO-CARNON	Atelier participatif	19 participants
23 02 19	VALERGUES	Atelier participatif	19 participants
15 05 19	LANSARGUES	Atelier participatif	18 participants
21 03 19	PALAVAS-LES-FLOTS	Atelier participatif	30 participants
17 06 19	VALERGUES	Atelier participatif	12 participants

Tableau 16 : Synthèse des ateliers participatifs dans le cadre du projet Air Climat Santé Société & Art

4.4.2. Valergues : Idéal-type du dispositif

Nous avons pu pour différentes raisons développer le dispositif participatif dans sa totalité sur la commune de Valergues. Aussi la commune apparaît comme un idéal-type de développement du dispositif Artistes-atelier. Nous nous limitons dans cette partie à rester descriptifs en présentant les résultats obtenus qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans les paragraphes suivants. A ce stade, nous considérons que la commune de Valergues peut être considérée comme un idéal-type pour plusieurs raisons. D'une part parce que c'est une des communes où le dispositif participatif répondait à des attentes identifiées par les élus. En ce sens, nous avons pu avancer rapidement en raison des besoins identifiés auxquels nous répondions. D'autre part la commune est représentative des enjeux socioenvironnementaux du développement du territoire montpelliérain de par sa localisation en milieu périurbain/rural et sa proximité avec l'usine de valorisation des déchets OCREAL. Elle apparaît emblématique de la problématique air-climat-santé dans laquelle s'entremêlent les inégalités territoriales et celles d'exposition aux risques sanitaires, la gestion des sols en raison des multiples activités agricoles, viticoles, oléicoles et maraichères, les questions de mobilités intra et extra muros contraintes par l'extension urbaine due à la création de projets immobiliers et de sa proximité avec les réseaux autoroutiers, routiers, ferroviaires et aéroportuaire. L'étalement urbain du territoire montpelliérain est l'un des plus importants en France en raison d'une croissance démographique continue. Notons qu'en 1994, des occupations de voies ferrées d'habitants visaient à empêcher le tracé TGV sur cette même commune.

Nous tenons à souligner de plus que nous avons développé de notre propre initiative avec très peu de moyens et l'aide de la Mairie le dispositif éducatif Artistes-atelier. Contrairement au retour de l'évaluation du dossier du projet Air Climat Santé Société & Art, nous pouvons confirmer que le développement d'un dispositif éducatif en amont est très efficace et permet au-delà des aspects strictement éducatifs de dynamiser considérablement le territoire. Nous développerons ce point dans les recommandations.

L'atelier participatif s'est tenu dans les locaux au rez-de-chaussée de la Mairie dans la continuité de l'évènement Artistes-atelier de rue fortement perturbé par les intempéries, la pluie et le vent ayant écourté la dynamique instaurée depuis tôt le matin.

Ce premier atelier participatif dans la commune de Valergues était l'occasion de tester la première partie du *design* de l'ingénierie de la participation élaborée par Davia Dosias-Perla sur le terrain. Afin de s'adapter aux souhaits des élus de Valergues peu habitués aux ateliers participatifs, nous avons opté pour un format hybride.

Dans un premier temps, il s'agissait d'ouvrir le débat de façon classique en donnant la parole aux experts (Marc Arguillat de l'ADEME, Pierre Camps DR CNRS, Lionel Scotto d'Apollonia Artistes, Davia Dosias-Perla, ingénieure CNRS). Le contexte local étant très conflictuel autour de l'usine OCREAL. Le débat dans sa forme magistrale a très vite tourné au dialogue de sourds devenant fortement conflictuel. Il a été d'autant plus conflictuel que le Maire de la commune voisine Lansargues était venu tester notre dispositif mettant clairement le feu aux poudres. Ces tensions ont été une aubaine pour démontrer la capacité du dispositif à réguler de façon constructive la conflictualité.

Nous avons écourté ce temps magistral, pour mettre les participants autour de la table après qu'ils aient voté à l'aide de gommettes autocollantes les enjeux qu'ils souhaitaient traiter. Force est de constater que les premiers résultats de cet atelier qui pourtant était très mal parti sont très satisfaisants. En effet, d'une part, l'atelier participatif a permis de réguler très favorablement les conflits²⁰. La dynamique conflictuelle initiale s'est transformée en échanges très constructifs, soulignant la volonté des acteurs de collaborer. D'autre part, l'analyse des échanges fait ressortir que ce type de dispositif permet à l'ensemble des participants de s'exprimer librement. Le Maire de la commune de Lansargues ayant délibérément mis le désordre précédemment s'est approprié instantanément le dispositif identifiant sa capacité à agir dans des contextes sociaux et politiques tendus.

Le temps de ce premier atelier a été plus court que les autres en raison de son format hybride. Il a permis d'initier une très forte dynamique au sein de la commune. Trois enjeux ont pu ainsi être traités (mobilité, déchets et revégétalisation).

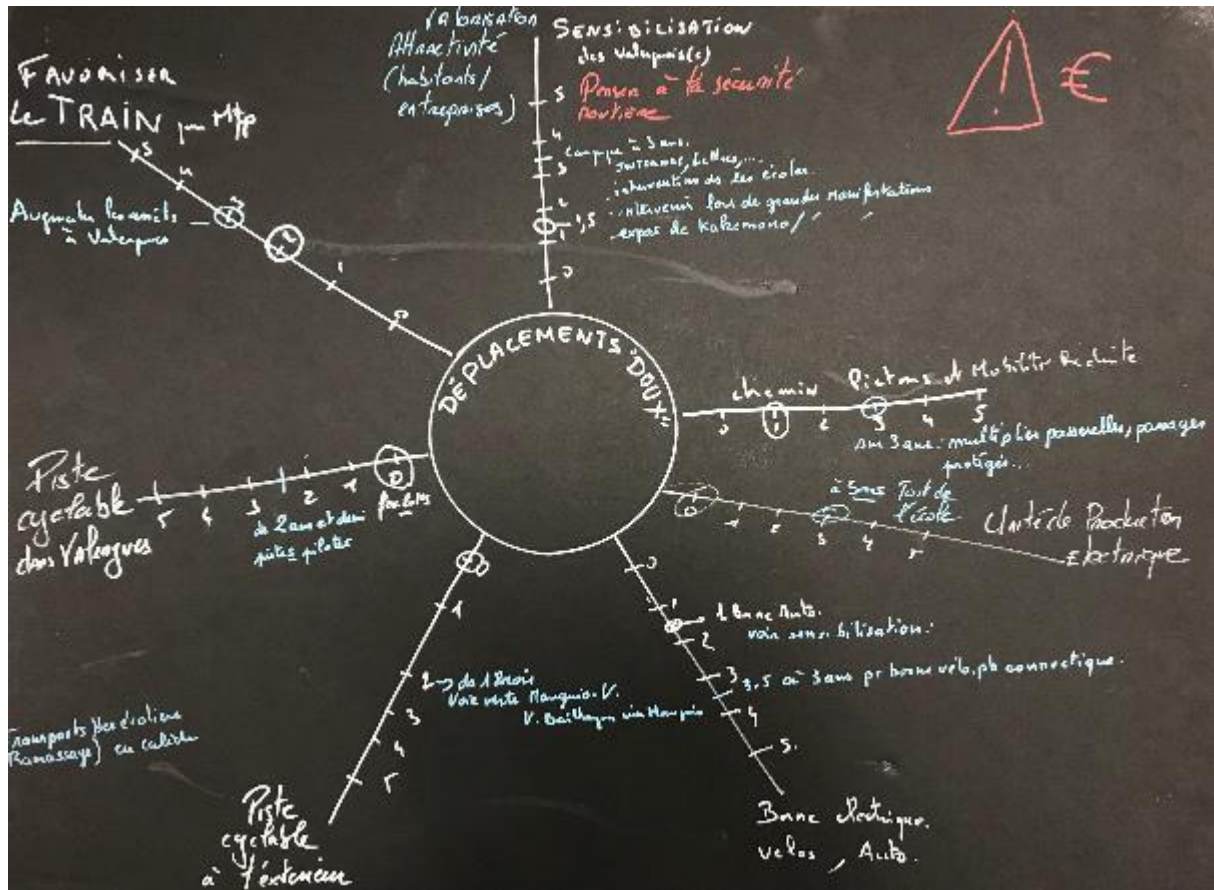
Fort de la dynamique initiée nous avons organisé un deuxième atelier en fonction des contraintes d'agenda des ateliers initiés dans les autres communes et de la commune de Valergues. Nous présentons les résultats issus du deuxième atelier renforçant le premier, le premier ayant eu un temps insuffisamment approprié.

4.4.2.1. Enjeu « mobilité »

²⁰ Un Maire d'une autre commune dit ainsi de notre dispositif : « *c'est un peu l'abcès qu'on crève* » (E ?, réunion présentation résultats projet ACS&ART).

Concernant l'enjeu mobilité, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur l'objectif : **DEVELOPPER LES DEPLACEMENTS DOUX**

Figure 8 : Bouquet d'actions Valergues concernant l'enjeu mobilité atelier participatif



Concernant l'enjeu mobilité, les participants ont identifié 8 actions réparties selon les trois catégories avec une forte prédominance pour les actions relevant des usages courants.

Actions	Efficacité 2018 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
---------	--------------------------	--

Favoriser le train pour Montpellier	2	3 (sur 1 an) En augmentant les arrêts à Valergues 3 (sur 3 ans) en inscrivant la gare de Valergues dans les documents stratégiques du territoire pour avoir un suivi et un accompagnement pour améliorer le service et l'utilisation du train.
Sensibilisation des habitants	1,5	4 (sur 3 ans) Campagne de sensibilisation: internet, lettres, interventions dans les écoles, interventions lors de manifestations, expositions de kakemonos
Chemins piétons et mobilité réduite	1	3 (sur 3 ans) En multipliant les passerelles, les passages protégés notamment
Avoir une unité de production électrique	0	3 (sur 3 ans) sur le toit de l'école primaire et maternelle
Borne électrique vélos et automobiles	1.5 (1 borne)	3,5 (sur 3 ans) pour développer une borne vélo et régler le problème de connectique existant 3,5 (sur 2 ans) pour avoir une autre borne automobile efficace avec sensibilisation
Pistes cyclables à l'extérieur du village	0	2 (sur 18 mois) voie verte entre Mauguio et Valergues / Valergues et Baillargues via Mauguio. Mais tout est à penser entre Lansargues et Valergues (collège).
Développer les transports pour les écoliers en calèche	0	3 (sur 3 ans) sur la base d'une enquête auprès des familles et associations parents d'élèves.
Aménager des pistes cyclables dans Valergues en raccordement avec celles à l'extérieur	0	2,5 (sur 2 ans) avec des pistes pilotes/tests et étude participative d'un Plan de Déplacements Doux.
Valoriser la commune et le territoire pays de l'Or pour les entreprises et les futurs habitants : attractivité « verte »	1	3,5 (sur 2 ans) avec un soutien méthodologique et une campagne communicationnelle de POA (Enquêtes qualitatives et quantitatives - nombre de vélos, usages, entreprises desservies etc).
Chemin piétonnier avec accès PMR	1	3 (sur 3 ans) avec la multiplication des passerelles, des passages protégés
Étude participative d'un Plan de Déplacements Doux (échelle communale)	0	5 (sur 2 ans) initiative communale avec Artistes atelier

Tableau 17 : Bilan des actions « mobilités » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.2.2. Enjeu « déchets »

Concernant l'enjeu déchets, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur l'objectif : **REDUIRE LES DECHETS PRODUITS.**

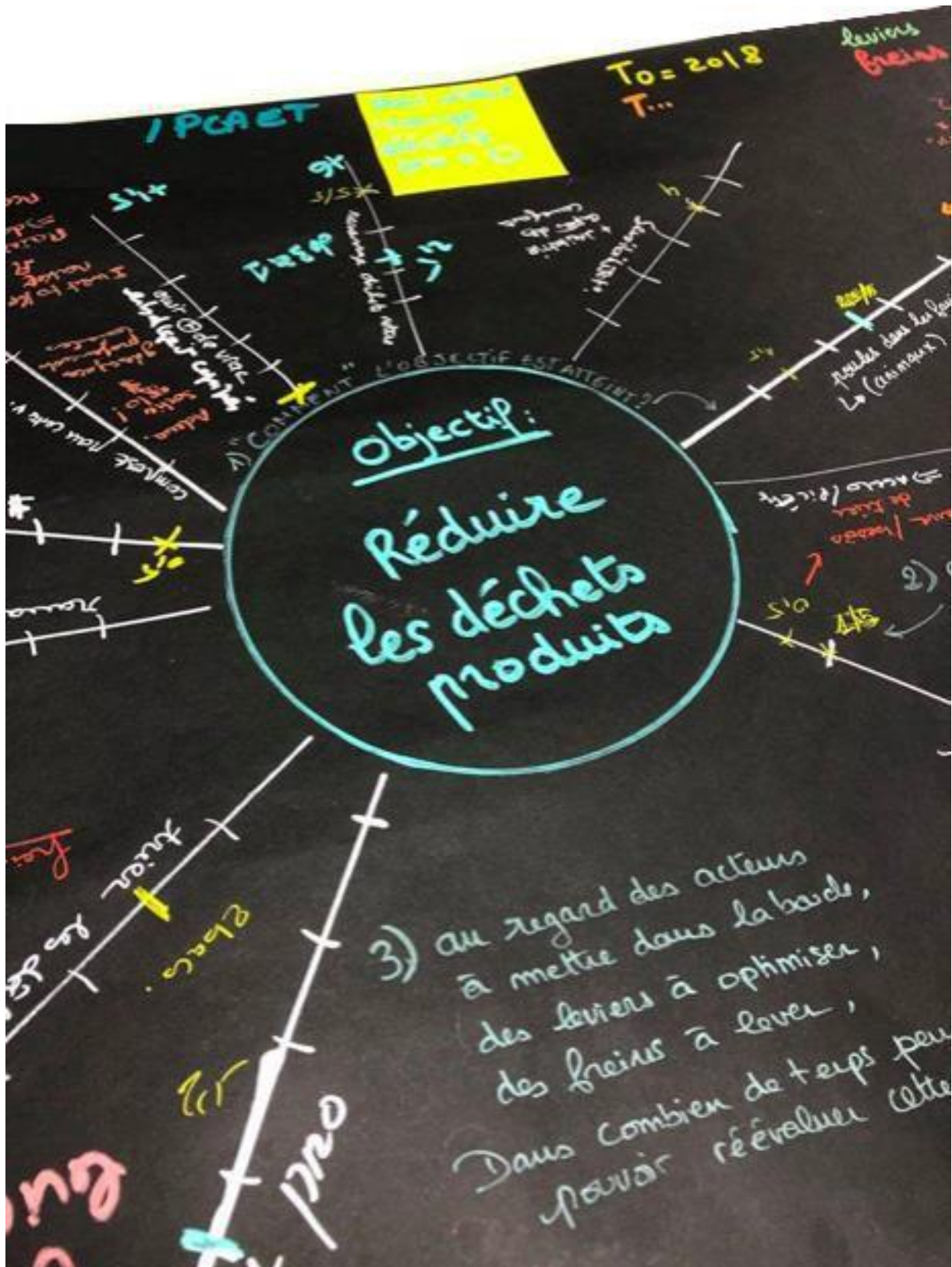


Figure 9 : Bouquet d'actions Valergues concernant l'enjeu déchet atelier participatif

Concernant l'enjeu déchets, les participants ont identifié 20 actions réparties selon les trois catégories avec une forte prédominance pour les actions relevant des usages courants.

Actions	Efficacité 2018 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Améliorer le tri des professionnels	2.5	4 (sur 6 ans) Indicateurs : diminution du tonnage final
Renforcer les informations pratiques	0.5	3 (sur 1 an) Indicateurs : création de concours par famille, par quartier, mise en place et embauche d'un CDD de chargé de communication en Mairie
Améliorer le tri des déchets	2	3 (sur 2 ans) -en privilégiant le tri du verre -réponse appel d'offre Indicateurs : diminution du tonnage et du passage des camions bennes, diminution des poubelles grises
Diminuer le ramassage « classique » : collecte	4	2,5 (sur 6 ans)
Améliorer les conditions d'utilisation à la déchèterie pour les professionnels	0.5	-Renvoi au travail de sensibilisation et développer un outil à l'échelle de la commune entre professionnels. -Plateforme gérée par la Mairie ? Indicateurs : augmentation de la fréquentation, diminution des déchets sauvages professionnels
Développer le vrac dans les épiceries et commerces alimentaires	0	1 (sur 18 mois environ) -développer les consignes -aides de l'ADEME pour l'Agglomération -Mairie distribue des sacs pour les courses -soutien de l'Agglomération dans la démarche Indicateurs : commerces développant le vrac
Réduire les emballages chez les commerçants	0	idem
Ramassage des déchets dans la nature	5	2,5 (sur 6 ans) en développant en même temps le Compost, la sensibilisation et l'auto-organisation des habitants Indicateurs : passer de 3 passages à 1, augmentation des journées de ramassage
Sensibilisation et Collaboration multi acteurs	4	4.5 (sur 1 an) Indicateurs : nombre de supports de sensibilisation, mise en réseau des acteurs
Sensibilisation auprès des commerçants et professionnels	2	4.5 (sur 2 ans) Indicateurs : nombre de supports diffusés, nombre de commerçants et professionnels touchés, questionnaires sur les pratiques et l'impact du média de sensibilisation

Développer le compost dans le centre-ville	1	4 en diminuant le brulis des déchets verts notamment Indicateurs : compost en ville
Développer la présence de poules (ou autres animaux) dans les familles et établissements	1.5	4,5 (sur 2 ans) - Sensibilisation - Informations sur les aides - Regroupement par quartier - Retour d'expérience et partage avec les jardins familiaux Indicateurs : nombre de poules recensées sur la commune par familles et par établissement (augmentation sur 2 ans)
Communiquer sur des opérations existantes de dépôts des bouchons en déchèterie	1	4 (sur 2 ans) avec une campagne portée par la municipalité et POA avec des relais presse et le Magazine de l'Agglomération
Synchroniser les horaires des déchèteries	1.5	2,5 (en moins d'1 an) Indicateurs : augmentation de la fréquentation, diminution des avis négatifs, diminution des déchets sauvages
Créer des bacs de récupération de bouchons plastiques en centre ville, devant les écoles, dans les commerces	0	3,5 (sur 18 mois) Indicateurs : tonnage récupéré / an sur 3 ans
Faire intervenir le bus de la déchèterie pour initier les écoles => tri, valorisation déchèterie et OCREAL	0	5 (sur 2 ans) avec le soutien et une action portée par POA
Mettre en place une redevance pour les communes mettant en « libre accès » les poules, cochons comme alternative de réduction des déchets produits. (gestion municipale ou associative)	0	2 (sur 2 ans) Indicateurs: La diminution des déchets organiques, la quantité de déchets emmenés aux animaux, la volonté de familles, associations de développer la mutualisation de la gestion des animaux par des collectifs de voisinage par exemple
Autoriser aux professionnels d'apporter leurs déchets gratuitement	0	A mettre en discussion avec POA

Tableau 18 : Bilan des actions « déchets » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.2.3. Enjeu « revégétalisation »

Concernant l'enjeu revégétalisation, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur l'objectif : **REVEGETALISER PAR LES FEUILLUS.**



Figure 10 : Bouquets d'actions Valergues sur l'enjeu revégétalisation

Concernant l'enjeu revégétalisation, les participants ont identifié 12 actions réparties selon les trois catégories avec une forte prédominance pour les actions relevant des usages courants. Une seule action relève de changements majeurs voire d'innovation technique.

Actions	Efficacité 2018 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Recyclage	4.5	Optimal à maintenir
Imperméabilisation des sols (PPRI)	3.5	Imperméabilisation des sols (PPRI) par les feuillus 3,5 Dépend des axes du PPRI
Planter des haies et/ou arbustes au profit d'arbres	1	2.5 (sur 2 ans) - Autorisation des propriétaires si murs privés en bordure d'axes routiers - Participation de PAO à l'opération Indicateurs : Nombre de haies
Murs végétaux	0	3 (sur 3 ans) - Murs des établissements publics comme premiers tests Indicateurs : arrosages (test polyacrylate de sodium - suivi sur 10 ans), pérennisation des végétaux
Multiplier les nichoirs pour mettre en valeur les efforts de végétalisation et préserver les arbres existants	1	5 (sur 1 an) avec le soutien de la POA et le relai de l'association les jardins partagés. Indicateurs : nombre de nichoirs installés, participants à la construction des nichoirs, pérennisation des nichoirs, diminution d'arbres coupés.
Toits végétaux	0	Problématique complexe pour les participants qui aimeraient avoir des retours d'expérience d'élus et de particuliers.
Bacs dans les écoles	1	La présence de la direction de l'école aurait été nécessaire pour planifier cette action. L'intérêt est de planter des végétaux pouvant permettre de participer au projet de métrologie participative de la qualité de l'air « BREATHE » et donc de choisir les plants avec Artistes atelier.
Laisser les herbes folles	0.5	3 (sur 3 ans) Indicateurs : campagne de communication et nombre de réunions publiques bi annuelles, nombre de personnes présentes.
Limiter le brûlage des végétaux	2	Seule la sanction financière semble une solution.
Ne pas couper les vieux arbres	1	En lien avec les nichoirs pour valoriser les arbres
Planter des arbres en bordures d'axe routier	3	choix d'espèces non allergisantes Indicateurs : budget alloué, nombre d'arbres, pérennisation
Sensibilisation	1	Non traité
Communiquer et accompagner l'usage des feuillus dans la construction	0	Non traité
Faire une étude technique pour connaître les plantes adaptées, dépolluantes ou permettant le suivi de la pollution.	0	5 (sur 1 an) Indicateur : étude financée

Tableau 19 : Bilan des actions « revégétalisation » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.2.4. Identification des acteurs clés par famille d'enjeux

ACTIONS	ACTEURS CLES
(1) Étude participative d'un Plan de Déplacements Doux (échelle communale)	Artistes atelier, Mairie (élus), Ecoles, Associations locales, Commerçants, POA, Association Vélo Pays de l'Or, Conseil Général 34, BRL.
(2) Réseau pistes cyclables entre communes notamment avec le collège de Lansargues	POA (services, élus VP, DGA, DGS), Association Vélo Pays de l'Or, Associations des communes concernées, Municipalités concernées, CG34 pour les RD, certains particuliers pour chemins privés.
(3) Ramassage et transport des scolaires en calèche	Vendargues comme retour d'expérience, ADEME, POA, Municipalité, Services techniques de la Municipalité, familles, association des parents d'élèves, élèves, école.
(4) Développer, doubler les bornes électriques voiture (1 à 2) et vélo (0 à ou 2)	POA, ADEME, sponsors privés travaillant dans l'énergie.

Tableau 20 : Identification des acteurs Valergues enjeu « mobilité ».

ACTIONS	ACTEURS CLES
(1) Améliorer le tri des déchets professionnels	POA : Agents du service environnement, DGA en charge des déchets, Municipalité (élus), Professionnels du territoire, les donneurs d'ordre
(2) Informations pratiques	Elus de la municipalité, le service communication (POA et commune), Association des parents d'élèves, Presse locale, commerçants, établissements scolaires, ADEME
(3) Ramassage « classique » : collecte POA (services et agents techniques)	POA (services et agents techniques)
(4) Améliorer les conditions d'utilisation à la déchèterie pour les professionnels	POA (agents des déchèteries, service communication)
(5) Développer le vrac dans les épiceries et commerces alimentaires	CCI, POA, Municipalité, ADEME
(6) Réduire les emballages chez les commerçants	POA, Municipalité, commerçants
(7) Ramassage des déchets dans la nature	POA, Municipalité, associations locales (échelle municipale), professionnels comme sponsors
(8) Développer le compost dans le centre-ville	POA, Municipalité, associations locales

Tableau 21 : Identification des acteurs Valergues enjeu « déchets ».

ACTIONS	ACTEURS CLES
(1) Multiplier les nichoirs pour mettre en valeur les efforts de végétalisation, préserver les arbres existants	POA : Agents du service environnement, DGA en charge des déchets, Municipalité (élus), Professionnels du territoire, les donneurs d'ordre
(2) Planter des haies et/ou des arbustes au profit d'arbres	Elus de la municipalité, le service communication (POA et commune), Association des parents d'élèves, Presse locale, commerçants, établissements scolaires, ADEME
(3) Composteurs publics collectifs	Municipalité (élus, services techniques), Habitats collectifs, ZAC (bâisseurs, habitants, syndics), Agents POA (services), commerçants, association des jardins partagés
(4) Verdissement des établissements publics (écoles, mairies, etc)	Mairie (élus, service espaces verts, service technique), parents, enseignants, direction d'établissement, association parents d'élèves, élèves

Tableau 22 : Identification des acteurs Valergues enjeu « revégétalisation ».

4.4.2.5. Analyse pondérée des acteurs (Rainbow Stakeholder analysis)

L'étape précédente d'identification des acteurs clé est fondamentale avant l'étape visant à analyser la pondération des acteurs clés. L'analyse des actions fait apparaître la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre. Les échanges très dynamiques ont été assez consensuels de façon générale. Les participants partagent une forme de vision commune concernant le caractère périphérique de la commune.

Pour rappel, le terme de *stakeholder* semble plus approprié que les nombreuses traductions telles que: « partie prenante », « porteur d'enjeu ». Le *stakeholder analysis* est un outil balisé dans la littérature scientifique qui vise à intégrer l'ensemble des parties prenantes dans le but de résoudre des conflits, d'améliorer la gestion administrative ou d'aider à la prise de décision dans de nombreux domaines. Cet outil permet d'évaluer la manière dont les intérêts de ces parties prenantes s'intègrent dans le schéma opératoire du système sur lequel il tend agir, en l'occurrence dans la co-construction d'un plan d'actions.

Enjeux Mobilités

La Municipalité et les associations locales apparaissent comme des acteurs clés ayant la même pondération sur la réalisation et l'efficacité.

Il apparaît que l'Agglomération Pays de l'Or (POA) a une forte influence. Cependant l'impact de certaines actions sur sa gouvernance interne est trop important pour en faire un acteur prioritaire dans la planification des actions de l'enjeu.

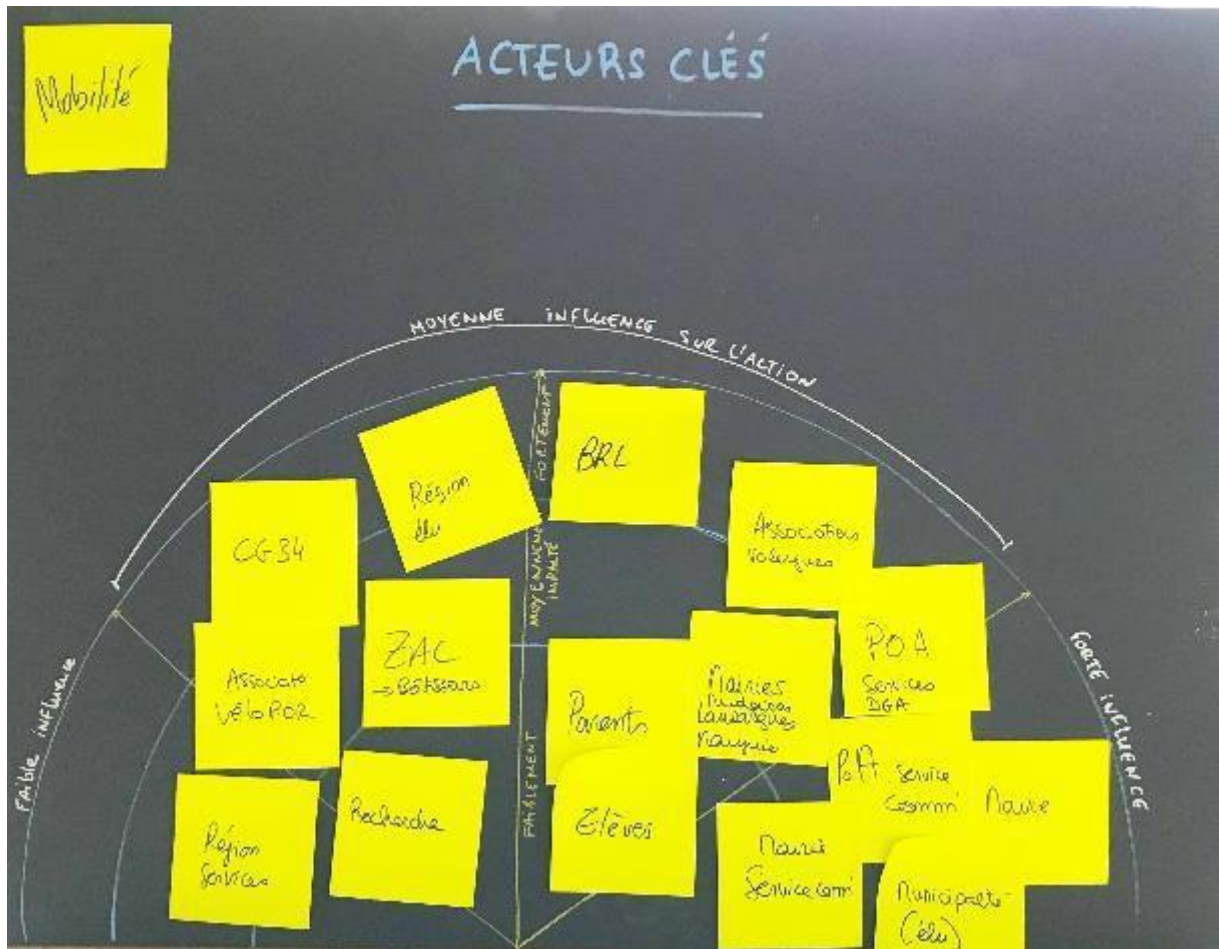


Figure 11 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Mobilité - Valergues

Enjeux Déchets

Indépendamment des actions, POA (les services) est l'acteur clé qui influence la réalisation et le suivi de l'action. Les élus de la municipalité sont des acteurs clés autant que les services mais ces derniers sont identifiés également comme des acteurs « impactés » par l'action. Les participants ont souligné que l'ensemble des actions demande un besoin de ressources humaines en Mairie pour suivre les actions. L'ADEME et les professionnels sont des acteurs qui peuvent être relais communicationnels et soutiens financiers.

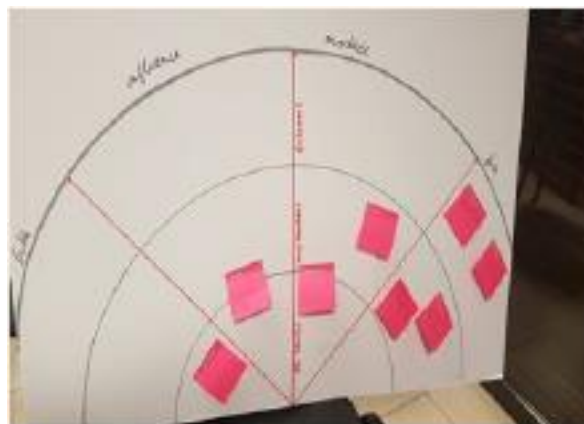
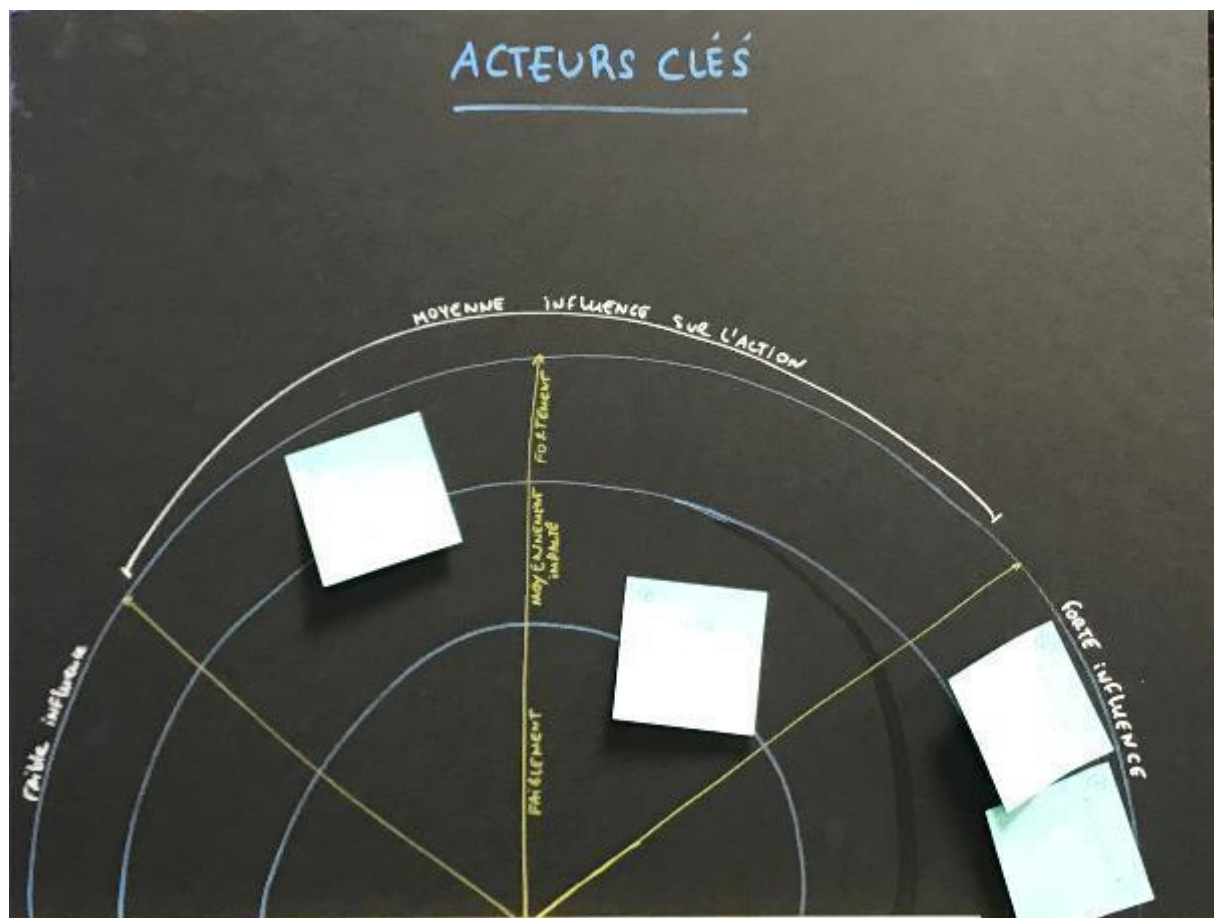


Figure 12 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Déchets - Valergues

Figure 13 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Revégétalisation - Valergues



Enjeux Revégétalisation

De manière générale, les participants ont identifié la Municipalité et les associations locales comme acteurs clé qui influencent la réalisation et l'efficacité.

Le facteur influençant le plus la planification des actions relatives à cet enjeu est l'échelle administrative déléguée et donc la répartition des budgets par compétences institutionnelles (Mairie vs POA vs Conseil Général de l'Hérault - CG34) pour les zones de captages prioritaires et les axes routiers ciblés.

4.4.2.6. Planification ressources/freins

Cette étape s'inscrit dans la continuité de l'identification des acteurs clés et de leur rôle de façon pondérée. Elle permet de mettre en œuvre des feuilles d'opérationnalisation des actions. Suite aux ateliers, les participants ont décidé d'approfondir l'étude du Plan de Déplacement Doux de la commune qui est une compétence communale. Les tableaux suivant synthétisent les résultats de l'identification des freins et ressources.

Enjeux Mobilités

(1) ETUDE PARTICIPATIVE D'UN PLAN DE DEPLACEMENTS DOUX (échelle communale)

Freins : Raccordement du PDD aux territoires (stratégie commune à faire). Pas d'association vélo structurée.

Ressources : Artistes atelier (expertise, savoir-faire et travail réalisé en ateliers PCAET sur la mobilité).

Documents en cours et existants (expertises, PLU, Plan avec CG34 et BRL)

Artistes atelier a mobilisé en amont les citoyens et a fait ressortir des expertises d'usages et des représentations : base de travail participatif.

La municipalité impulse : volonté politique.

(2) RESEAU DE PISTES CYCLABLES ENTRE COMMUNES NOTAMMENT AVEC LE COLLEGE DE LANSARGUES

Freins: Manque de budget pour une commune seule de s'engager dans cette action.

Il faut penser les échelles des territoires en même temps.

Ressources : La volonté des communes membres de POA.

Des projets en cours à l'échelle du Département.

Une dynamique forte sur Métropole Montpellier voisine.

L'action peut être inscrite par POA dans le SCoT et interSCoT ainsi que le PCAET.

(3) RAMASSAGE ET TRANSPORT DES SCOLAIRES EN CALECHE

Freins: Financier.

Ressources: La commission nationale des chevaux territoriaux (guide méthodologique), Montpellier Méditerranée Métropole (ex de mise en œuvre). ADEME (aide financière si rattachée au ramassage des déchets et POA (soutient financier comme dispositif pilote).

(4) DEVELOPPER, DOUBLER LES BORNES ELECTRIQUES VOITURES (1 à 2) et vélo (0 à 2)

Freins: Financier

Ressources: ADEME pour financer la pose.

POA pour l'étude et la maintenance.

Des privés peuvent financer.

La Municipalité assure la sécurité et le bon fonctionnement des bornes.

Tableau 23 : Freins Ressources Enjeu mobilité Valergues

Enjeux Déchets

(1) AMELIORER LE TRI DES DECHETS PROFESSIONNELS

Freins: Travail spécifique sur les déchets verts des professionnels (élagage, bois broyés).

Ressources: Communication par la municipalité et PAO auprès des particuliers « si élagage par un professionnel qui broie sur place, contactez la municipalité et vous ferez l'économie de 96€, soit le prix du camion de transport »
Information relayée par les centres de valorisation.

(2) INFORMATION PRATIQUES

Freins: Excès d'information pour les habitants

Ressources: Elu communal pouvant intégrer cette mission dans son mandat.

Créer un réseau de relais « ambassadeurs » sur le territoire.

Lettre via boîtes aux lettres 2 fois par mois.

Développer le porte à porte avec les établissements scolaires dans le cadre d'un projet pédagogique sur les déchets, le cycle de vie. Agrémenter le tableau d'information de la municipalité.

(3) RAMASSAGE « CLASSIQUE »: COLLECTE POA (SERVICES ET AGENTS)

Freins: Inefficacité des actions de réduction des déchets produits.

Manque de communication par PAO à l'échelle des communes et des acteurs clés (familles, professionnels).

Ressources: Les actions inscrites comme vecteur de réduction des déchets produits. PAO, services communication des municipalités et de PAO

(4) AMELIORER LES CONDITIONS D'UTILISATION A LA DECHETERIE POUR LES PROFESSIONNELS

Freins: Financier (employés ou automatisation)

Ressources: ADEME

(5) DEVELOPPER LE VRAC DANS LES EPICERIES ET COMMERCES ALIMENTAIRES

Freins: Financier - Distributeurs

Ressources: Commerçants, associations de commerçants, labels CCI, dossiers d'aides financières CCI, POA, ADEME, autres.

Municipalité distribue des sacs pour aider au vrac et valorise les initiatives des commerces.

(6) REDUIRE LES EMBALLAGES CHEZ LES COMMERCANTS

Freins : Distributeurs - L'échelle d'action est nationale

Ressources : Développer le vrac et inciter les particuliers à venir avec leurs contenants, leurs sacs. La Municipalité peut offrir des packs « réduction des déchets » aux familles avec l'aide financière (production) de POA.

(7) RAMSSAGE DES DECHETS DANS LA NATURE

Freins: Démobilisation des citoyens - Communication sur l'action - Moyens alloués pour la réalisation et le suivi de l'action.

Ressources: Développer, renforcer l'action du CODEV de POA.

Fournir gants, sacs, pinces pour la journée.

Avoir des sponsors pour impliquer les professionnels.

Faire des actions de sensibilisation dans les écoles en amont.

Lier ces journées de ramassage avec des ateliers participatifs (type Artivistes atelier) « Comment agir pour réduire les déchets sauvages – un plan d'actions en 12 mois ».

(8) DEVELOPPER LE COMPOST DANS LE CENTRE-VILLE

Freins: Odeurs - Entretien - Surveillance - Place foncière

Ressources: Habitats collectifs en construction pouvant accueillir dans leur contrat un compost collectif et prévoir le gardiennage et l'entretien sur 5 ans avec le Syndic par exemple.

Association des jardins partagés proche du centre ville pouvant accueillir un compost et gérer l'entretien avec une convention réalisée avec la Municipalité ou POA.

Création de collectifs de quartiers.

Tableau 24 : Freins Ressources Enjeu déchets Valergues

Enjeux Revégétalisation

(1) MULTIPLIER LES NICHOURS POUR METTRE EN VALEUR LES EFFORTS DE VEGETALISATION PRESERVER LES ARBRES EXISTANTS

Freins: L'arrosage et l'entretien.

Ressources: POA, Municipalité

Créer une dynamique sociale : entretien des arbustes

Cibler des lieux lors de l'étude technique permettant un arrosage naturel autonome (gouttière, le long d'un ruisseau...)

Identifier des espèces robustes.

(2) PLANTER DES HAIES OU DES ARBUSTES AU PROFIT D'ARBRES

Freins: L'arrosage et l'entretien.

Ressources: Financer une zone test avec l'Université de Montpellier pour tester le polyacrylate de sodium et limiter les arrosages

Levier financier : PAO et/ou secteur privé

(3) COMPOSTEURS PUBLICS COLLECTIFS

Freins: Foncier dans les cœurs de ville/village

Ressources: Partir de l'existant, rue Frédéric Mistral avec les 3 bacs.

Les agents de POA pour assurer l'information auprès des associations, des habitants (réunions publiques) avec le soutien de la Municipalité.

(4) VERDISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS (écoles, mairie)

Freins: Entretien

Ressources : Appels à projet, foire au plantes sur le territoire, sponsoring auprès de botanistes etc.

Tableau 25 : Freins Ressources Enjeu revégétalisation Valergues

4.4.2.7. Etude participative du Plan de Déplacement Doux de Valergues

Fort de la dynamique instaurée dans la commune de Valergues, les participants ont souhaité approfondir la démarche participative en co-construisant le futur Plan de Déplacement Doux (PDD) de la commune. La Mairie s'est montrée très favorable à ce type de démarche qui à l'heure actuelle reste innovante d'autant plus dans ce type de villages ruraux. En atelier participatif, il a été décidé de découper son élaboration en six étapes distinctes.

ETAPE 1 :

La première étape a consisté à présenter en réunion à la Mairie (élus) une synthèse et une analyse des ateliers participatifs PCAET portant sur l'enjeu Mobilité. La Mairie a alors entériné officiellement sa volonté d'accompagner la démarche et d'instituer le travail réalisé.

DEROULE	OBJECTIFS
Amendement du diagnostic partagé sur la base des ateliers RAP « Mobilité ».	Présentation de l'ordre du jour Rappel de la mission et de l'articulation du PDD avec les documents cadres, projets en cours et politiques publiques du territoire
Co-construction du calendrier et des étapes de la démarche.	Appropriation travail réalisé et futur partagé
Identification des critères de priorisation des actions et projets.	Partage du diagnostic
Planification de la pré-étude.	Co-construction de la démarche avec les participants et identification des acteurs clés
Planification de la pré-étude.	Identification des objectifs prioritaires, Co-planification

Tableau 26 : Design de la démarche de co-construction du PDD

ETAPE 2 :

La deuxième étape a consisté à animer trois ateliers les 15 -23 - 29 avril 2019 afin d'établir un état des lieux.

Etat des lieux co construit : l'existant

- création d'une passerelle piétonne Viredonne
- création d'un accès du pont des olivettes à l'axe piétonnier favorisant la diminution de l'utilisation de la voiture pour aller au centre du village.
- chemin d'accès centre aéré favorisant le désengorgement du parking et donc optimisant son utilisation pour ensuite aller à pied au centre.
- projet d'aménagement autour du quartier du petit Nice.
- aménagements pour mobilités douces le long du canal BRL (projet en cours avec les collectivités locales).
- projet en cours de piétonner la parcelle d'oliviers qui rejoindrait l'axe piétonnier jusqu'à la gare.

Tableau 27 : Etat des lieux démarche de co-construction du PDD - Valergues

ETAPE 3 :

Nous avons animé lors de la troisième étape, le 6 mai 2019, un atelier participatif de co-construction de la démarche en atelier avec les élus communaux, afin d'affiner l'identification des acteurs clés et relais. Cette étape a largement été avancée lors des ateliers précédents. Cependant, il s'agit d'amender le diagnostic partagé et de co-construire le calendrier de la démarche. Plutôt que de faire une réunion stérile, l'atelier vise à faire en sorte que l'ensemble des acteurs et notamment l'ensemble des services impactés et des élus puissent s'approprier la démarche. Enfin, il s'agit d'identifier des critères de priorisation des actions et projets et de planifier la pré-étude elle-même.

Co-construction du document stratégique

- une analyse des objectifs « citoyens » (réunions, rencontres sur le terrain)
- une analyse des usages des mobilités des habitants (travail/ quotidien/ loisirs)
- une priorisation des aménagements à réaliser (prioritaires, à améliorer, à valoriser) selon les usagers
- une stratégie communicationnelle régulière sur le court-terme
- des pistes de livrables une fois les aménagements réalisés

Acteurs clés

Tester les aménagements, mobiliser les usagers et relayer le projet et ses résultats.

- Associations (Don du sang - Pétanque - Football - Parents d'élèves – les aînés)
- Ecoles primaire & maternelle

Partager leur expérience du quotidien en lien direct avec les enjeux d'aménagement liés au PDD

- Socioprofessionnels (Médecins - Kinésithérapeutes - Pizzeria /snack – Tabac)

Tester, expertiser

- Ecole primaire
- Parents d'élèves

Priorisation des objectifs du PDD
Objectif « Le Plan de Déplacement Doux doit » Critère appliqué
Optimiser et réduire les déplacements liés à une activité professionnelle ou vie quotidienne (courses, loisirs, école, professionnels de santé). Urgence à agir : évolution des quartiers et nouveaux habitants. Projet en cours donc cohérence de calendrier. Enjeu électoral
Passer nécessairement par des changements de comportements Urgence à agir : sécurité. Urgence à agir : évolution des quartiers et nouveaux habitants
Favoriser l'usage de moyens alternatifs de déplacements Urgence à agir : évolution des quartiers et nouveaux habitants. Enjeu électoral. Enjeu social redondant (retours, insatisfaction, mobilisation...).
Sensibiliser les habitants à ces nouveaux modes de déplacements Urgence à agir : évolution des quartiers et nouveaux habitants. Enjeu électoral. Enjeu social redondant (retours, insatisfaction, mobilisation...).
Etre intégré dans des démarches existantes du territoire Urgence à agir : évolution des quartiers et nouveaux habitants. Enjeu électoral. Projet en cours donc cohérence de calendrier.
Etre accepté et porté par les habitants et professionnels Tout enjeu confondu.

Tableau 28 : Co-construction Valergues PDD

ETAPE 4 :

Nous avons réalisé une enquête de terrain le 27 mai 2019 afin d'identifier les usages, les contraintes de déplacements et le potentiel existant à développer (usages, aménagement, communication). L'enquête a été menée aux moments clés de la journée, c'est à dire, très tôt le matin au moment où les habitants vont prendre le train à la gare de Valergues ou encore lors de la dépose des enfants devant les deux écoles de la commune. Une centaine de personnes a ainsi été interrogée, 27 personnes ont pris le temps d'approfondir l'enquête.

Les résultats de l'enquête sont détaillés dans le tableau de la page suivante. L'enquête met au jour un quasi monopole de l'usage de la voiture, y compris pour des déplacements très courts comme par exemple du domicile à l'école. L'usage du train reste très marginal alors même qu'il existe deux parkings à proximité et un abri à vélo sécurisé sur les quais. De plus, on note une saturation de la voirie au moment où les parents d'élèves amènent leurs enfants. Outre les difficultés de circulation et un abord de l'école primaire Marcel Pagnol particulièrement dangereux, cette saturation crée à n'en pas douter des pics de pollutions atmosphériques ponctuels.

RESULTATS: TERRAIN VALERGUES 27 MAI 2019 (6H30 -> 12H)

GARE	ECOLE (entrée D105)	ECOLE (entrée Av. Tourtoulon)
Contexte		
Usages du TER : travail, lycée Moyen de transport jusqu'à la gare : principalement à pied aux beaux jours (sinon voiture)	Distance parcourue pour venir à l'école : entre 2' et 10' moyen de transport utilisé : quand + 5 minutes à voiture quand travail sur Montpellier ou Nîmes à voiture principalement du « dépose minute »	
Participants		
11	6	10
Représentations		
Un grand nombre de valergois pourraient prendre le TER. freins pour venir à pied : pas pratique: «je ne vois pas bien par où je peux passer pour faire plus court (entre 5 et 7 minutes)», « les chemins sont sauvages »	Route dangereuse a traverser si petit parking (solution de facilite pour surveiller enfant dans l'école : double file) Grand nombre de parents favorables au parking et dépose minute pour les enfants mais les freins sont : D105 représente un danger, manque de sécurité si on laisse les enfants venir à pied, les rythmes de vie sont ceux de parents qui travaillent et déposent les enfants en allant au travail	
Pistes d'actions citoyennes PDD « GARE – ECOLES »		
Sécurité et balisage d'un chemin (par la rue des olivettes notamment)	Passage piéton lumineux D105	
Communication (outils)	Agent le matin et soir pour la traversée de la D105	
« Un trajet bien identifié et avec de la lumière »	Agent ou personnel à l'entrée de l'école	
« Des infos sur des mini plans »	Optimisation du grand parking	
« des mini plans aimantés sur nos frigos »	Proposer un ramassage des écoliers par quartier avec des horaires prenant en considération les rythmes des familles et les horaires de l'école.	
« Une application	Phase test à l'initiative de l'école « je viens en vélo, à pied cette semaine»	
Connaître les usagers du ter- communiquer sur une zone test (questionnaires) faire des navettes (points de regroupement à gare à points de regroupement aux horaires des ter du matin et du soir)	Proposer un plan d'aménagement «écoliers : de la maison à l'école en toute sécurité»	

X	Places dépose minute
---	----------------------

Tableau 29 : Résultats de l'enquête menée in situ - Valergues PDD

ETAPE 5 :

Nous avons lors de la journée « Vignes et garigues » organisée par la Mairie et le Département de l'Hérault dans un parc de la commune de Valergues, déployé un dispositif de mobilisation et des ateliers de travail afin d'initier la planification et l'aménagement du PDD à partir d'enquêtes et de mise en situation grâce à un travail cartographique. Il s'agissait de récolter les usages des acteurs dans et hors de la commune, d'identifier les zones prioritaires à aménager en fonction des critères de « sécurité », « valorisation », « accessibilité » et de croiser avec l'existant et les axes à développer ou aménager.

Cette journée de mobilisation Artistes-atelier marque le début du projet BREATHE (ou Particip'Air) de biosurveillance participative de la qualité de l'air en collaboration avec l'équipe de Géosciences Montpellier.

La problématique de ce projet vient s'articuler de manière complémentaire à celle du projet ACS&ART. Au moment de la mobilisation, nous étions dans l'attente de la réponse de l'appel à projet ANR. Nous avons obtenu depuis le financement de l'ANR en juillet 2019 grâce notamment au projet ACS&ART pour lequel l'évaluation de l'ANR a été très positive.

L'animation Artistes-atelier consistait d'une part à présenter aux personnes la mise en place du projet de métrologie participative de la qualité de l'air et d'autre part à initier la mobilisation concernant le PDD. Pour ce second objectif, la méthode consistait à recueillir les idées des usagers grâce à la méthode cartographie participative. Pour les personnes n'ayant pas d'inspiration pour la carte ou suffisamment de temps à consacrer un mur *patchwork* de libre expression était laissé à leur discrétion.

Les résultats de la cartographie participative sont sur la figure 15 de la page suivante.



Figure 14 : Mur Patchwork des usages et expertises Valergues - PDD

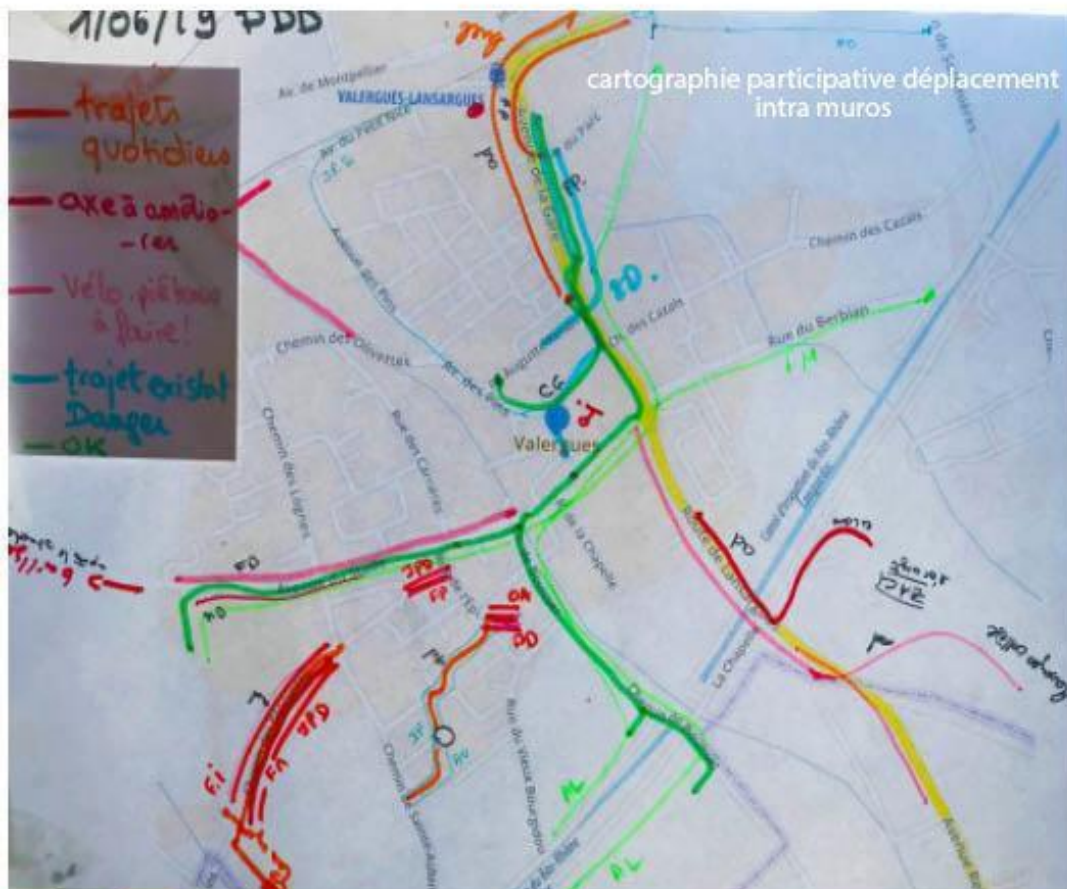


Figure 15 : Résultats de la cartographie participative 1 juin 2019 Valergues PDD

ETAPE 6 :

Nous avons animé un atelier participatif le 17 juin 2019 pour établir le plan d'actions et la stratégie du PDD.

DEROULE	OBJECTIFS
Rappel : audit participatif réalisé Retour sur les données et analyse	Réagir sur les premières données et analyses / propositions.
Co-construction diagnostic partagé Priorisation des pistes à traiter en atelier	Se mettre d'accord sur les axes prioritaires selon : « Sécurité, conflits usages – fréquentation importante – haut potentiel (projets à venir) ».
Co planification sur cartes	Mettre en place les conditions de réalisation: revêtements, éclairage, indication, communication.
	Etablir une zone test, son calendrier, ses référents, ses indicateurs de suivi.

Tableau 30 : Déroulé Etape 6 - Valergues PDD

Le tableau ci-dessous indique les axes prioritaires au cœur du village.

AXES PRIORITAIRES CŒUR DE VILLAGE				
Axes	Critères			
	Sécurité	Conflits d'usages	Fréquentation importante	Haut potentiel (projets à venir)
Chemin des olivettes à la gare			X	X
Liaison chemin de Bouisset – route de Lansargues via canal BRL		X		
Rue des carrières	X	X	X	X
Liaison chemin de bouisset à la rue du bourguidou	X	X	X	X
Chemin longeant la rivière entre chemin des olivettes et chemin de Bouisset	X	X	X	X

Tableau 31 : Axes prioritaires- Valergues PDD

Après avoir identifié les axes prioritaires à traiter, l'étape suivante a consisté à co-construire la planification des aménagements du PDD (cf. tableau 32 ci-dessous). Il a été convenu de planifier un test sur une période déterminée d'environ

1 mois dans le but d'établir un bilan a posteriori. En plus de ce premier travail la pré-étude participative de la qualité de l'air a été initiée le 22 juin 2019.

<p>Les axes prioritaires traités</p>	<p>La planification selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagements existants Projet en cours Projet à venir Cahiers des charges des projets à venir Freins à la réalisation Usages et fréquentation
<p>Chemin des olivettes à la gare</p>	<p>Peinture bande verte au sol sur le chemin route pour faire la liaison avec le chemin en terre qui remonte jusqu'à l'avenue du petit Nice.</p> <p>Aménagement au sol sur la partie terre pour assurer le passage des vélos et piétons après jours de pluie et en même temps respecter les contraintes réglementaires PPRI et perméabilisations des sols.</p> <p>Panneautage indications « GARE » dans un sens « Parc Léone Mas, piste cyclable » dans l'autre sens.</p>
<p>Chemin de Cazals</p>	<p>Repenser l'accès au parking et la circulation vers les écoles pour fluidifier l'axe routier et optimiser le partage de la route « piéton, voiture, vélo ».</p>
<p>Liaison chemin de Bouisset – route de Lansargues via canal BRL</p>	<p>Aménager une passerelle permettant de faire demi-tour au dessus du canal par le chemin de Bouisset. Se greffer au projet de piste cyclable entre le chemin de Bouisset et la route de Lansargues prévu en 2021.</p>
<p>Rue des carrières: liaison parkings et continuité piétonne</p>	<p>Aménager un trottoir ou bordure béton le long de la rue pour faire le lien entre le parking existant Avenue du Stade et celui prévu à l'angle du chemin des Olivettes et de la rue des carrières.</p>
<p>Liaison chemin de Bouisset à la rue du Bourguidou</p>	<p>Par le canal : projet à inscrire dans la continuité des travaux de la pistes cyclable BRL.</p>
<p>Chemin longeant la rivière entre chemin des olivettes et chemin de Bouisset</p>	<p>Faire une étude technique pour une passerelle en bois (piéton/vélo ou piéton) entre le chemin des olivettes et la passerelle existante chemin de Bouisset.</p> <p>Aménager le chemin de Bouisset (vélo) côté rivière.</p> <p>Possibilité de le réaliser en même temps que les lotissements prévus en 2021.</p>

Tableau 32 : Actions de planification - Valergues PDD

4.4.3. Mauguio-Carnon : le moteur de l'Agglomération

Pour rappel, la commune de Mauguio-Carnon a permis de développer la phase de test qui a conduit à l'élaboration de l'ingénierie de la participation. Le deuxième atelier participatif fait donc suite à plusieurs mobilisations de rue et un premier atelier hybride. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de l'ensemble de ce travail réalisé en amont.

Les enjeux récoltés dans la rue lors de l'évènement Artivistes ont été soumis à discussion et à amendement en atelier. Les participants ont ajouté l'enjeu information comme complémentaire à celui de sensibilisation. Ainsi nous avons obtenu pour Mauguio Carnon 8 enjeux prioritaires. Notons que ces enjeux ne reflètent pas les spécificités de Carnon telles que celles liées au littoral. Les participants ont pu librement choisir trois enjeux à traiter parmi: mobilité - alimentation - énergie - sensibilisation/information - déchets - agriculture- aménagement. Il est important de mentionner que la présence de la responsable ADEME Cit'Ergie n'a pas influencé la priorisation de l'enjeu énergie sur lequel elle s'était ouvertement positionnée ainsi que M. le Maire. Au final, les participants ont décidé de traiter les enjeux mobilité à partir de l'air et non plus du bruit comme les collectifs citoyens le demandaient initialement. Les déchets qui reviennent systématiquement et la sensibilisation/information influencée par Christine mentionnée précédemment sont également choisis.

Parmi les participants nous avons choisi de présenter Christine qui incarne le citoyen ordinaire. Sans enfant, autour de la quarantaine, elle travaille dans l'aide à la personne, vit à Mauguio depuis moins de 5 ans dans un logement collectif d'environ 40 m2. Elle ne serait jamais venue à l'atelier participatif sans l'évènement de rue et s'est faite accompagnée d'une amie. Elle n'est pas militante écologique ne sait pas pour qui elle va voter s'il elle décide de voter, choix restant en suspension. Elle souhaite simplement apporter sa petite contribution et considère que les enjeux de sensibilisation sont prioritaires car ils participent au vivre ensemble : « les gens ne font pas attention, je pense que c'est important de prendre soin de la nature et des problèmes de pollution » (E7 issu du Verbatim échange informel en atelier).

Dans cette commune les enjeux politiques sont très conflictuels entre le Maire divers Gauche, les opposants d'EELV et le RN qui agrège dans ce type de commune périurbaine de plus en plus le vote contestataire. Les opposants RN dans la rue se montrent ouvertement hostiles à notre démarche et à tout type d'initiatives qualifiées dans le meilleur des cas de : « bobos ». Les propos sont ouvertement dénonciateurs amalgamant l'immigration et le nombre trop important : « d'arabes » avec : « ces questions d'écologie » et eux : « pour qui personne fait rien ». Les ateliers réunissent l'ensemble du spectre politique sauf les membres ou sympathisants d'extrême droite. Pour autant il existe un niveau de conflictualité assez important que le dispositif régule très bien. Par exemple, à Mauguio-Carnon comme dans l'ensemble des autres communes, il est important de noter que Monsieur le Maire participant aux ateliers se retrouve devant des critiques constructives de certaines de ses actions : « vous avez créé des espaces de covoiturage, c'est très bien mais pas les moyens de contrôler, au final les gens s'y garent comme un parking classique » (E8 issu du Verbatim carnet de terrain en atelier). Certains opposants écologiques dénoncent ouvertement la politique prônant soit disant la participation citoyenne sans pour autant développer une démarche participative. L'orientation vers l'action de l'atelier participatif régule cette tension dans le sens, où indépendamment des jeux d'acteurs politiques, il s'agit de passer à l'action. Le Maire n'est plus en mesure d'habiller de participation ou de « vert » sa politique en se retrouvant directement engagé dans le processus participatif. Le fait que l'association Artivistes-atelier soit membre de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est un gage supplémentaire pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Les limites de fonctionnement du dispositif sont circonscrites dans un espace où les acteurs souhaitent véritablement œuvrer pour ce que l'on nomme désormais « un commun ». Les entretiens avant et après l'atelier participatif mettent au jour clairement une pleine appropriation de l'ensemble des acteurs qui s'approprient pleinement la démarche et la méthode. Pour une partie, l'opposition joue ce qu'elle appelle le : « jeu de la Mairie » à partir du moment où des actions sont menées en : « bonnes intelligences ». Une autre partie de l'opposition participe tout en critiquant systématiquement la politique de monsieur le Maire de la commune.

4.4.3.1. Enjeu « mobilité »

Concernant l'enjeu mobilité, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur l'objectif : **RENDRE/FACILITER LA MOBILITE (VERTE) POUR TOUS EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT.**

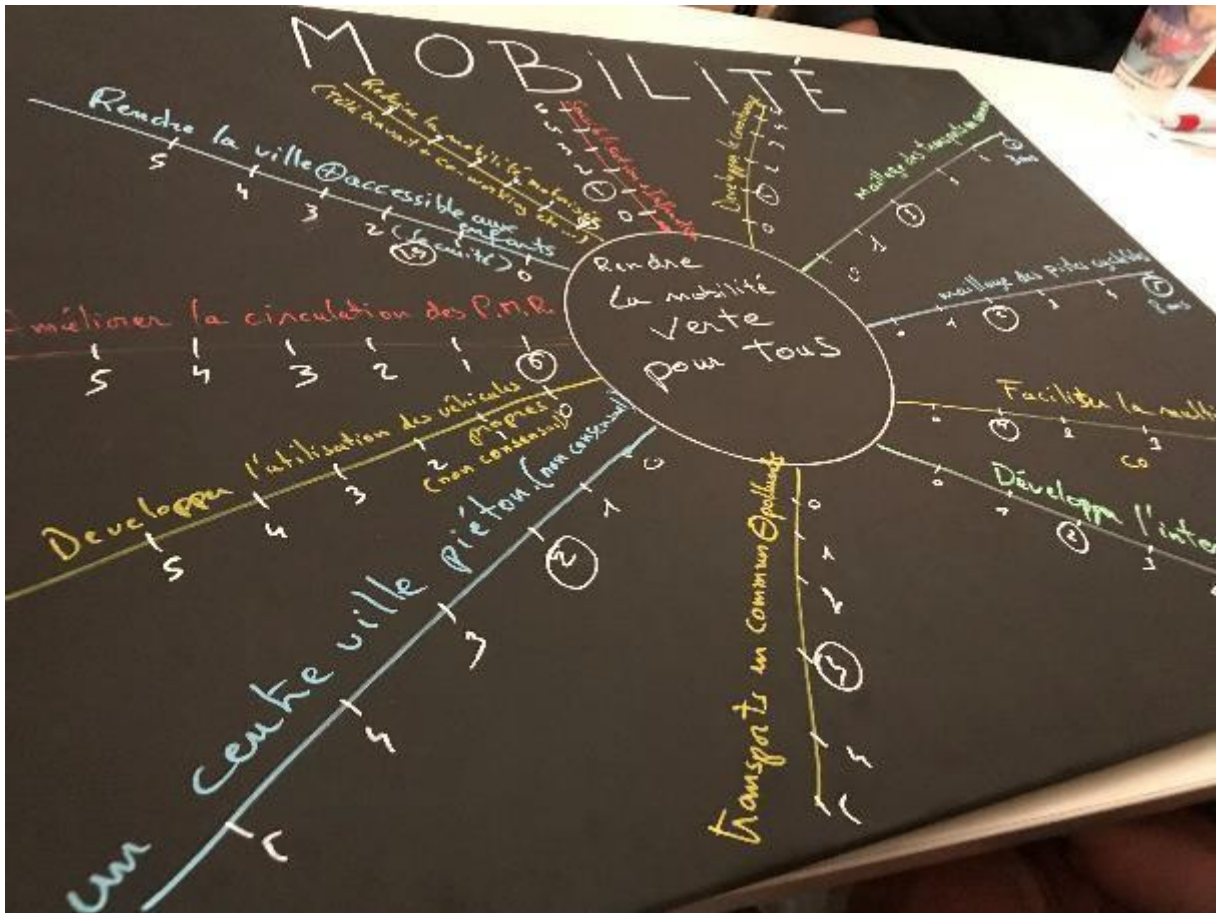


Figure 16 : Bouquet d'actions Mauguio concernant l'enjeu mobilité atelier participatif

Concernant l'enjeu mobilité, les participants ont identifiées 12 actions réparties selon les trois catégories avec une forte prédominance de changements majeurs de pratiques.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Sensibilisation et information	1	Renvoi à l'enjeu global sensibilisation
Développer le co voiturage (scolaire, professionnel, personnes âgées)	1	3 (en 2 ans) Indicateurs : sécuriser et contrôler le parking actuel, nombre de co voituriers, nombre d'élèves et parents intéressés (questionnaires)
Maillage des transports en commun centré sur Mauguio Carnon	2	5 (en 3 ans) Etude participative. Indicateurs : nombre de personnes impliquées, nombre d'ateliers
Maillage des pistes cyclables	2	5 (en 8 ans) Idem, nombre de cyclistes par an, retour questionnaire sur les pistes.
Faciliter la multi modalité	1	5 (en 3 ans) Indicateurs : nombre de personnes n'utilisant pas la voiture, nombre d'abonnement bus et tramway
Développer l'intermodalité avec les communes voisine	2	3 (en 3 ans) Indicateurs : nombre d'études de préfiguration, création d'un réseau d'acteurs, nombre d'ateliers de travail inter communes, nombre de participants, planification, mise en place d'aménagements, budget
Transports en commun moins polluants	0	3 (en ans)
Un centre ville piéton à Mauguio et Carnon	0	2 (en 5 ans) Indicateurs : étude de satisfaction, diminution de la pollution, santé financière des commerces, saturation des parkings
Développer l'utilisation des véhicules propres (professionnels, collectivité)	0	2 (en 3 ans) Indicateurs : nombre de véhicules.
Améliorer la circulation des PMR	0	2 (en 2 ans) Indicateurs : élargissement des trottoirs en centre-ville, accès PMR pour commerces, centre ville, marché, etc., espaces dédiés et sécurisés.
Rendre la ville plus accessible aux enfants	0	1,5 (en 2 ans) Indicateurs : nombre d'enfants en trottinettes, vélos, à pieds en hausse sur 2 ans, aménagements et éclairages sur les trajets clés : collèges, écoles, parcs, boulangerie.

Tableau 33 : Bilan des actions « mobilités » Mauguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.3.2. Enjeu « déchets »

Concernant l'enjeu déchet, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur un objectif simple : **REDUIRE LES DECHETS.**

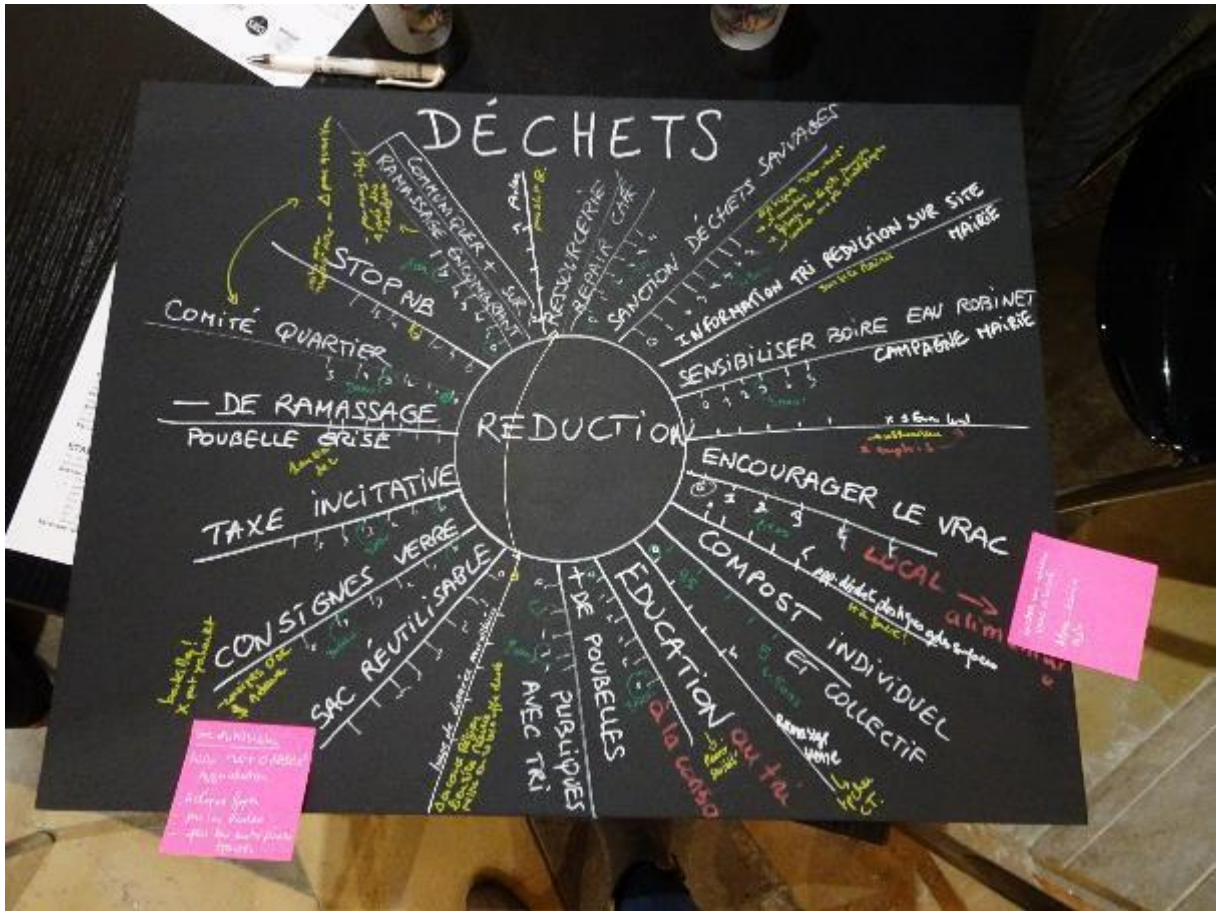


Figure 17 : Bouquet d'actions Mauguio concernant l'enjeu déchet

Concernant l'enjeu déchet, les participants ont identifiées 20 actions réparties selon les trois catégories avec une prédominance et répartition égales des pour les actions relevant des usages courants et des changements majeurs. Peu d'actions en valeur relative relèvent de l'information ce qui dénote un changement par rapport aux habituelles campagnes de sensibilisation.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Sanctions sur les déchets sauvages	0	5 (en 3 ans) Indicateurs : augmentation des sanctions (récurrence)
Poules	1 (1 à la MJC mais qui a été interdite)	3 (sur 1 an) Indicateur. : la diminution des déchets organiques, la quantité de déchets emmenés aux animaux. Mais aussi par la volonté de familles, associations de développer la mutualisation de la gestion des animaux par des collectifs de voisinage par exemple
Informations tri et réduction sur site de la Mairie	0	3 (sur 1 an) Indicateurs : questionnaires- nombres de vues sur le site de la Mairie, nombre d'affiches à des endroits stratégiques, soirée dédiée et nombre de participants

Sensibiliser boire eau du robinet pour ne pas jeter bouteilles	0	3 (en 3 ans) Indicateur : campagne lancée par la Mairie.
Encourager le vrac	0	2 (en 5 ans) Faire le lien avec les enjeux Alimentation et Agriculture qui devront être traités. Faire le lien avec les actions POA et des autres communes
Compost individuel et collectif	0	5 (en 5 ans) Indicateur : Travailler avec les jardins et les nouveaux quartiers (ex: Font de Mauguio). Imposer dans les contrats d'aménagement jusqu'à la gouvernance de surveillance, d'entretien etc.
Education au tri et à la consommation	0	5 (en 5 ans) Renvoi à l'enjeu Sensibilisation
Augmenter le nombre de poubelles publiques avec tri	1	3 (en 2 ans) Penser les implantations avec les habitants pour optimiser les effets. Indicateurs : qualité de la participation des habitants, solutions retenues, diminution des déchets sauvages et des sanctions sur 1 an.
Base de données pour réduire	0,5	5 (en 1 an) en s'appuyant sur les réseaux sociaux existants. Indicateurs : nombre d'adhérents, suivi des réductions de tonnage de déchets
Sacs réutilisables	0	5 (en 2 ans) indicateurs : diminution des sacs plastiques dans les poubelles, diminution des sacs plastiques chez commerçants etc. Nombre de sacs distribués dans les foyers, aux écoles. Engagement de sponsors
Consignes pour le verre	0	4 (en 3 ans) Indicateurs : étude à réaliser
Taxe incitative	0	3 (en 2 ans)
Ouverture de la déchèterie 7j sur 7 et revoir horaires ou accessibilité pour professionnels	1	4 (en 1 an ou 2 ans) Indicateurs : rotation des déchèteries, fréquentation sur le 7ème jour ouvert, retours questionnaires.
Moins de ramassage poubelle grise	non traité	non traité
Communiquer sur le ramassage des encombrants	0	5 (en 18 mois) Campagne Mairie et mise en réseau à l'échelle des quartiers. Indicateurs : nombre de pages et de campagnes (télé locale, radio, affiches, soirées) dédiées, nombre de vues, diminution des déchets sauvages et des sanctions
Stop aux publicités	0	3 en (2 ans)
Développer des entraides de quartiers et projets	0,5	3 (en 2 ans) Indicateurs: nombre de projets reconnus sur la commune et d'initiatives, nombre de collectifs formés, optimisation des différentes actions sur un l'année

Ressourcerie	0	<p>2 (en 5 ans). Fort réseau en place sur Mauguio ainsi que sur Carnon pour les « seconde vie», le don etc. . Un lieu dédié serait un espace social qui manque et réunirait les personnes isolées ou ne travaillant plus.</p> <p>+ : création d'emplois, vacation, stages. Peut se faire en articulation avec Emmaus.</p> <p>Indicateurs : nombre de personnes par mois- nombre de tonnes de déchets potentiels récupérés, retour satisfaction et comportements.</p>
--------------	---	--

Tableau 34 : Bilan des actions « déchets » Mauguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.3.3. Enjeu « sensibilisation »

Concernant l'enjeu portant sur la sensibilisation, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur un objectif simple : **ETRE INFORME SUR LA QUALITE DE L'AIR ET AGIR DESSUS.**

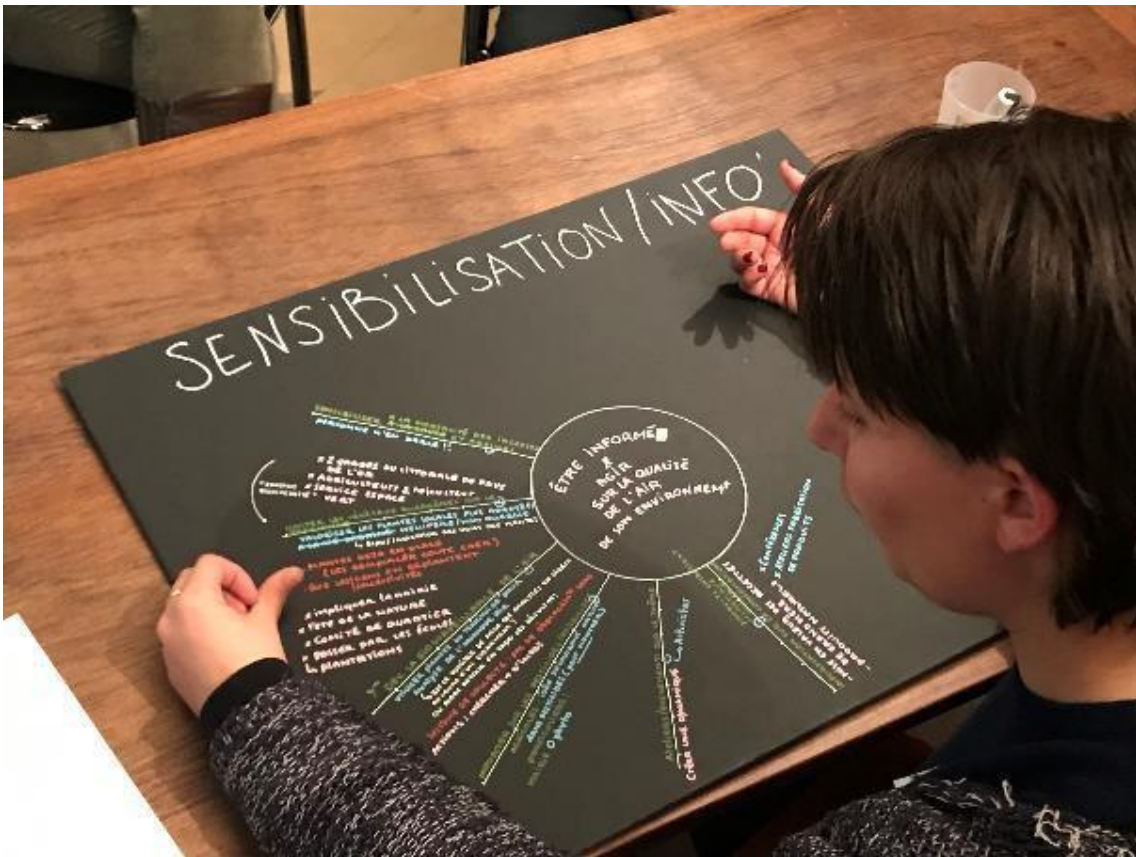


Figure 18 : Bouquet d'actions concernant l'enjeu sensibilisation

Concernant l'enjeu sensibilisation et information qui habituellement est un enjeu transversal et que nous avons construit comme une catégorie d'action, nous retrouvons les 7 actions réparties selon les trois catégories d'actions. Nous avons laissé la liberté aux acteurs de reformuler et transformer une catégorie d'action comme un enjeu prioritaire.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
---------	--------------------------------	--

Sensibiliser à la mortalité des insectes et des abeilles	0	1 (en 1 an) en développant des interventions scolaires, en lien avec le Magazine et presse locale.
Limiter les végétaux allergènes sur le territoire	0	(3 en 5-6 ans) Indicateurs : choix réalisés par les institutions, diminution des végétaux allergènes, diminution des cas allergiques chez les médecins locaux et pharmacies.
Valoriser les plantes locales	0	(3 en 2 ans)
Planter des arbres, haies, arbustes (collectivité et établissements scolaires, publics) favorisant la dépollution	1	4 (en 2 ans) Indicateurs : nombre de plantations, entretien et survie des plants sur 2 ans, mesures de captation de la pollution.
Développer la biosurveillance de l'air citoyenne en utilisant des plantes locales pour mesurer l'air	0	5 (en 2 ans) Indicateur : lancement du projet de recherche BREATHE avec Artistes atelier et l'UMR Géosciences Montpellier
Informersur les pesticides et herbicides agricoles (particuliers et collectivité)	1	non traité
Ateliers et événements sur le thème pour créer une dynamique	3 (Artistes)	5 (en 2 ans) Indicateurs : nombre d'ateliers et événements, budget alloué, inscription dans les agendas culturels, nombre de participants, récurrence des participants sur 2 ans.
Information locale sur les produits d'entretien, d'hygiène, cosmétiques	0	Pas de projection dans le temps mais tend à une amélioration. Indicateurs : questionnaires de comportement, usages et pratiques domestiques, nombre de lecteurs des informations ou de participants si soirée dédiées.
Mise en valeur des recettes naturelles avec produits locaux (conférences, ateliers,)	0	3,5 (en 18 mois) Indicateurs : nombre de conférences, ateliers dédiés et qualité des intervenants, Moyens communication développés pour ces rencontres.
Développer cet enjeu dans le Magazine de la ville	0,5	2,5 (en 3 ans) En développant le site internet et en mettant l'accent sur des démarches locales.

Tableau 35 : Bilan des actions « sensibilisation » Mauguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.4. Palavas-les-Flots : la prégnance du tourisme

Le développement du dispositif sur la commune de Palavas-les-Flots a été contrarié par un événement malheureux suite à la disparition soudaine de la Vice-présidente au Développement Durable en charge de l'élaboration du PCAET qui avait accepté le projet avec enthousiasme en 2017. Le Maire de la commune qui est un homme politique de grande expérience a repris le poste de Vice-président début 2019. Le déploiement du dispositif dans la rue a été concomitant de la tragique disparition mais nous avons souhaité ne pas l'annuler quitte à reporter l'atelier participatif prévu initialement dans la foulée. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les conséquences de cet événement quant aux logiques de mobilisation et d'engagement dans le dispositif participatif.

L'atelier a été cadré en fonction des résultats des méduses aériennes lors de la journée de mobilisation du 8 décembre 2018. Trois enjeux ont été choisis, mobilité, déchets et alimentation. Les débats échangés dans la rue notamment autour des pailles et gobelets recyclables ont été poursuivis lors de l'atelier. Cette idée faisant l'objet directement d'un enjeu lié à l'alimentation. Invariablement les enjeux des déchets et de la mobilité ont permis de faire émerger une quantité importante d'actions. La mobilité reste un enjeu majeur pour la commune dans ses déplacements internes notamment en période estivale et dans son maillage avec Montpellier. En l'état depuis des années en raison de conflits politiques forts le dossier n'avance pas.

4.4.4.1. Enjeu « mobilité »

Concernant l'enjeu portant sur les mobilités, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur un l'objectif : **RELIER LES GENS EN FACILITANT LES DEPLACEMENT POUR TOUS ET AINSI REDUIRE LA POLLUTION**

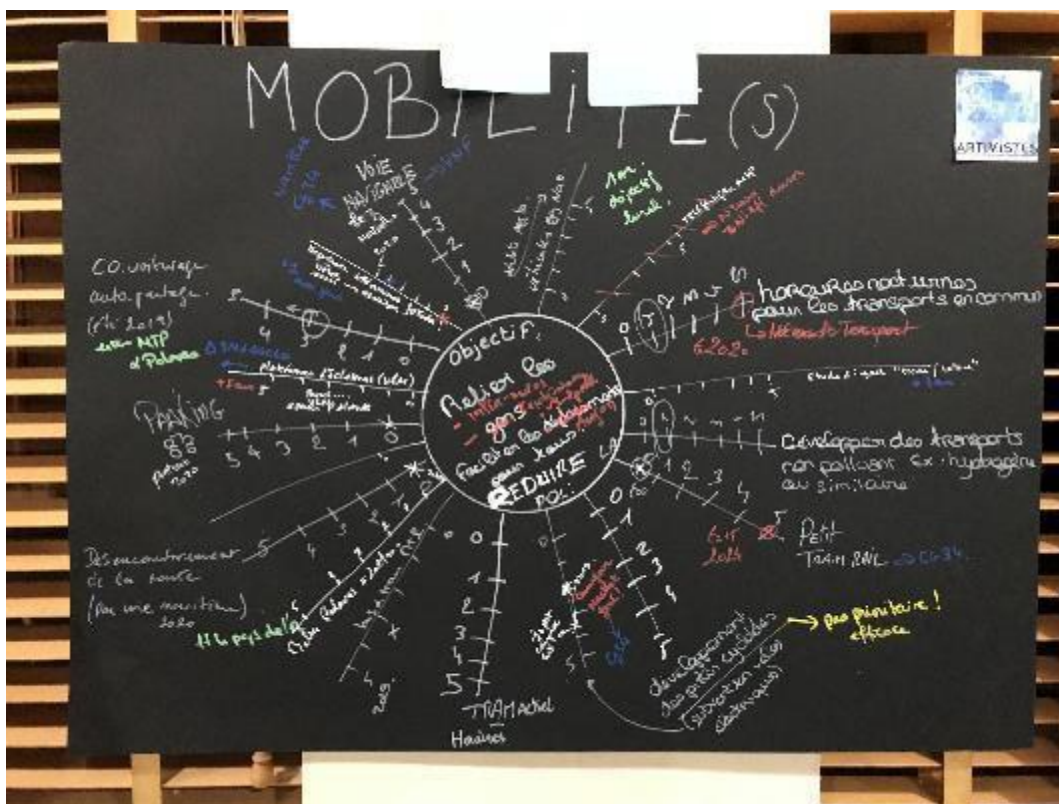


Figure 19 : Bouquet d'actions commune Palavas-les-Flots concernant l'enjeu Mobilité

Concernant l'enjeu mobilité, les participants ont identifié 8 actions réparties selon les trois catégories avec une forte prédominance pour les actions relevant des usages courants.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Développement des pistes cyclables	3	5 (en 2 ans) mais pas jugé prioritaire pour les participants car «déjà efficace».
Concours familles/école «ma semaine sans voiture»	0	5 (en 1 an) Indicateurs : participants, usages, continuité du concours N+1
Horaires nocturnes pour les transports en commun	2	3,5 (en 3 ans) en travaillant de concert avec la TAM.
Petit train sur rail	0	5 (en 5 ans) le temps de définir les budgets et de faire une étude de satisfaction et d'efficacité. Indicateurs : nombre d'utilisateurs sur l'année et par saison, parcours, coût de revient, comparaison avec l'utilisation des voitures.
Développer les transports non polluants (hydrogène ou similaire)	1	Projection difficile. Forte volonté du Maire d'engager des études sur ces questions spécifiques.
Développer une navette jusqu'au tramway	0	4 (en 2 ans) en faisant une forte campagne de communication auprès des palavasiens et des montpelliérains. Cette action a été jugée importante également pour les saisonniers qui viennent travailler à Palavas et vivent sur Montpellier l'année. Le public existe. Indicateurs : nombre d'utilisateurs, désengorgement des parkings de proximité, retours d'enquête.
Parkings proches centre ville	2	3 (en 2 ans) en fonction du foncier disponible. Si une navette existe les parkings pourront se désengorger.
Informers (plaquettes, applis, plans) sur les aménagements et alternatives à la voiture sur Palavas et communes voisines	1	4 (en 18 mois) avec du contenu spécifique et ciblé auprès des utilisateurs de voitures, des professionnels, des parents d'élèves etc. Indicateurs : nombre de vues sur réseaux sociaux, utilisation si application, retours de satisfaction, effets sur les actions ciblées.
Etude d'impact «train/voiture»	0	A réaliser avec un bureau d'étude et une association d'usagers sur Palavas les flots.
Calèche pour petites distances (moins de 3 km).	0	3 (en 1 an) en ciblant les personnes âgées. Indicateurs : utilisateurs, rotations, dessertes.
Vélos libre service (système connecté Lime)	0	5 (en 2 ans) Indicateurs toute l'année : nombre d'abonnés, nombre d'utilisateurs non abonnés, autorégulation des parkings de vélos, distances parcourues.
Utiliser les voies navigables comme voies de transport alternatives	0	3 (en 4 ans) en collaborant étroitement avec les autres villes ayant des ports fluviaux, avec les haltes de pénichettes professionnelles et avec les VNF.

Consignes	0	4 (en 3 ans) en mettant en place des tests de consignes auprès des commerçants ainsi qu'au près des habitations partagées via les syndicats par exemple.
Produits locaux	1	4 (en 5 ans) notamment en incitant les commerces, restaurateurs et épiciers à vendre et se fournir en produits locaux (incitation financière, publicitaire, soutien matériel etc.). Indicateurs: nombre de convention, partenariat avec les producteurs locaux.
Commerçants ambulants	0	4 (en 5 ans) non développé
Restaurateurs (produits de saison)	1,5	3,5 (en 4 ans) en créant un label, un suivi pour inciter à l'utilisation des produits de saison. POA peut être un levier pour mettre en place des conditions optimales pour les restaurateurs avec le CCI par exemple. Indicateurs : nombre de restaurateurs intéressés par la démarche.
Sacs biodégradables chez les commerçants	1,5	3 (en 4 ans) avec l'aide et le soutien technique de la Mairie.
Eviter le gaspillage dans les écoles	0	1 (en 1 an) en s'articulant avec les actions et stratégies de POA.
Eviter le gaspillage dans les restaurants	0	3 (en 1 an) non développé mais semble pour les participants une action qui peut s'optimiser rapidement (en une année). On retrouve derrière l'idée d'un système incitatif et coercitif.
Eviter le gaspillage dans les hôpitaux	0	non développé
Développement d'actions de sensibilisation autour des traditions alimentaires locales	0	non développé
Démonstrations des usages et des us et coutumes alimentaires avec les pêcheurs sur le canal	1	3 (en 1 an)
AMAP	1	jugée non efficace en 2019 et pas pertinente à développer.
Action auprès des plus démunis	1	4 (en 2 ans) cette action peut renforcer et être articulée avec les actions de réduction du gaspillage dans les institutions (école, hôpital, restaurant).
Développer les épiceries locales	1	3 (en 3 ans) en aidant à l'implantation (financièrement) et en imposant dans les reprises de bail par exemple etc.
Encourager les circuits courts	1	4 (en 5 ans) en se rattachant aux stratégies

Tableau 37 : Bilan des actions « Alimentation » Palavas-les-Flots avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.4.3. Enjeu « déchets »

Concernant l'enjeu portant sur les déchets, les participants ont débattu pour se mettre d'accord sur un l'objectif : **ZERO DECHET EN REDUISANT LES EMBALLAGES**

Concernant l'enjeu déchet les participants ont défini 20 actions se répartissant de manière non homogène entre les trois catégories. Notons que l'objectif a été affiné lors de l'étape du carrousel pour aboutir à celui indiqué plus haut.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
mettre des containers sur les grandes artères de la ville	2,5	4 (en 1 an) en augmentant le nombre de containers.
récupération piles et bouchons en centre ville	1	3 (en 18 mois) en collaborant avec des associations et en retravaillant l'information et les canaux de diffusion.
entretien des poubelles (odeurs)	0	3,5 (en 1 an) en travaillant en priorité sur les weekends ends et en période estivale. Augmenter les heures de travail des agents de POA sur ces périodes spécifiques.
action de nettoyage des plages (ecocéan)	0	2 (en quelques mois) puisqu'une action est prévue dynamisée par POA, la Mairie et l'association Ecocéan en Juillet 2019.
informer sur la réduction du tonnage grâce au tri réalisé par les habitants (incitatif)	0	3 (en 6 mois) pour mettre en place l'outil de communication et de mesure ainsi que le réseau (mail, lettre info, facebook, etc) social.
création d'une police de l'environnement	0	4 (en moins d'un an) en créant un poste ou en réajustant une fiche de poste en Mairie.
containers pour les verres plus nombreux	2	3 (en 1 an) avec le soutien d'associations et de citoyens «ambassadeurs». Pour envisager une optimisation de cette action il faudra envisager que les verres soient ramassés devant les domiciles par exemple.
pénaliser fortement les incivilités en période estivale et en période hivernale	1	non développé en atelier
ramassage des OM par la Mairie	4	pas nécessaire d'optimiser cette action jugée efficace.
développer les consignes pour les commerçants	0	4 (en 3 ans) en travaillant avec la CCI et POA sur les enjeux de développement durable et d'activité économique. Il peut être envisagé de répondre à l'échelle municipale avec les commerçants volontaires à un appel d'offre par exemple pour lancer un test et évaluer les retombées.
surveiller les espaces verts (pour déchets sauvages)	non traité	non traité
projets, actions pédagogiques temps scolaires et péri scolaires	1	4 (en 1 an) en développant des projets en lien avec les enjeux de la commune et en mettant les familles dans la boucle des actions pédagogiques.
amendes : déchets sauvages	1	non traité

machines «consignes plastiques et verres» dans les grandes surfaces	0	non traité cette action aurait selon les participants une réelle incidence sur l'atteinte de l'objectif mais les rouages administratifs et les cadres réglementaires échappaient aux participants et aux élus en présence pour aller plus loin.
placer des poubelles jaunes dans les petites rues	0	3 (en 2 ans) en concertant les habitants par quartier pour établir l'endroit le plus stratégique pour assurer l'efficacité de l'action.
sensibiliser les touristes à la question des déchets	2,5	non évaluée. Les participants ont estimé que cette action pouvait être optimisée car elle permettait d'atteindre l'objectif central. Pour ce faire, les participants ont identifié POA comme soutien financier à des campagnes estivales pour les touristes;
créer un label avec la CCI pour inciter les commerçants au vrac, à la consignes etc	non traité	non traité
créer des poubelles multi services : banc + poubelles	non traité	non traité Cette action est jugée pertinente et à développer.
charte éco citoyenneté signée par les élus et personnes de la Mairie	0	5 (en 1 an)
réduire les sacs plastiques chez les commerçants	non traité	non traité (lien avec le label CCI)

Tableau 38 : Bilan des actions « Déchets » Palavas-les-Flots avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.5. Lansargues : la qualité de l'air et les déchets au cœur des enjeux

La commune de Lansargues est une des communes situées au nord de l'étang de l'Or. Ses spécificités diffèrent considérablement des communes littorales. Les enjeux en ce sens se focalisent sur l'usine OCREAL mentionnée précédemment de revalorisation des déchets cristallisant toutes les positions et tensions sociales comme politiques. Nous n'avons pas développé de dispositif de mobilisation de rue préalablement au premier atelier participatif en raison d'une certaine frilosité des élus envers le dispositif. Le verbatim suivant résume parfaitement le travail que nous avons mené :

« Je voudrai vous féliciter car nous la première fois que nous nous sommes rencontrés on avait des craintes par rapport à votre situation à votre activité ce que vous nous proposiez par rapport à Tchernobyl [usine OCREAL]. Valergues est à côté et nous nous sommes sous les vents dominants. Il est vrai que notre crainte c'était que de dire que nous allions faire des animations sur l'air avec l'incinérateur à proximité et tous les problèmes que vous savez. On vous avoue avoir été un peu inquiets. Et je peux vous dire que l'on peut vous féliciter car sont venus [aux ateliers participatifs] les opposants non seulement à la municipalité mais les opposants à l'incinérateur comme nous et je crois qu'on est arrivé à désamorcer la situation et aujourd'hui ceux-là on fait un pas vers nous et je pense que vous y êtes pour quelque chose car ils sont venus autour de la table et on a pu discuter enfin. » (E9, un élu lors de la présentation du bilan de nos actions le 26 nov. 2019)

Nous avons fait ressortir dès le premier atelier 32 enjeux. Ce nombre très important a demandé un temps de débat pour les prioriser. Nous obtenons après regroupement par grands thèmes du territoire 4 enjeux prioritaires : « mobilité », « pesticides » avec la présence de trois arboriculteurs et agriculteurs, « qualité de l'air » porté par M. le Maire et en présence de M. Camps (Directeur de Recherche CNRS pilotant un projet avec Artistes atelier de bio-surveillance de la qualité de l'air) et « déchets ». Au final ce dernier s'est centré sur le compostage et le recyclage de manière générale. Il est important de mentionner que la présence d'un participant opposant à M. le Maire a largement influencé les premiers échanges autour de l'enjeu déchet, priorisant un projet personnel de composteur collectif.

Les ateliers réunissent l'ensemble du spectre politique et professionnel. Parmi les participants aux ateliers nous remarquons la présence des élus : M. le Maire, les élus référents localement et Vice-président(e)s à l'échelle de l'Agglomération dans les domaines de l'environnement, des transports, de la qualité de vie ; des agriculteurs et arboriculteurs, des associations (jardins partagés, parents d'élèves, culturelles, environnementales), des habitants engagés et soucieux des enjeux liés à la pollution de l'air ou intéressés par les démarches participatives.

Fort de notre succès, il avait été convenu de déployer le dispositif Artistes-atelier de mobilisation de rue devant la Mairie avec des ateliers artistiques et ludiques. L'évènement a dû être annulé en raison des fortes pluies. Nous n'avons pas pu mobiliser les habitants directement dans la rue. Malgré cette annulation, le travail réalisé en amont avec les acteurs et suite à une campagne de communication conduite avec une élue de la municipalité auprès des commerçants, lors du marché, nous avons touché des acteurs investis tels que M. le propriétaire d'un domaine viticole et une personne retraitée de l'Agglomération Pays de l'Or, toutes deux porteuses de projets solidaires et permettant de réduire les déchets à l'échelle locale. De plus, nous avons accueilli pour ce second atelier un agent de la collectivité en charge de l'environnement qui a permis d'identifier directement les freins et leviers à la mise en œuvre d'initiatives nécessitant le soutien de la collectivité.

Le niveau de conflictualité lors des ateliers a été dans les deux ateliers très bien régulés par le dispositif participatif. Comme le mentionnait le verbatim précédent, la présence autour d'une même table de M. le Maire et de ses opposants évaluant l'efficacité des actions existantes ou cherchant la validation de projets sur la commune, après débat est bénéfique pour déterminer collégialement les possibilités de mise en œuvre. Ainsi des actions concrètes telles que les composteurs collectifs (initiatives portées par l'opposition) ont vu le jour suite aux ateliers.

4.4.5.1. Enjeu « mobilité »

Concernant l'enjeu portant sur la mobilité, les participants se sont mis d'accord sur un objectif à atteindre : **MODIFIER LES COMPORTEMENTS**

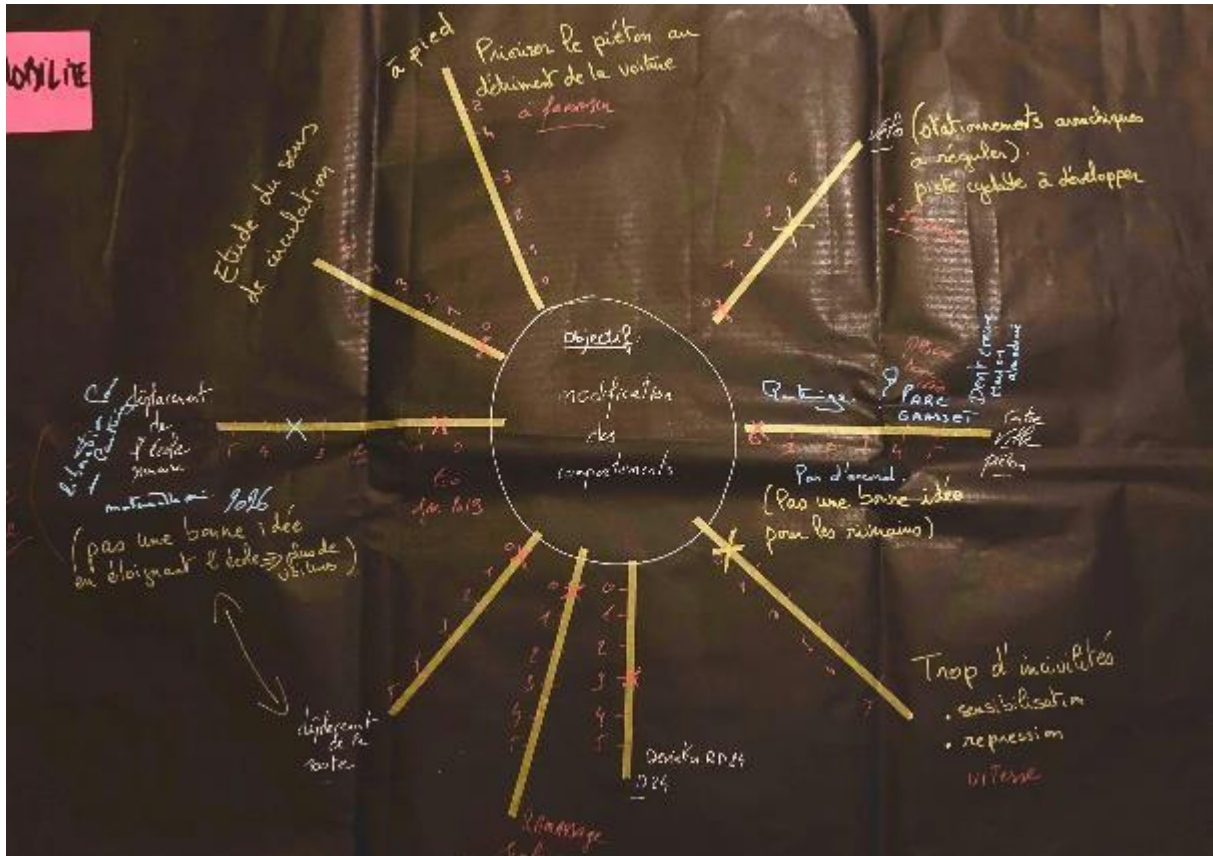


Figure 22 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Mobilité

Nous retrouvons dans les 11 actions une volonté de développer des actions relevant des usages courants et des innovations/changements majeurs (techniques) et demandant un réel investissement (humain et financier) par les institutions et les habitants. Seules deux actions relèvent de la communication et la sensibilisation. Ces actions accompagnent les autres par une volonté des participants de modifier les comportements des usagers de la route par la sensibilisation et la répression.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Etude/Plan de la circulation	0	3 (en 1 an) avec la participation des habitants dans la mise en œuvre et l'évaluation de l'étude. Indicateurs : lancement de l'étude, budget alloué pour l'étude
Déplacement de l'école primaire	0,5	3,5 (en 9 mois) une fois budgéter par la municipalité en communiquant auprès des habitants, parents d'élèves et élèves. Indicateurs : mails, ateliers de communication, nombre de personnes informées, étude technique de déplacement.
Déplacement de la route près de l'école primaire	0	3,5 (en 9 mois) dans le même calendrier et communication que le projet de l'école.

Créer un parking proche du parc Grasset pour libérer le centre ville	0	4 (en 1 an) après étude de foncier et technique réalisée par la Mairie. Ce projet doit débiter en même temps que l'étude de circulation pour mettre en cohérence les itinéraires et axes de croisement : vélo/piéton/voitures. Indicateurs : concertation, budget validé et communiqué aux habitants, calendrier de mise en place concomitant avec étude de circulation, nombre de places, utilisation, nombre de voitures garées, nombre de voiture en ville (baisse)
Créer/ proposer une déviation de la RD 124	3	Non traité. A traiter avec la présence d'élus et/ou agents du Conseil Départemental (service routes et transports).
Campagnes de sensibilisation sur les moyens de déplacements et sur la vitesse	0	2 (en 1 an) avec des campagnes faites sur mesure pour différents publics : enfants, conducteurs des axes départementaux à proximité de la commune, jeunes conducteurs, professionnels, etc. Développer des médias différents : affiches, vidéo, rencontres publiques.... Indicateurs : nombre de personnes touchées, questionnaires a posteriori, nombre de médias financés, diminution des amendes et des accidents, augmentation des vélos
Campagnes de répression pour la vitesse de conduite (centre ville et RD)	0	3 (en 6 mois). Indicateurs : nombre de personnes touchées, questionnaires a posteriori, nombre de médias financés, diminution des amendes et des accidents
Centre-ville piéton	0	2 (en 1 an) en prenant le temps de l'étude de circulation participative et d'envisager les limites et les apports de cette action. Indicateurs : rues tests, questionnaires
Régulation des stationnements anarchiques des voitures (fluidifier l'utilisation du vélo)	0	3 (en 18 mois) en intégrant la régulation dans le plan de circulation participatif et en prenant en compte la réalité des usages notamment professionnels ou handicap des habitants et commerçants. Indicateurs : diminution des voitures en centre-ville, questionnaires auprès des usagers deux roues, augmentation des amendes de stationnement
Pistes cyclables intra-muros au village et liaisons avec communes	0	3,5 (en 18 mois) en travaillant avec les communes voisines de POA et en évaluant leur projet de mobilité. Optimisation de l'action en construisant un cadre multi acteurs technique pour étudier la faisabilité et l'identification d'axes prioritaires. Indicateurs : création des pistes cyclables (test et/ou aménagement durable), nombre de vélos, retours de questionnaires
Priorisation des piétons dans certaines zones du centre-ville	1	2 (en 3 ans). Cette action pertinente est jugée socialement vive et de ce fait demanderait beaucoup d'investissement (humain) pour une optimisation minimale au regard des autres actions à développer.

Tableau 39 : Bilan des actions « Mobilité » Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.5.2. Enjeu « pesticides »

Concernant l'enjeu portant sur les pesticides, les participants se sont mis d'accord sur un objectif à atteindre : **TENDRE AU ZERO PESTICIDES (chez les particuliers, les professionnels et dans les institutions locales)**

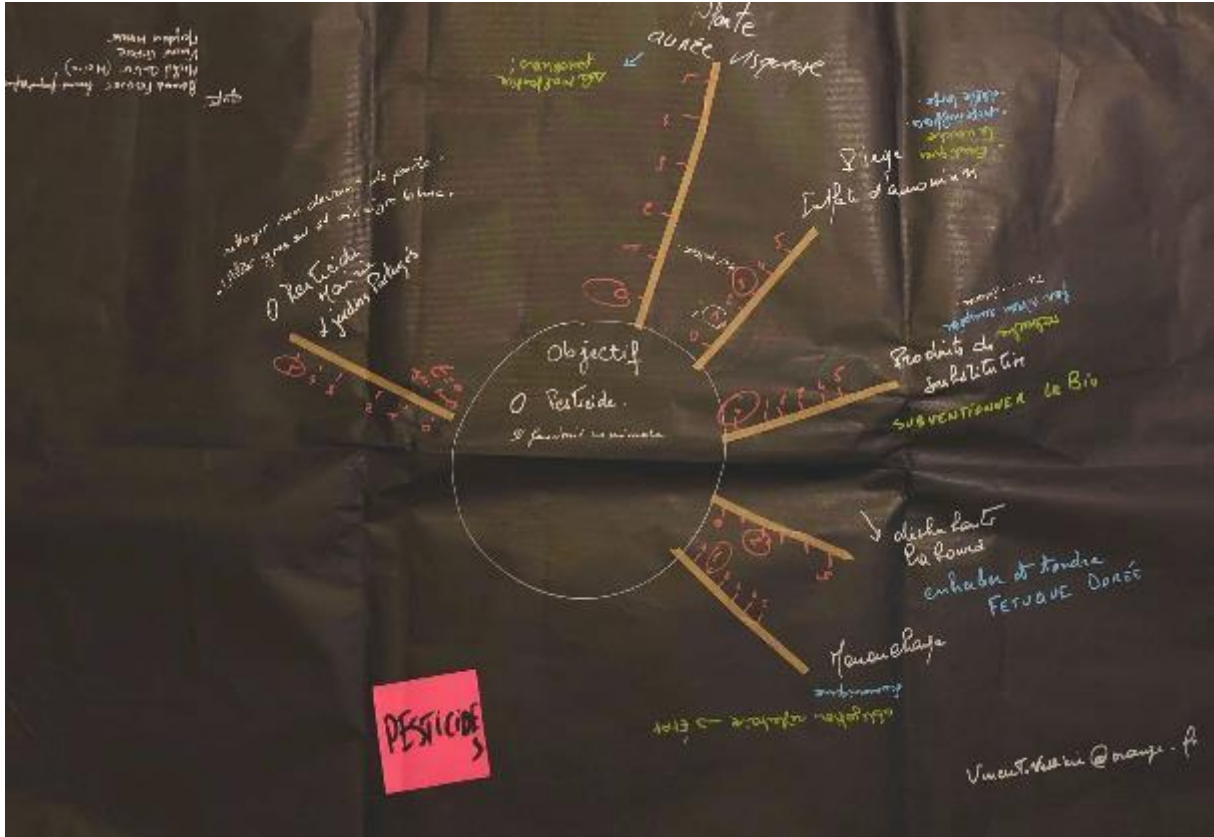


Figure 23 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Pesticides

Les 9 actions retenues par les participants de l'atelier se regroupent dans deux catégories de manière quasi équilibrée. Nous remarquons que les participants n'ont pas identifié d'actions de sensibilisation et/ou de communication existantes ou à développer pour l'atteinte de l'objectif. Certaines actions sont jugées trop individuelles pour proposer des planifications de mises en œuvre (exemple du nettoyage individuel) voire dépendant d'une volonté d' élu (exemple du 0 pesticides en Mairie et dans les jardins partagés). D'autres sont estimées d'ordre national et les participants n'ont pas évalué l'efficacité projetée.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
0 pesticides en Mairie et dans les jardins partagés	0,5	5 (en 5 ans) Indicateurs : diminution des produits
Nettoyage individuel (devant de porte)	0,5	3,5 (en 1 an) Indicateurs : retours questionnaires, pas de portes nettoyées, diminution des utilisations de produits en Mairie par les services
Utilisation du gros sel et du vinaigre blanc (Mairie et individuels)	Donnée individuelle	Forte optimisation de l'usage si associée à une campagne de sensibilisation, des ateliers de retours d'expériences et de la communication.

Plantation d'aunée visqueuse près des oliviers	0	3 (en 1 an). Cette plante est un insecticide végétal qui combat la mouche de l'olive. Peu besoin d'entretien. Indicateurs : présences des plantes, diminution de la mouche dans les oliveraies
Pièges naturels tels que le sulfate d'ammonium	1	3 (en 1 an) notamment sur les oliviers pour la mouche de l'olivier et de la cerise. Indicateurs : présence visuelle des pièges, diminution de la mouche dans les oliveraies
Enherber et tondre	0	2 (en 6 mois) notamment en priorisant la fétuque dorée. Indicateurs : présences des plantes
Produits de substitution	0	Non traité car l'échelle pertinente pour une action efficace est jugée nationale par les participants.
Maraichage	1	4 (en 3 ans) avec un modèle économique à penser aux échelles des communes pour faire remonter à l'Etat pour obtenir une obligation réglementaire.
Subvention/soutien local au Bio	0	3 (en 6 mois) en proposant à l'échelle de la collectivité un projet de soutien au niveau régional et des chambres consulaires. Indicateurs : réunion dédiée en Mairie avec les acteurs, dépôt d'un projet, allocation d'aides / label.

Tableau 40 : Bilan des actions « Pesticides» Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.5.3. Enjeu « air »

Concernant l'enjeu portant sur l'air, les participants ont débattu sur l'objectif à atteindre et se sont mis d'accord sur un objectif stratégique : **IDENTIFIER LES SOURCES DE POLLUTIONS ATMOSPHERIQUES**

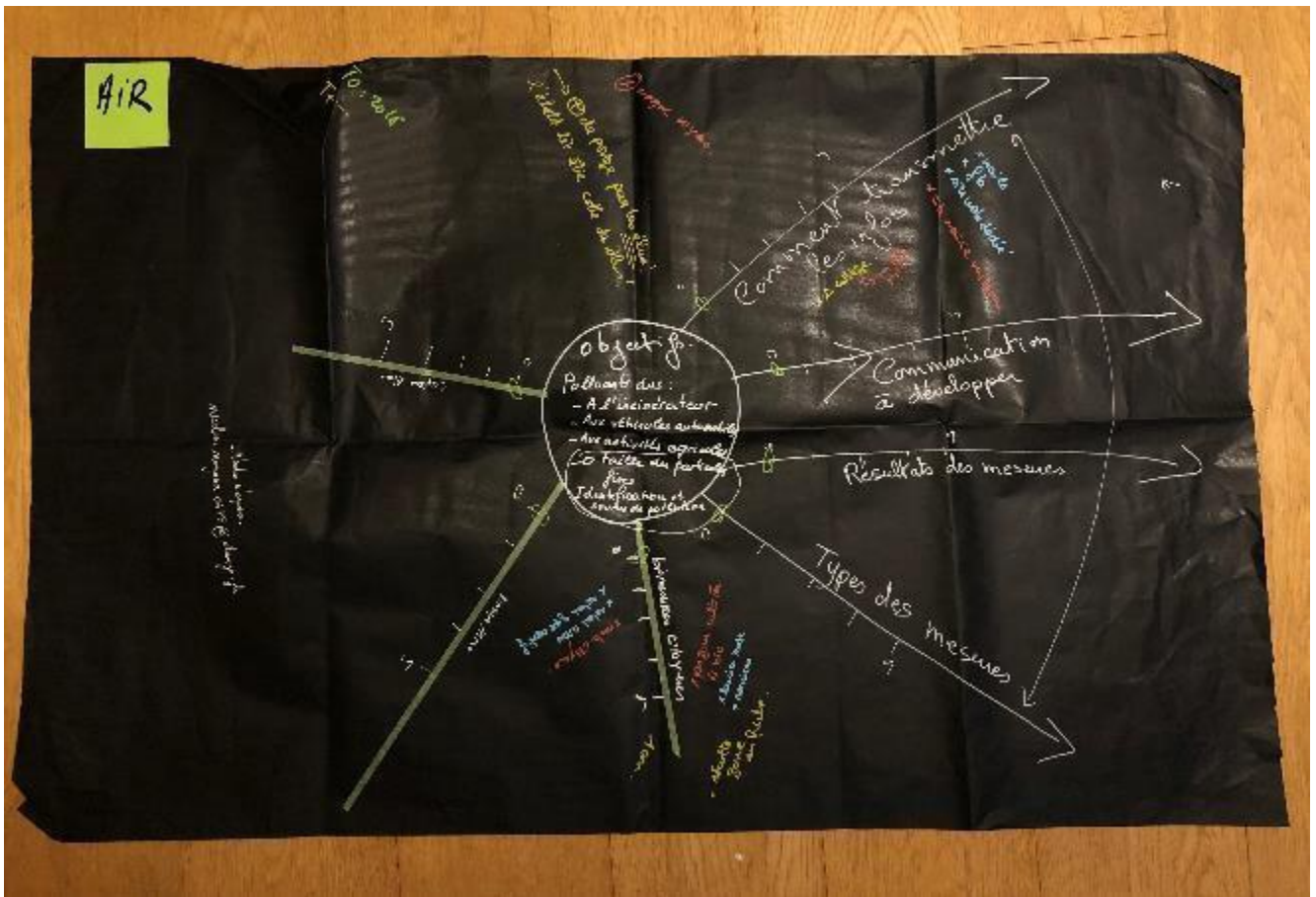


Figure 24 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Air

Concernant l'enjeu air, les participants ont identifié 5 actions majeures portant sur la métrologie et l'information. Ces actions sont réparties selon deux catégories essentiellement avec une forte prédominance pour les actions relevant de l'innovation et du changement majeur. Les participants ont mis en avant des actions portant sur la mise en place de programme de mesure participatif et transparent, enjeu important sur un sujet socialement vif sur ce territoire.

L'atelier a été fortement induit par la présence de Pierre Camps qui dirige désormais le projet BREATHE sélectionné et financé par l'ANR (2019-2023). L'association Artistes-atelier est partie prenante du projet BREATHE qui se développe sur deux territoires, l'agglomération Pays de l'Or et Toulouse Métropole. Nous revenons plus loin sur l'analyse des effets du projet ACS&ART, le projet BREATHE étant l'une de ses prolongations.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Métrologie et suivi des efforts réalisés par les institutions et agriculteurs	0	5 (en 18 mois) en développant un projet de Recherche tel que le projet financé par l'ANR « BREATHE » porté par Artistes atelier et l'UMR Géosciences Montpellier sur la pollution de l'air.
Résultats (transparence des mesures réalisées)	0	5 (en 1 an) en participant à un projet de Recherche avec Artistes atelier et l'UMR Géosciences Montpellier avec une tâche d'observation de l'OSU-OREME garantissant la diffusion et transparence des données.
Campagnes d'informations à l'échelle des communes	0,5	3 (en 9 mois) en développant des campagnes avec les acteurs locaux et des spécialistes : des ateliers, des rencontres, des films avec les agriculteurs, les agents de la municipalité et les habitants.
Portage d'une démarche innovante / pilote par les élus locaux pour remonter à la Région	0,5	3 (en 18 mois)
Métrologie citoyenne et avec les agriculteurs	0	5 (en 18 mois) en développant un projet de Recherche tel que le projet financé par l'ANR « BREATHE » porté par Artistes atelier et l'UMR Géosciences Montpellier sur la pollution de l'air.

Tableau 41 : Bilan des actions « Air » Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.5.4. Enjeu « déchets »

Concernant l'enjeu portant sur les déchets, les participants ont débattu et se sont mis d'accord sur un objectif stratégique à atteindre précis entre l'atelier 1 et 2: **REDUIRE LES DECHETS LOCALEMENT (par le compostage et par l'upcycling et les consignes).**

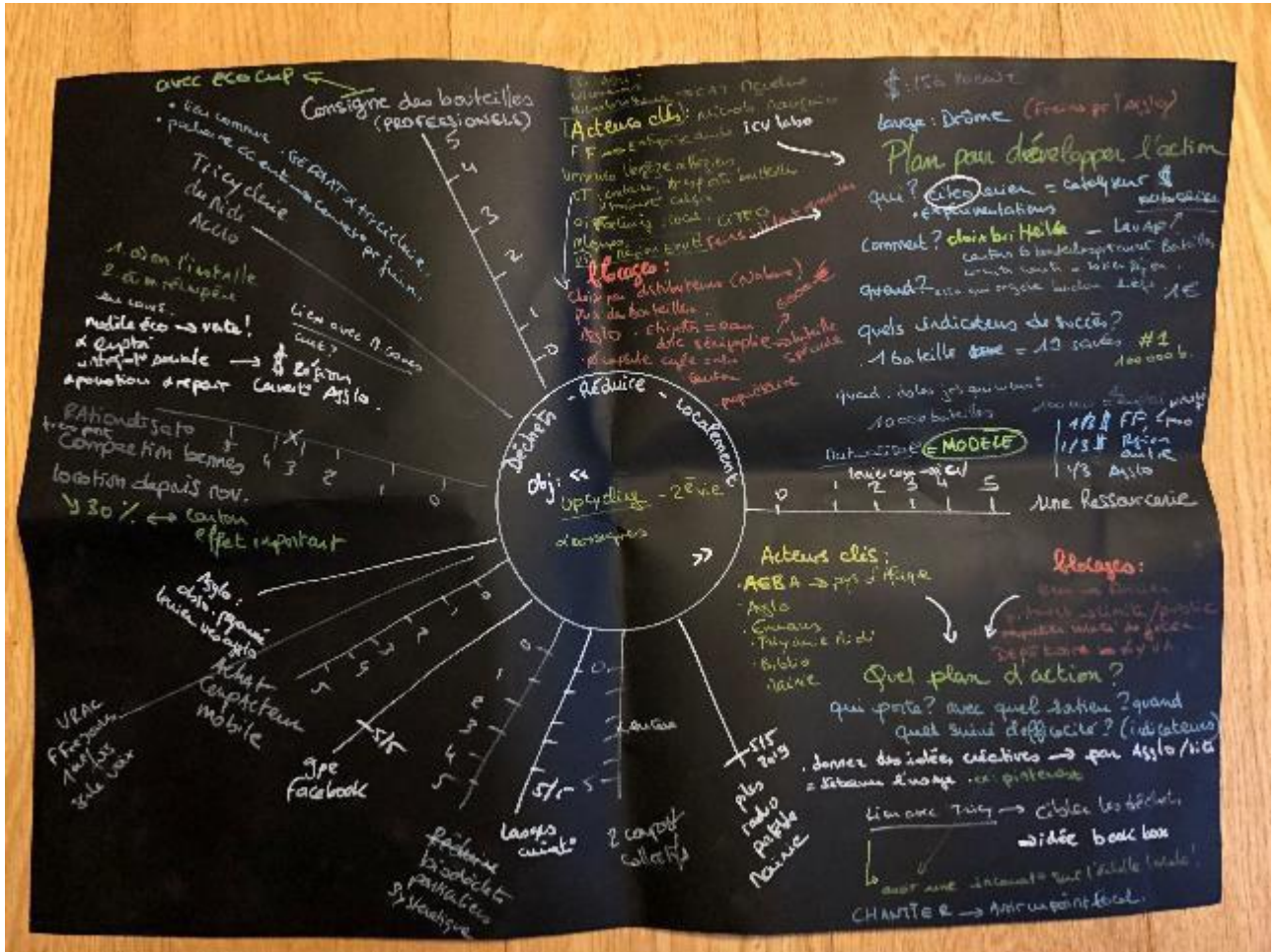


Figure 25 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Déchets

Concernant l'enjeu déchets, les participants ont identifié 19 actions pour atteindre l'objectif. Le design de l'ingénierie a amené les participants à avorter une action jugée trop peu pertinente pour atteindre l'objectif. Les 18 actions restantes sont réparties dans les trois catégories avec une prédominance pour des actions relevant de l'information et de la formation tant pour les adultes que pour les scolaires. Deux actions estimées majeures et nécessitant un investissement conséquent se sont réalisées dans les 6 mois a posteriori de l'atelier participatif (étude d'implantation participative et mise en place d'un premier composteur collectif). Une action (la Tricyclerie du Midi) est cours de mise en place à l'échelle de l'Agglomération avec le soutien de POA et ne correspond pas à l'action locale fléchée en atelier. Nous remarquons des actions relevant de portage politique fort et d'investissement de la part des institutions.

Actions	Efficacité 2019 de 0 à 5	Efficacité suivant les potentialités d'évolution
Composteurs dans les jardins familiaux	0,5	3,5 (en 2 ans). Cette action a été avortée par les participants car son efficacité est limitée par plusieurs freins : accessibilité des jardins pour les habitants, gouvernance interne de l'association gérante des jardins, nombre de parcelles (au nombre de 26) trop faible pour compost.
Sensibilisation au compost	1	3 (en 1 an) en développant des campagnes auprès des aînés prioritairement. Indicateurs : nombre de campagnes, nombre de participants, questionnaires, nombre de retours, utilisation du compost, montée en connaissances
Poules et chèvres	0,5	3 (en 9 mois) en développant des campagnes avec les acteurs locaux et des spécialistes : des ateliers, des rencontres, des films avec les agriculteurs, les agents de la municipalité et les habitants. Indicateurs : nombre de poules et ou chèvres, diminution des déchets produits, diminution des déchets dans compost
Formation/information au tri par l'Agglomération	0	3 (en 2 ans) Indicateurs : nombre de formation, ouverture au public récurrence, nombre de participants, retours et questionnaires
Formation/information au compost par l'Agglomération	0,5	2,5 (en 2 ans) Indicateurs : nombre de formation, ouverture au public récurrence, nombre de participants, retours et questionnaires
Réunions publiques et retours d'expériences	1	4 (en 1 an) en renforçant les journées conviviales avec les aînés notamment et en proposant à des associations et des élus de communes voisines ou éloignées de venir témoigner de leur expérience. Indicateurs : nombre de réunions, nombre de participants, utilisation du compost, montée en connaissances
Programmes d'éducation dans et hors de l'école (en relation avec le collège)	0,5	3 (en 9 mois) pour développer des interventions scolaires. Indicateurs : nombre d'interventions, récurrence des actions
Études sur les initiatives déjà réalisées et aide à la mise en œuvre	0,5	1 (en 1 an) en priorisant la problématique de l'emplacement.
Etude technique et emplacement du composteur collectif « test » avec les citoyens	0	5 (en 9 mois) en intégrant les habitants par quartier sur l'expertise d'emplacement par rapport aux problématiques olfactives, visuelles, pratiques. Indicateur : étude, nombre de participants, diffusion de l'étude, marge de participation Notons que cette étude a été réalisée suite à l'atelier.
Composteurs collectifs dans la commune	0	2,5 (en 3 ans) Indicateur : mise en place d'un premier composteur collectif, évaluation sur un an. Notons que cette action a été réalisée suite à l'atelier.

Mise en place d'une Ressourcerie communale	0	Mettre en relation avec la Tricyclerie du Midi en ciblant les déchets non récupérés à la Tricyclerie du Midi. Proposer une Ressourcerie sur Lansargues comme un point local de la Tricyclerie du Midi.
Développement du vrac dans les commerces	0,5	2,5 (en 2 ans) en commençant par les commerces indépendants.
Achat d'un compacteur mobile	0	A traiter par POA
Groupe Facebook pour le troc	5	A pérenniser et mettre en articulation avec l'action de Ressourcerie locale.
Récupération des piles et des radiographies en Mairie	5	Optimisée. A pérenniser.
Rationalisation des transports pour les bennes	1,5	3,5 (en 1 an) en optimisant la baisse en cours (moins 30% par rapport à 2018) grâce à la location depuis novembre 2018 d'une benne à compaction pour le carton.
Tricyclerie du Midi à l'échelle de l'agglomération Pays de l'Or	En cours	Moins d'1 an. Un conventionnement avec l'Agglomération et la commission environnement de la collectivité en cours.
Consignes des bouteilles par/pour les professionnels	0	5 (en 2 ans) en obtenant le soutien financier pour développer le projet en cours d'un Domaine sur Lansargues d'un réseau de professionnels (domaines viticoles et micro-brasseurs) locaux.
Idées créatives <i>upcycling</i> via internet	0	5 (en 8 mois) en proposant une rubrique hebdomadaire sur le site de l'Agglomération et de la Mairie.

Tableau 42 : Bilan des actions « Déchets » Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.

4.4.6. La Grande Motte : une commune balnéaire à part

La commune de La Grande Motte est la commune littorale administrée par M. Stefan Rossignol, Maire et Président de l'Agglomération Pays de l'Or. Après plusieurs réunions avec le directeur de cabinet de la mairie nous avons convenu de mettre en place un dispositif majeur de mobilisation en nous adaptant aux spécificités de la commune. Cependant jouant de malchance, le long travail initié en amont a été anéanti par le départ précipité du directeur de la mairie. Il s'en est suivi une période de flottement qui nous amené à développer le dispositif de façon originale en investissant le marché dominical. L'atelier participatif était prévu dans la continuité du marché en étroite collaboration avec les aînés de la Grande-Motte dont le local donne directement sur le marché.

Redoublant de malchance, ce qui est aussi une limite du dispositif, nous avons été soumis à un aléa météorologique extrême. En effet en fin de matinée, un vent violent s'est levé le 9 décembre 2018 ce qui a eu comme conséquence de faire fuir tout le monde et d'interrompre précipitamment le marché.

Les conditions pour animer correctement l'atelier dans de bonnes conditions, nous avons proposé aux participants étant restés à l'abri de participer à un débat ludique sur les enjeux de la qualité de l'air et climat initié à l'aide du jeu créé par M. Lionel Scotto d'Apollonia. Les échanges se sont concentrés sur les problématiques de déchets et de mobilité sur cette commune qui connaît une forte affluence en période estivale et qui multiplie sa population par dix. La pression démographique et la diversité des usagers sur ces périodes de congés demandent un effort d'adaptation des actions sur l'environnement. De plus, il existe des oppositions aux projets menés par la mairie, notamment des projets immobiliers et projet d'abattage des pins sur une des allées de la commune. Le projet d'aménagement « ville-port » lancé en 2015 a été approuvé en conseil municipal le 19 juin 2019 et suscite beaucoup de réactions. Nous n'avons malheureusement pas pu développer les possibilités d'aménagement d'un tel projet et d'amélioration de sa qualité environnementale.

4.5. La traduction des bouquets d'actions dans les politiques publiques

Suite aux ateliers participatifs à l'échelle des communes, l'agent responsable en charge de l'élaboration du PCAET nous a demandé une synthèse des résultats début juillet 2019. Nous avons traduit les résultats des ateliers participatifs en fonction des actions en prenant en compte les différentes compétences de l'Agglomération Pays de l'Or et des différents services. L'ensemble de ce travail de traduction a fait l'objet de la fiche transmise à l'Agglomération fin juillet 2019 (voir annexe 02 traduction).

Les compétences de l'Agglomération Pays de l'Or (POA) sont réparties en trois catégories dans leurs documents cadres réglementaires : compétences obligatoires, optionnelles et complémentaires. Il est important de rappeler que les collectivités ont un rôle supplémentaire d'animation du PCAET.

COMPETENCES CONCERNEES	CARACTERE REGLEMENTAIRE DE LA COMPETENCE
ANIMATION PCAET	Complémentaire
ENVIRONNEMENT	Optionnel
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Obligatoire
AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE (ORGANISATION TRANSPORTS URBAINS, SCOT, SCHEMA SECTEUR)	Obligatoire
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DES DECHETS ASSIMILES	Optionnel
ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	Optionnel

COMPETENCES CONCERNEES	CARACTERE REGLEMENTAIRE DE LA COMPETENCE
CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; CREATION OU AMENAGEMENT ET GESTION DE PARCS DE STATIONNEMENT D'INTERET COMMUNAUTAIRE	Obligatoire
EAU	Optionnel
POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA COMMUNAUTE (ANIMATION, COORDINATION DES DISPOSITIFS DE DEVELOPPEMENT URBAIN, LOCAL)	Obligatoire

Tableau 43 : Caractère réglementaire des compétences inhérentes à l'Agglomération

Cette traduction nécessite comme nous le mentionnons dans la partie méthodologie une connaissance des compétences techniques de la collectivité territoriale. Il était important pour les agents de la collectivité en charge du PCAET de pouvoir dès réception avoir un « tri » réalisé entre les actions de compétences communales et celles de compétences collectivité. Ce « tri » permet alors à l'expertise locale et citoyenne de pouvoir être intégrée dans les stratégies et les décisions à l'échelle des services de la collectivité et de la commission développement durable composée d'élus. Voici ci-dessous l'ensemble des tableaux synthétisant la traduction des actions relatives à la compétence de l'Agglomération Pays de l'Or (mise en œuvre, accompagnement, soutien, gestion, suivi).

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétence Agglomération Pays de l'Or : ANIMATION PCAET			
ANIM1	Poursuivre et développer à l'ensemble des communes le travail participatif à l'échelle des communes de l'agglomération avec l'association Artistes-atelier.	Nombre de communes impliquées. Nombre d'habitants impactés.	Communes Associations
ANIM2	Animer, alimenter et évaluer le PCAET (Evènements de rue et ateliers participatifs) de manière dynamique d'une part au sein de l'Agglomération en travaillant avec l'ensemble des commissions concernées par les enjeux du PCAET.	Nombre d'actions inscrits aux PCAET. Groupe de pilotage multi-acteurs du PCAET.	Artistes atelier UMR Géosciences

Tableau 44 : Compétence animation - Agglomération Pays de l'Or – PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : ENVIRONNEMENT			

E1	Artistes atelier → créer une dynamique pérenne dans l'animation du PCAET sur les communes et au sein de l'Agglomération (services, commissions)	Participation aux ateliers – réurrence des ateliers – alimentation du PCAET	Artistes atelier UMR Géosciences
E2	Actions de sensibilisation et information sur les déplacements par l'entrée « pollution de l'air » (journées dédiées comme un festival qualité de l'air - actions éducatives - portes ouvertes dans les centres de valorisation - chez des agriculteurs, viticulteurs, maraichers, Zéphyr Lab. St Aunès, course pédestre, etc.). Campagnes d'information	Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – réurrence du terme dans les sites institutionnels du territoire – budget pour la sensibilisation sur 6 ans – conventions établies avec les partenaires identifiés - Mise en place des actions et pérennisation.	ADEME ATMO Occitanie DREAL Artistes atelier OSU OREME OCREAL / SUEZ Rectorat Communes, Département ou Région en fonction du niveau du maternel, primaire et secondaire.
E3	Véhicules propres pour associations et municipalités → aides financières, bornes, etc.	Nombre de bornes installées – nombre d'associations participants à la démarche – retours avec des réunions de travail et de suivi multi acteurs – enquêtes de satisfaction – réduction des usages des véhicules « polluants » etc.	ADEME Communes
E4	Transports en communs moins polluants avec couloir de bus dans et hors villes	Etude d'aménagement	Associations locales pour plan d'aménagement. Bureau d'étude d'urbanisme.
E5	Conduire une étude sur les usines de méthanisation vs l'unité de valorisation des déchets de Lunel -Vieil	Lancement de l'étude – benchmark et résultats publiés auprès du grand public	Bureau d'étude ou uniquement services internes de l'Agglomération .
E6	Dossiers spéciaux sur l'air et les actions entreprises dans le Magazine de l'Agglomération + rencontres sur les communes bi-mensuelles d'experts	Nombre de dossiers spéciaux – nombre de rencontres – moyens mis en œuvre pour mobiliser	ADEME ATMO Occitanie Artistes atelier OSU OREME Géosciences Montpellier
E7	Travail avec la recherche (Sciences humaines et sociales et Sciences dures) → conférences	Conventions/ partenariats – calendrier sur l'année – nombre de participants – budget alloué pour les défraiements	Géosciences Montpellier Artistes atelier GDR PARCS CNRS

E8	Ateliers de fabrication de produits naturels	Participation – retours de satisfaction par questionnaires – questionnaire sur les changements de pratiques individuelles	Associations locales
E9	Avoir un capteur ATMO avec remorque sur Lansargues	FAIT SUITE A L'ATELIER PARTICIPATIF ARTIVISTES ATELIER	
E10	Développer la bio métrologie de l'air et l'inscrire dans le projet PCAET et en partenariat avec la recherche et Artivistes atelier	En cours avec le projet de recherche soutenu par l'ANR « BREATHE » et son consortium d'acteurs locaux et nationaux.	
E11	Communication sur la qualité de l'air en dehors des pics de pollutions sur l'Agglomération Pays de l'Or.	Collaboration établie avec ATMO/Artivistes atelier/UMR Géosciences.	ATMO Occitanie Artivistes atelier UMR Géosciences Montpellier
E12	Créer un système d'alerte relatifs aux pics de pollution spécifiques au Pays de l'Or et un guide des bonnes pratiques	A définir avec ATMO Occitanie	
E13	Développer les flottes de véhicules respectueux de l'environnement (faible émission)	Nombre de véhicules.	A définir
E14	Réduire les pesticides de 10% sur 3 ans	Campagnes mesures – Retours sur les usages et pratiques.	Le tissu des agriculteurs locaux, la Chambre consulaire départementale, les communes.
E15	Faire une campagne de communication pour valoriser les efforts réalisés par les agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs et maraichers du territoire (en lien avec E2).	Participation – retours de satisfaction par questionnaires – questionnaire sur la modification des représentations individuelles. Nombre de retours (mails, plaintes auprès des Maires). Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – récurrence du terme dans les sites institutionnels du territoire.	Le tissu des agriculteurs locaux, la Chambre consulaire départementale, les communes.
E16	Organiser des opérations de sensibilisation sur les usages et pratiques des agriculteurs en vue de comprendre les contraintes d'usage (en lien avec E2).	Participation – retours de satisfaction par questionnaires – questionnaire sur la modification des représentations individuelles. Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – récurrence du terme dans les sites institutionnels du territoire.	Le tissu des agriculteurs locaux, la Chambre consulaire départementale, les communes, les établissements scolaires.
E17	Organiser des opérations de sensibilisation sur le fonctionnement de l'usine OCREAL de la collecte à la valorisation (en lien avec E2)	Participation – retours de satisfaction par questionnaires – questionnaire sur la modification des représentations individuelles. Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – récurrence du	OCREAL – SUEZ

		terme dans les sites institutionnels du territoire.	
E18	Plantations « aunée visqueuse » au niveau des points de captages d'eau	Suivi sur 2 à 3 ans : captation par l'aunée et assainissement du sol ou de l'eau	A définir
E19	Développer et financer des pièges au sulfate d'ammonium pour les petits producteurs dans le cadre de 0 Phyto	A définir	A définir
E20	Subventionner le bio local (petites subventions mais régulières et pour les dossiers associatifs, petits producteurs)	A définir	A définir
E21	Faire des campagnes en faveur de l'enherbement et la tonte plutôt que le désherbage	Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – récurrence du terme dans les sites institutionnels du territoire. Questionnaires sur la modification des usages individuels et des représentations.	A définir
E22	Avoir un label « Agglomération » et/ou Région récompensant les particuliers, les associations et les petits producteurs (maraichers, arboriculteurs) qui font des efforts environnementaux.	Efforts = suivi sur 2 ans des usages avec mesures et enquêtes sociologiques	A définir
E23	Ramassage scolaire avec véhicule électrique ou carriole à cheval.	Étude comparative, retour d'expériences de la commune de Vendargues, étude de faisabilité (intérêt et parcours), soutien financier et « entretien » sur 5 ans.	Vendargues et Montpellier Méditerranée Métropole
E24	Planter des haies, arbustes dans les rues, sur les axes prioritaires, critiques de pollution de l'air.	Nombre de plants, suivi sur 5 ans, mesures projet BREATHE pour captation de la pollution.	UMR Géosciences Montpellier OSU/OREME Artistes atelier
E25	Étude pour choix des plants et des lieux de plantations sur les zones communautaires.	A définir	A définir

Tableau 45 : Compétence environnement- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			
DE1	Développer et aider à la mise en place d'espaces de co-working sur le territoire de manière mutualisée.	Nombre de lieux Nombre de participants Soutien financier (aides) pour mise en place	CCI Communes Commerçants

DE2	Développer et communiquer sur les avantages du télétravail.	Nombre de lettres d'informations par an sur le sujet – récurrence du terme dans les sites institutionnels du territoire. Questionnaires sur les changements de pratiques.	Presse locale et numérique
DE3	Inciter d'apporter les déchets plastiques dans les grandes surfaces → secteur économique à développer	A définir	A définir
DE4	Encourager la filière locale (financièrement)	A définir	A définir
DE5	Développer le vrac chez les commerçants → aide de POA pour lancer campagne, avoir des sacs, un label, des petits commerçants ciblés (soutien financier et communicationnel)	Nombre de participants/intéressés. Réunion de lancement de la démarche.	Commerçants, ADEME, CCI, Municipalités.

Tableau 46 : Compétence développement économique- Agglomération Pays de l'Or – PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE (ORGANISATION TRANSPORTS URBAINS, SCOT, SCHEMA SECTEUR)			
A1	Maillage des transports en commun inter communes	Réunion multi acteurs. Participation et représentativité des acteurs. Calendrier de mise en œuvre.	CD34 DDTM34 Municipalités Associations de cyclistes (Vélo Pays de l'Or, Vélocité) Artistes atelier
A2	Développer l'intermodalité avec les communes voisines	A définir	Municipalités Associations de cyclistes (Vélo Pays de l'Or, Vélocité)
A3	Déviation RD 24	A définir	CD34 Municipalités
A4	Allonger les pistes existantes vélos entre les communes du territoire (exemple : Lansargues, Valergues_ liaison collège)	Réunion multi acteurs. Participation et représentativité des acteurs. Calendrier de mise en œuvre.	CD34 DDTM34 Municipalités Associations de cyclistes (Vélo

			Pays de l'Or, Vélocité)
A5	Ombrager avec panneaux solaires les pistes mixtes : cyclables/piétons	Étude technique et financière. Mise en place de quelques panneaux tests.	Municipalités CD34 Bureau d'étude
A6	Ombrager en plantant des arbres (essences non allergènes et captation des particules fines avec projet Artivistes atelier) → délai 2022 (temps des résultats du projet BREATHE)	Étude botanique et financière.	UMR Géosciences Municipalités CD34
A7	Aider à l'installation de bornes à vélos dans les communes pour optimiser les pistes cyclables	Nombre de cyclistes avant/après sur pistes cyclables à proximité des bornes	ADEME Municipalités

Tableau 47 : Compétence aménagement- Agglomération Pays de l'Or – PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA COMMUNAUTE (ANIMATION, COORDINATION DES DISPOSITIFS DE DEVELOPPEMENT URBAIN, LOCAL)			
P1	Aide méthodologique pour les centres-villes piétons	Ateliers participatifs regroupés. Ateliers participatifs par commune. Engagement des municipalités.	Municipalités Artivistes atelier
P2	Intégrer la gare de Valergues dans les enjeux de l'Agglo : aménagement, Plan déplacement, PCAET	Avoir un suivi et un projet d'optimisation de l'usage du train avec la Région. Augmentation des arrêts.	SNCF Région Occitanie Association des parents d'élèves Établissements scolaires
P3	Unité de production électrique pour les vélos et voitures électriques sur les communes équipées en 2019	A définir	ADEME Région Occitanie
P4	Développer les bornes électriques vélos et voiture	Augmentation des bornes dans les communes équipées. Mise en place de bornes dans les communes désireuses.	ADEME Municipalités
P5	Faire une étude pour solutionner les problèmes de connectique des bornes vélos électriques	Résolution du problème. Utilisation des bornes.	Bureau d'étude (non nécessaire)

P6	Faire une étude pour un ramassage des écoliers en calèche sur POA (renvoi à E23)	A définir	Vendargues Montpellier Méditerranée Métropole Association des parents d'élèves Municipalités
----	--	-----------	--

Tableau 48 : Compétence politique de la ville- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DES DECHETS ASSIMILES			
D1	Communiquer davantage sur les ramassages des encombrants	Campagne de communication. Diffuser dans les canaux locaux et territoriaux. Enquête sociale sur les pratiques.	Associations environnementales et sociales Municipalités Offices de Tourisme
D2	Page Facebook dédiée	Nombre de vues, d'adhérents, de partage.	(en interne)
D3	Aider à l'implantation de Repair café/recyclerie localisé, dans les communes (partenariat à envisager pour le foncier, local etc. sur chaque commune)	Nombre d'ateliers. Nombre de participants. Représentativité des participants (maitre d'œuvre, d'ouvrage, partenaires...).	ADEME Municipalités Artistes atelier
D4	Sanction pour déchets sauvages	Indicateurs d'efficacité : réduction des sanctions liée à la réduction des déchets sauvages.	Police municipale
D5	Brigade environnement dans les zones communautaires	Mise à disposition d'agents dédiés et/ou financement de services civiques au sein des municipalités.	Municipalité (agents)
D6	Augmentation des amendes pour dépôts sauvages ou tri non conforme	A définir	A définir
D7	Surveillance des zones de dépôts critiques Encourager le vrac → financier et méthodologique comme le GEFOSAT mais assuré par les services ou un prestataire de l'Agglomération		
D8	Composteurs collectifs	Utilisation. Faible nuisance olfactive (bon usage du composteur). Autonomisation des habitants. Non dégradation. Réduction des sacs poubelles par habitation.	ADEME Municipalités Associations locales Bâisseurs Syndics de copropriété
D9	Ramassage du verre uniquement	Tonnage ramassé par semaine. Acteurs intéressés (professionnels, individus).	Commerçants des communes. Municipalités. ADEME
D10	Plus de poubelles publiques avec tri	Nombre de poubelles. Utilisation. Réduction des déchets sauvages. Réduction des sanctions.	Municipalités

D11	Base de données pour réduire les déchets et échanger (type facebook) régulé et incarné par les services communication de l'Agglomération	Nombre d'adhérents. Nombre de relais et partage. Nombre de transactions réalisées sur le trimestre.	Associations locales Municipalités
D12	Sacs réutilisables financés par l'Agglomération : achat en ligne et reversement pour une cause environnementale	A définir	A définir
D13	Sacs réutilisables : distribution 1 par famille avec cadeau de l'Agglo « kit 0 déchets » avec entreprises sponsors	A définir	A définir
D14	Consigner le verre chez les commerçants	Engagement des commerçants Diminution des tonnages de déchets Étude économique Aide financière, technique apportée par POA	ADEME Domaines viticoles Brasseurs Commerçants des communes
D15	Taxe incitative pour éviter de jeter dans la nature	A définir	A définir
D16	Ouverture 7j/7 des déchèteries du territoire (alternance, système similaire aux pharmacies de garde)	Ouverture Fréquentation Questionnaire de satisfaction	A définir
D17	Lancer une enquête pour connaître les utilisateurs du compost et leur pratique	Questionnaires papiers et en ligne Diffusion Retours quantitatifs Retours qualitatifs	A définir
D18	Inciter et soutenir financièrement la présence de poules et chèvres par quartier, associations ou établissements scolaires	Participants volontaires Réduction des déchets Enquête de satisfaction	Associations ADEME Municipalités
D19	Formation au tri (professionnels, associations, particuliers, élus)	Nombre d'heures moyen par an et par catégorie d'acteurs Utilité perçue par les acteurs Transfert d'apprentissage dans le quotidien et dans le travail Atteinte des objectifs Nombre de participants Nombre d'inscrits	Artistes atelier ADEME Municipalités Ecoles (enseignants)
D20	Formation au compost	Nombre d'heures moyen par an et par catégorie d'acteurs Utilité perçue par les acteurs Transfert d'apprentissage dans le quotidien et dans le travail Atteinte des objectifs Nombre de participants Nombre d'inscrits	Artistes atelier ADEME Municipalités Ecoles (enseignants)

D21	Réunions publiques sur des retours d'expériences d'autres communes de France	Nombre de participants Nombre d'inscrits Atteinte des objectifs Diffusion	A définir
D22	Fête du compost dans l'Agglomération → avec foire au jardin, terreau, pousses etc	Nombre de participants Atteinte des objectifs Diffusion Enquête satisfactions	Associations locales Municipalités Agriculteurs
D23	Rationalisation des transports des déchets → compaction des bennes (au-delà du carton qui a bien diminué depuis novembre, - 30%)	A définir	A définir
D24	Promouvoir et aider à l'« <i>upcycling</i> »	Lieu, espace dédié Festivités dédiées Moments de rencontre « foire », « week end dédié » Récurrence du concept dans les actions déchets	A définir
D25	Ateliers pédagogiques à l'échelle de l'Agglomération sur les <i>process</i> de « 2 nd e vie » des mobiliers dans les communes	Nombre d'inscrits Nombre de participants Retour de satisfaction	Associations locales par communes
D26	Soutenir l'initiative globale sur l'Agglomération de consignes de bouteilles de vin, bières etc (producteurs locaux) → financièrement ou avec une campagne de communication / valorisation du territoire	Engagements de POA auprès des acteurs Nombre d'articles dédiés et de zones d'informations sur le site de POA sur l'initiative	Domaine de la Croix Région Occitanie ADEME
D27	Ramassages des OM plus fréquents	Fréquences Propreté sur site de dépôt des ordures (sauvage, rue)	A définir
D28	Consignes du verre au moment des ramassages par exemple : collecteur et échanges monnaies sur les camions (automate)	Étude technique	A définir
D29	Déchets verts : Autoriser aux professionnels du territoire d'apporter leurs déchets gratuitement jusqu'à un certain tonnage	Étude de faisabilité Contrôle des déchets apportés sur 2 ans	A définir
D30	Déchets vers : amplitude plus grande de la déchèterie Valergues avec subvention de POA	A définir	A définir
D31	Faire intervenir le bus de la déchèterie pour initier les écoles sur ½ journée	Nombre d'animations Intégration dans les programmes scolaires Nombre d'écoles participant à l'opération	A définir

Tableau 49 : Compétence collecte déchet- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : EAU			
EAU 1	Plantations « aune visqueuse » au niveau des points de captages d'eau --> suivi sur 2, 3 ans : captation par l'aune et assainissement du sol ou de l'eau	Nombre de plantation Suivi métrologique	A définir

Tableau 50 : Compétence eau- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ; CREATION OU AMENAGEMENT ET GESTION DE PARCS DE STATIONNEMENT D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
AM1	Maillage des transports en commun inter communes	A définir	Municipalités Artistes atelier
AM2	Maillage des pistes cyclables	Atelier participatif à l'échelle de POA Présence de l'ensemble des acteurs clés Fréquentation des pistes cyclables Retour de satisfaction et d'usages	Municipalités Artistes atelier Association Vélo Pays de l'Or
AM3	Réduire la mobilité motorisée à l'échelle des communes → co working	Étude des usages et pratiques (mobilité domicile-travail) sur 1 an	A définir
AM4	Télétravail	Étude des usages et pratiques (mobilité domicile – travail) sur 1 an	A définir
AM5	Couloirs de bus dans les communes et sur le territoire POA	Nombre de couloirs de bus Aménagements Utilisation de bus	A définir

Tableau 51: Compétence aménagement- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

N°	Actions	Indicateurs co-construits	Partenariats POA envisagés
Compétences Agglomération Pays de l'Or : ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
S1	Co working	Nombre de lieux dédiés Nombre de participants	A définir
S2	Aider à l'implantation de repair café/recyclerie localisé, dans les communes (partenariat à envisager pour le foncier, local etc sur chaque commune)	Réduction des déchets ramassés et nombre d'adhérents d'une année sur l'autre (stable ou en augmentation)	Communes Associations locales Artistes atelier

			ADEME
S3	Encourager le local	A définir	A définir

Tableau 52: Compétence action sociale- Agglomération Pays de l'Or - PCAET

4.6. Analyse des résultats

4.6.1. La difficile et lente institutionnalisation du dispositif

L'analyse du processus d'institutionnalisation du dispositif participatif permet une analyse fine de la place du citoyen dans la construction de l'action publique. L'analyse prend comme base de départ la construction du diagnostic partagé et s'étend jusqu'au vote du PCAET dont le processus de finalisation à l'heure de la rédaction du présent rapport n'est pas finalisé. Plus généralement cette approche permet d'identifier les freins et les leviers relatifs à la mise en place d'un processus de démocratie participative permettant une meilleure intégration du citoyen et plus généralement de l'ensemble des acteurs dans le processus décisionnel et ce dans l'unique but d'améliorer l'efficacité des décisions prises.

La participation citoyenne perçue comme une contrainte réglementaire par les agents des services

Comme nous le soulignons dans la description de la construction du diagnostic partagé, l'analyse croisée des outils participatifs, du cahier de terrain et des différents échanges informels fait ressortir une tension voire une contradiction dans les pratiques professionnelles des agents entre leur volonté de développer une participation massive tout en ayant une forme de crainte. L'intérêt et les méfiances/réticences initiaux pour le dispositif participatif du projet de recherche ont produit instantanément des effets sur la posture de différents agents. En effet, l'Agglomération n'étant pas le commanditaire/bailleur du dispositif, les agents ont une réaction initiale assez réservée dès lors que nous avons déployé une intense activité sur le territoire notamment en contactant directement les Maires des communes de l'Agglomération. Le service dédié au PCAET n'ayant pas de contrôle sur notre dispositif s'est senti un peu dépassé. Cela a généré des tensions et a donné lieu à de nombreux échanges téléphoniques entre ce service et certains Maires²¹ ainsi qu'avec les services locaux de l'ADEME en charge de l'énergie. Le directeur général administratif, DGA dont le service est en charge du PCAET nous dit ainsi en réunion de cadrage courant Mai 2018 en présence du chef de service développement durable et aménagement du territoire : « *Vous ne pouvez pas aller voir les élus et les services comme ça il vous faut une lettre de notre part signée par le Président. Personne ne vous recevra sans ça* » (E10, réunion de travail enregistrée sur un verbatim, mai 2018).

Nous avons stratégiquement joué le « jeu » des services afin d'analyser le processus d'institutionnalisation du dispositif. Cependant ces premières tensions ont eu un effet direct sur le chef de service mentionné précédemment qui dès lors nous a mis comme il est coutume de dire des bâtons dans les roues afin de se prévenir. Il a fallu une réunion cordialement frontale en présence de la DGA du pôle aménagement et développement économique du territoire (dans lequel est la responsable en charge du PCAET) et du Directeur Général des Services, DGS de l'Agglomération pour débloquer le projet. De plus, le même chef de service s'est ouvertement plaint contre le développement du dispositif auprès du responsable du service chargé de la qualité de l'air de l'ADEME locale. Une autre réunion a été nécessaire, cette fois-ci avec le responsable qualité de l'air ADEME à Montpellier et la responsable AACT-AIR de Paris pour recadrer le terrain avec le service en charge du PCAET et permettre au projet de se développer pleinement. Le même chef de service qui se plaignait ouvertement n'a pas énoncé la moindre critique ni remarque lors de cette réunion. En effet, ces protestations étaient visiblement dues à la crainte que ses intérêts personnels soient menacés dans un contexte de gouvernance interne à l'Agglomération. Il est possible de considérer que le dispositif participatif a dû subir une forme de maïeutique institutionnelle avant de pouvoir se développer.

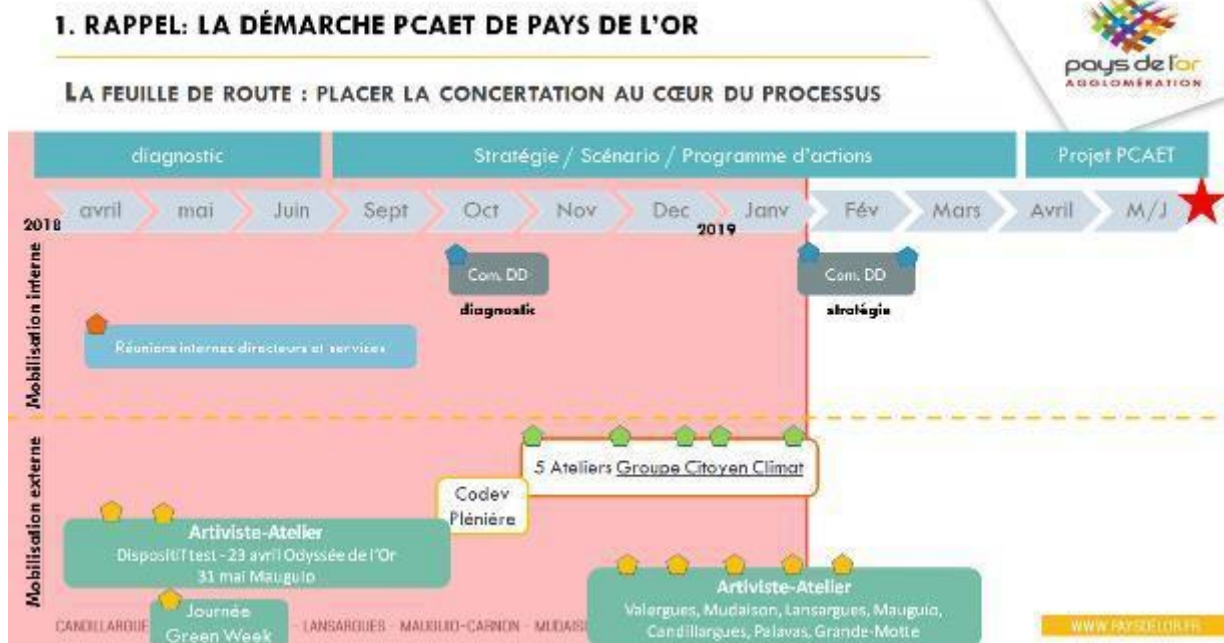
L'analyse du contexte institutionnel délicat et initialement conflictuel est significative de la façon dont les agents de l'institution ont interprété le PCAET. Le niveau de conflictualité généré par le dispositif sur les agents de la collectivité représente un indicateur pertinent des injonctions contradictoires auxquelles sont soumis les agents : faire participer les citoyens sans pour autant générer de la conflictualité. Le chef de service en question doit donc prendre en considération la nécessité réglementaire de faire participer le plus largement le public, sans véritablement se soucier de l'expertise qu'il peut apporter au PCAET. En ce sens, la collaboration avec le dispositif participatif répondait avant tout à une volonté de l'ancien Vice-président et non à un besoin identifié en amont par les services qui élaborent le plan d'actions. De plus, le dispositif participatif était perçu initialement comme un moyen avant tout permettant à la collectivité d'obtenir le label CIT'Ergie. Aussi la construction du PCAET de l'Agglomération s'est réalisée avec le but stratégiquement ouvertement affiché par le directeur de service supérieur hiérarchique de l'agent responsable du PCAET : « *Nous sommes dans une démarche de labellisation CIT'Ergie et dans le cadre de l'élaboration du PCAET nous avons perçu l'opportunité de votre programme de recherche pour nous aider à l'obtention du label* » (E11, réunion de travail enregistrée sur un verbatim, mai 2018). Nous avons donc été

²¹ Un agent de service nous dit ainsi en réunion : « *Vous ne pouvez pas aller voir les élus et les services comme ça il vous faut une lettre de notre part signée par le Président. Personne ne vous recevra sans ça* » (dixit en réunion de cadrage courant Mai 2018 la DGA du service en charge du PCAET).

contraints et limités dans notre exercice par la DGA du service en charge du PCAET qui a demandé à cloisonner le travail à la politique publique ciblée : le PCAET, qui relève donc de son service. Une approche en transversalité a été rendue impossible. La quête du label CIT'Ergie occulte l'importance de l'enjeu « air » qui a été clairement relayé au second plan.

Une faible considération tout au plus de l'expertise citoyenne

Lors d'échanges informels dans le cadre de la concertation réglementaire en présence simultanément du représentant du



bureau d'étude et de l'agent de l'agglomération en charge du PCAET, la crainte du citoyen et d'une trop forte mobilisation réapparaît clairement. De plus, l'expertise citoyenne est perçue comme une déconsidération de leur propre expertise. Le responsable du bureau d'étude a une perception pour le moins négative de l'expertise citoyenne qui pourrait venir concurrencer son expertise. La mobilisation citoyenne dans le cadre de la concertation réglementaire s'est effectuée afin de mobiliser le moins de citoyens possibles et surtout éviter tout porteur d'intérêt politique ou leader d'opinion. Alors que dans le cadre de la semaine Green Week, l'Agglomération affichait sa volonté de permettre à chacun d'être acteur du changement climatique, la mobilisation s'est opérée grâce à une campagne de mailing classique. Finalement l'analyse des citoyens mobilisés dans le cadre de la concertation ont été triés sur le volet et étaient le plus souvent cooptés par des élus ou issus du CODEV. Ce qui confirme les nombreux travaux critiques sur certains types de dispositifs notamment émanant de professionnels de la participation en l'occurrence le bureau d'étude qui est aussi l'intermédiaire ADEME pour l'obtention du label CIT'Ergie. Malgré notre volonté de co-construire une démarche intégrative avec le service dédié et le bureau d'étude, le dispositif participatif s'est intégré en parallèle du processus réglementaire (voir figure 18 ci-dessous). Il a été perçu comme une externalité au processus de concertation dans le cadre réglementaire. A plusieurs reprises l'agent de l'Agglomération en charge de l'élaboration du PCAET nous a dit : « vous êtes trop en avance sur votre temps ». Indépendamment de ces considérations, le responsable cherche avant tout à garder la maîtrise dans l'élaboration de « son PCAET ». Le dispositif est venu plus ou moins symboliquement concurrencer le bureau d'étude mandaté d'autant plus qu'une forte alliance professionnelles et personnelles qui lie l'agent responsable à l'expert en charge du dossier au sein du bureau d'étude. Il existe de plus des affinités personnelles historiques entre le responsable du service énergie de l'ADEME locale et l'agent de service responsable du PCAET. Ces liens créent une situation d'interdépendance qui mériterait un peu plus de clarté et d'indépendance.

Au final, le citoyen est relégué à une variable réglementaire. La concertation réglementaire s'est déroulée suivant le modèle moderniste d'une science parlant aux citoyens pour mieux les éclairer. Après un temps de patience à voir défiler diapositive après diapositive, les citoyens étaient amenés dans des ateliers dits « participatifs ». Les travaux menés étaient le plus souvent hors sol, décontextualisés de la réalité et surtout mené à « budgets illimités ». Il est difficile de tirer un bilan positif de ce type de concertation tant il participe à réaliser un simulacre de participation afin de répondre avant tout au cadre réglementaire.

Figure 26 : Schéma du processus d'institutionnalisation du dispositif Artivistes-atelier au 1 février 2019 présentation commission développement durable.

La politisation du dispositif comme facteur d'institutionnalisation

La neutralité relative du dispositif cherchant à mettre en synergie l'ensemble des acteurs dans une volonté d'action a permis dès lors que nous l'avons déployé à faire bouger les lignes et faciliter son institutionnalisation. En effet, les élus contrairement aux agents de service après un temps d'appropriation comme nous le relations précédemment se sont pleinement emparés du dispositif. La posture d'équilibre instable du dispositif a permis de déplacer les rapports de force entre les acteurs et notamment au sein des services de l'Agglomération. Le dispositif agit à la fois comme un catalyseur des conflictualités et un révélateur au sens photographique des rapports de force en présence sur le plan politique à différents niveaux d'échelle, des asymétries de pouvoir et du processus de construction de l'action publique.

Il aura fallu au final plus d'une année de déploiement du dispositif pour établir une véritable collaboration avec les services et les élus. Les élus sont au contact de la population et ont une représentation de la construction des politiques publiques très différentes des services à l'échelle de l'Agglomération. En effet, nous avons noté une pleine et entière collaboration de la part des élus et de leurs services à l'échelle des communes alors même que nous étions simultanément en train de construire l'évènement de rue avec les associations locales et les opposants politiques. Les services des Mairies nous ont grandement facilité la tâche et se sont dans tous les cas montrés très ouverts à la démarche indépendamment du degré de conflictualité généré par l'enjeu « pollution de l'air » sur certaines communes. Ces postures tranchent considérablement avec celles des agents de l'Agglomération. A cela, il est possible d'esquisser un élément d'analyse qui mériterait d'être confirmé sur d'autres territoires. En effet, à l'échelle de la commune les élus ont pleinement le pouvoir et la « main » sur leurs services qui en ce sens ont répondu très favorablement à notre démarche. Par contre à l'échelle de l'Agglomération, les enjeux étant différents, pris en considération d'un point de vue plus technique et expert, les services ont une forme de pouvoir sur les élus qui laissent la main à ces « techniciens-experts ». Sans doute la technicité des questions environnementales n'y est pas étrangère mais les explications peuvent être plus complexes.

Cependant dès lors que les élus et notamment les Vice-présidents au développement durable et à l'environnement ne tarissaient pas d'éloge à notre sujet, les agents ont changé leur posture vis-à-vis de nous sans pour autant changer leur discours. En effet dès le début du projet, ils nous trouvaient déjà, non sans enthousiasme : « *fascinants* » et « *très en avance sur notre temps* », et en fin de projet nous devenons « *précurseurs* ».

4.6.2. La pertinence de l'échelle communale

L'échelle communale s'avère la plus pertinente pour déployer les ateliers participatifs tant en termes de dispositif que de dynamisation socio politique. L'analyse des effets du dispositif à l'échelle communale est très probante à la fois en matière d'animation, c'est-à-dire de dynamisation de la commune tout autant que dans le passage à l'action, c'est-à-dire d'arbitrage de budget et de mise en œuvre concrètes d'actions. Ces résultats corroborent les travaux cités en introduction du rapport sur la pertinence du « localisme ».

Aux échelles locales la participation a donc un effet direct sur l'administration des politiques publiques. Bien que le projet ait été contraint dans le temps et malgré un contexte initial réservé par rapport au dispositif Artistes-atelier, il a permis de produire des effets très rapidement. Sur un pas de temps très court, l'exemple de la commune de Valergues illustre parfaitement son efficacité (voir annexe O3 fiche transmise à la commune et à l'Agglomération aout 2019). La co-construction du Plan de Déplacement Doux, la mise en œuvre du projet de biosurveillance participative de la qualité de l'Air sur les communes de Valergues, Lansargues, Mauguio-Carnon, Saint Aunès, la mise en place d'un composteur collectif dans la commune de Lansargues, la distribution de pailles, de gobelets et de sac recyclables aux commerçants de Palavas les Flots pour limiter la production de déchets sont autant d'actions qui ont vu le jour très rapidement après les ateliers.

S'il reste encore à évaluer sur une échelle de temps plus longue, les premiers effets du dispositif participatif, force est de constater que les micros-échelles locales sont celles apparaissant comme les plus pertinentes. Cependant, si l'on cherche véritablement à potentialiser les effets du dispositif et donc l'efficacité de l'action, il est tout aussi important de questionner les effets du dispositif à l'échelle de l'Agglomération.

4.6.3. Une intégration à l'échelle de l'Agglomération limitée

A ce stade bien qu'il soit difficile d'évaluer véritablement les effets du dispositif à l'échelle de l'Agglomération il est cependant possible de dresser quelques constats.

Des effets sur la transversalité nul :

Premier constat, le dispositif n'a pas eu d'effet à l'heure actuelle sur la gouvernance interne de l'Agglomération dans le sens où ce travail aurait dû être réalisé en collaboration directe avec l'ensemble des services de l'Agglomération concernés par les enjeux traités (déchets, eau, aménagement conformément aux tableaux de traduction voir annexe O2). Nous avons été contraints et limités dans cet exercice par la DGA du service en charge du PCAET qui a demandé à cloisonner le travail à la politique publique ciblée : le PCAET, qui relève donc de son service.

Le projet BREATHE qui se met en place à la suite du projet ACS&ART prévoit de développer avec plusieurs services que nous avons rencontrés en amont. Cependant dans le cadre du projet ACS&ART et malgré le fait que nous ayons rencontré les

différents services nous n'avons développé pour l'heure aucun travail transversal. Les raisons tiennent sans doute à la relative jeunesse de l'intercommunalité qui a acquis son statut d'Agglomération récemment et qui est dans une phase de structuration. Avant de mettre en place une transversalité des services, il est nécessaire de construire un socle de gouvernance suffisamment structuré pour envisager par la suite de mieux articuler les différents services.

Des freins inhérents aux us et coutumes technocratiques

Second constat, la traduction sous forme de tableaux « froids et impersonnels » répond aux critères de technicité afin d'être soumis au vote des élus. Cette traduction désincarne la dimension ethnographique des actions telles qu'elles ont été discutées lors des ateliers. En ce sens, la participation des citoyens à l'échelle des communes est décalée de la décision politique. On retombe ainsi sur l'écueil du « participationnisme ». De nombreux acteurs ont pu souligner cet aspect, l'agent en charge de l'élaboration du PCAET disant froidement : « *après il ne faut pas rêver ce sont les élus qui votent et décident. Il y a quand même des budgets à fléchir et tout et tout* » (E12 propos issus du verbatim sur carnet de terrain à l'issue d'une réunion). Le dispositif n'a pas eu d'effets directement identifiables sur les agents de l'Agglomération qui sont restés cantonnés dans leurs représentations technicistes et procédurales initiales :

« Je pense que ça [la participation] se fait plus facilement à l'échelle des communes. Au niveau de l'Agglo l'animation citoyenne, nous avons plus une logique de technocratie, on met en œuvre des politiques publiques et là on a quand même beaucoup plus de sujets, je sais que Mr B. P. l'a fait sur l'agriculture. Enfin on a des sujets qui sont là aujourd'hui et c'est vrai que depuis deux trois ans on a une démarche qui est un petit peu plus participative et qui va s'accroître indépendamment des élections je veux dire de l'organisation politique. Ce sont des démarches qui sont intéressantes parce que ça apporte un autre regard sur Des fois on est un peu dans notre bulle » (E13 le DGS, Commission Développement Durable, siège de l'Agglomération Pays de l'Or, novembre 2019).

Le propos du directeur général des services de l'Agglomération traduit bien la prise de conscience d'un besoin identifié par la collectivité de développer des processus plus participatifs. Cependant les nécessités réglementaires et technocratiques l'emportent sur l'exercice de participation qui est relégué à un rôle très secondaire. Aussi il n'est pas étonnant de retrouver dans le document cadre soumis aux votes des élus uniquement des actions déjà en place, peu d'actions nouvelles et une absence de visibilité des travaux issus des ateliers participatifs aux échelles des communes auxquels pour rappel ont participé les élus, Vice-Présidents de l'Agglomération.

Une interprétation erronée du rôle de l'Agglomération en tant qu'animateur du PCAET

Troisième constat : Les élus et les agents n'ont pas une lecture à jour du PCAET concernant ses évolutions. Ils sont restés dans le vieux schéma du PCET, où chaque action devait correspondre à une ligne de financement occultant leur rôle de metteur en œuvre. Actuellement, des actions portées par d'autres acteurs peuvent être inscrites dans le PCAET sans que pour autant la collectivité soit dans l'obligation d'allouer un budget :

« C'est une volonté politique. En fait on a demandé un cadre réglementaire, on l'a traduit à la volonté. Je vous dis sur les derniers mois ça a été très difficile et on ne savait même pas si on allait pondre un plan d'actions par ce qu'en fait tout est une question de budget et comme en fait le budget des actions qui sont à l'heure actuelle sur le plan climat existe déjà, on a pu valider le plan d'actions comme ça. » (E14, réunion de travail enregistrée sur un verbatim dans les locaux de l'Agglomération, novembre 2019).

Les budgets alloués au PCAET restent donc un facteur limitant dans l'élaboration d'une politique indépendamment du dispositif participatif. Le chef de service en charge du PCAET nous dit ainsi :

« Quand vous présentez une action si en face il n'y a pas le budget je vous assure vous passez un sale quart d'heure. Ça fait peur par ce qu'ils [les élus] ne veulent pas mettre des actions où il n'y a rien, on ne maîtrise rien [...] L'environnement, le développement durable ils en parlent tout le temps mais concrètement il faut mettre des moyens et les moyens je ne suis pas certaine qu'ils sont à même de les mettre » (E15, réunion de travail enregistrée sur un verbatim dans les locaux de l'Agglomération, novembre 2019).

Les aspects réglementaires semblent avoir eu une importance prépondérante dans la finalisation dans l'urgence du PCAET. Lors d'une réunion de cadrage en amont de la présentation des résultats à la commission développement durable, le chef de service souligne plusieurs fois ces aspects réglementaires : « *Aujourd'hui oui, le PCAET c'est très réglementaire quand même* » (E16, réunion de travail enregistrée sur un verbatim dans les locaux de l'Agglomération, novembre 2019).

Qui plus est le bureau d'étude, dont le travail est largement concurrencé par le dispositif participatif en charge s'est bien gardé de rappeler *a posteriori* ce point pourtant essentiel. Nous avons posé la question lors de la réunion de cadrage pour savoir pourquoi le processus participatif interprété comme une mobilisation parallèle n'était plus mentionné dans les 400 pages du PCAET alors qu'il était intégré lors dans les documents des Commissions développement durable. Il est difficile de savoir véritablement si c'est d'un commun accord ou du propre chef du bureau d'étude. Le chef de service considère que c'est du ressort du bureau d'étude : « *Je pense en fait, le document sur la concertation elle a tout revu au dernier moment, il*

n'aurait pas dû faire partie du rapport, on l'a rajouté à la dernière minute. Donc on s'est focalisé sur une concertation réglementaire » (E17, réunion de travail enregistrée sur un verbatim dans les locaux de l'Agglomération, novembre 2019).

4.6.4. Analyse différenciée avec les territoires comparatifs

L'analyse des effets du dispositif participatif aurait nécessité un plus grand nombre de territoire comparatif. Aussi la comparaison qui suit est partielle et il est difficile de délimiter précisément les limites.

Notre comparaison différenciée est centrée sur l'analyse des freins et leviers à l'action des collectivités pour mettre en place des plans d'actions sur l'air de manière participative.

En effet nous avons analysé trois aspects que nous mettons en regard avec le territoire pilote :

- (i) la prise en compte de la participation citoyenne autour de l'enjeu de pollution de l'air et de climat dans les procédures de construction de la politique publique par les élus et les services,
- (ii) les pratiques des services sur ces questions,
- (iii) les conditions initiales de gouvernance au sein des collectivités développant des actions en faveur de l'air dans une démarche participative, à minima multi acteurs.

Perpignan Méditerranée Métropole : une collectivité misant sur ses communes et une transversalité des politiques publiques

La collectivité de Perpignan Méditerranée Métropole développe une stratégie politique environnementale ambitieuse centrée sur les territoires. C'est à l'échelle des communes que les actions se dessinent en pleine cohérence avec les réalités sociales, économiques, politiques et environnementales de chacune. Ce choix est opéré depuis les stratégies Agenda 21 communales et s'est renforcé avec la création d'un service transversal sur demande de la future Responsable, la DGDD, Délégation Générale au Développement Durable faisant écho au Commissariat Général du Développement Durable du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Ce service est consacré à trois missions qui sont conduites avec une feuille de route annuelle commune : les Agenda 21 communaux, les stratégies Objectifs Développement Durable, l'appui au C2D (conseil de développement citoyen) dans ses actions, diagnostic du PCET et élaboration du PCAET).

Force est de constater au niveau de cette collectivité que l'innovation de gouvernance territoriale soutenue par les élus est aux mains des services et plus particulièrement du service cité plus haut qui agit en autonomie toute relative sur le territoire. Aussi est-ce pourquoi le dispositif de RAP a été accueilli par les élus et les services avec enthousiasme et répondant à deux besoins identifiés par les services : (i) renforcer et pérenniser la dynamique et les outils participatifs initiés sur les territoires dans le cadre de l'Agenda21/ODD/PCAET, (ii) autonomiser les communes dans les processus de participation citoyenne environnementale.

Le résultat sur un des territoires comparatifs plus que probant est le fait que la posture méthodologique initialement d'observatrice participante sur le territoire Perpignan Méditerranée Métropole, est passée à mettre en œuvre de la démarche de concertation avec l'AREC, bureau d'étude dédié. Alors que nous n'avons pas réussi à co-construire malgré nos demandes la démarche de concertation dans le cadre légal avec le bureau d'étude AGATE sur le territoire Pays de l'Or, la collaboration s'est effectuée très facilement. A cela deux éléments, le premier est sans doute dû à l'ouverture du bureau d'étude lui-même qui ne nous a pas perçus comme un concurrent mais comme un partenaire d'autant plus que la collaboration était gratuite. De plus, les services de la collectivité sous l'impulsion de la responsable de la délégation générale développement durable ont entrepris une démarche transversale bien plus avancée que l'Agglomération du Pays de l'Or. Aussi les modalités de participation que nous proposons répondaient à un besoin identifié en amont.

Les retours de l'atelier participatif conduit avec l'AREC en utilisant le *design* de l'Ingénierie de la participation sur les communes en présence d'élus et de techniciens (Annexe 04) ont été directement pris en compte dans le mandat officiel de l'AREC intégralement et sans aucune modification. Nous pouvons conclure que l'ingénierie et la démarche de RAP répondent aux attentes de cette collectivité et du bureau d'étude. Qu'il s'agisse du bureau d'étude ou des services de la collectivité, tous deux sont volontaires de modifier et adapter leurs pratiques en priorisant l'implication des citoyens dans l'élaboration, l'évaluation et le suivi (cf. intitulé de l'atelier Annexe ?) des plans d'actions environnementaux. Cette posture a priori normative des acteurs mériterait d'affiner la recherche avec des entretiens individuels.

Le calendrier de la collectivité ne nous a pas permis d'aller plus en profondeur sur l'accompagnement participatif du PCAET/A21/ODD. En effet, Perpignan Méditerranée Métropole a mis fin à toute forme de communication et d'actions sur les territoires dès Mars 2019 soit un an avant les élections municipales. Notons qu'au même moment, comme nous l'indique un agent à responsabilité « *Là c'est le tempo, toute la gouvernance territoriale devient un projet politique et c'est la communication qui reprend* » (E18, issu du Verbatim du carnet de terrain, Le Monde Nouveau Perpignan, mars 2019) et la Responsable de la DGDD quitte ses fonctions.

Si l'effet du dispositif est difficilement analysable sur les territoires comparatifs, force est de constater qu'il répond à un besoin identifié par les services et les élus de la collectivité. Cependant, les stratégies électorales ont un impact important et limitant sur la pérennisation des dynamiques participatives sur les enjeux environnementaux.

Montpellier Méditerranée Métropole : les usages communicationnels de la concertation du PCAET

L'analyse de la Métropole de Montpellier Méditerranée a débuté en amont du démarrage du projet ACS&ART avec des échanges la Vice-Présidente en charge du PCAET, l' élu à la Démocratie Participative et le service dédié au PCAET jusqu'à la participation de Lionel Scotto d'Apollonia en qualité d'expert pour le Forum multi acteur Clim'Act de la Métropole en 2019.

Sur le territoire Montpellier Méditerranée Métropole, notre association Artistes-atelier a répondu à l'appel d'offre de la collectivité concernant l'animation de la concertation. Cependant l'appel d'offre était présenté comme un voler communication. Nous avons stratégiquement noué un partenariat avec une entreprise de communication (Just Happiness) et avons répondu en notre nom. Les informations en notre possession nous permettent d'avancer que notre dossier aurait été évalué comme le meilleur par les services dédiés mais a finalement fini second en raison du volet communication. L'observation participante dans le cadre de la concertation du PCAET de Montpellier Méditerranée Métropole, n'a pas été menée par l'entreprise ayant eu l'appel d'offre, mais le même bureau d'étude AGATE que l'Agglomération Pays.

Contrairement au dispositif participatif que nous avons mis en place avec les communes sur l'Agglomération Pays de l'Or, les enjeux dans le cadre de la concertation de M3M ont été cadrés en amont. Malgré quelques protestations, l'heure ne permettant pas véritablement à tout un chacun d'assister aux ateliers, les enjeux n'ont pas fait l'objet d'un amendement ou d'un réaménagement. L'exercice aussi s'est apparenté à une forme de table ronde où chacun exprimait son opinion sans qu'elle soit prise en considération dans la synthèse. Ainsi toutes les remarques ou propositions formulées par nos soins sont passées sous silence lors de la plénière finale.

Aussi, comme nous pouvons le noter sur le territoire pilote, si les élus à l'échelle de leur commune sont « centralisateurs » pour reprendre le terme d'un élu, à l'échelle de l'intercommunalité et sur des stratégies techniques telles que le PCAET et la notion de qualité de l'air, ce sont les services qui orientent la décision des élus. Le cas de Montpellier en est un exemple. De plus, si Perpignan s'est doté d'un service transversal et d'une gouvernance qui l'accompagne sur les territoires, la collectivité de Montpellier pour sa part demeure dans une gouvernance interne sectorisée dans laquelle l'enjeu « air » est noyé dans l'énergie et le bâti. L'échelle communale n'est pas considérée par les services de la Métropole et pour cause, les compétences sont centralisées pour la majeure partie au sein de la Métropole.

Cependant, si la volonté de la Métropole est d'afficher des actions en faveur de l'air à l'image de la signature sur Paris de la ZFE par M. le Président Maire de Montpellier, ou bien des fondements de démocratie participative, l'élaboration du PCAET s'est faite à la hâte et sans accorder véritablement de place à la participation. Force est de constater que les attendus d'un PCAET avec une implication des acteurs plus large *a priori* dépendent de l'éthique dans les pratiques des services et élus à l'échelle de chaque collectivité lors de penser la stratégie de concertation et d'élaboration des plans d'actions.

Comité de Pilotage du Plan de Prévention de la Zone Urbaine de Montpellier : le citoyen absent dans une urgence à agir

Dans le même esprit, le Comité de Pilotage (COFIL) du Plan de Prévention de la Zone Urbaine de Montpellier (PPA) a remis à jour des feuilles de route sur la qualité de l'air dans un calendrier répondant à l'urgence à répondre au contentieux européen auquel est soumis la France.

Force est de constater que le calendrier contraint est un frein à l'innovation et à la recherche d'alternative efficace. Les actions passées sans que pour autant elles ne soient efficaces sont reprises pour partie. La participation des citoyens est quasi nulle, les associations nationales instituées sont présentes le jour final après plusieurs mois de travail. Faisons un effort de critique et de réflexivité. Le cadre réglementaire du PPA et son territoire administratif large rend difficile la présence de la société civile de manière représentative dans le cadre de son COFIL. Des alternatives et des instruments sont envisageables. Un accompagnement en qualité d'acteurs, experts au sein du PPA et auprès de la DREAL LR et de la Préfecture permettrait d'affiner ces aspects analytiques. De même, un accompagnement auprès des services de la DREAL LR est pertinent en ce sens que nous constatons un manque de moyens humains au sein des services autant qu'un manque de formation aux démarches participatives et une appréhension sur les contraintes que ces dernières pourraient avoir sur leurs obligations d'agents « *On nous dit de faire une concertation, d'impliquer mais au final moi je ne sais que faire un site internet et encore ce sont mes collègues et une journée de sensibilisation, ça me prend trop de temps et c'est pas mon métier* » (E19, réunion de travail sur carnet de terrain avec un agent en charge de l'air à la DREAL LR, mai 2019).

4.6.5. Les effets sur les acteurs

Force est de constater qu'à ces micro-échelles locales le rapport au politique et aux décisionnaires diffère considérablement des revendications destinées avant tout aux représentants nationaux et aux dirigeants des grandes collectivités²². De plus le fait de travailler à ces échelles permet d'accroître l'intérêt des citoyens ordinaires et de mobiliser ainsi un plus large spectre social (voir tableau 12 à 15. pp. 41-45.). Elle permet comme dans les communes proches de l'usine OCREAL d'améliorer considérablement le dialogue environnemental.

²² Ce résultat est confirmé par l'analyse de l'accompagnement des marches pour le climat dans le collectif Citoyen pour le Climat de Montpellier. Le déploiement du dispositif participatif s'est développé pleinement à l'automne 2019 de façon concomitante au surgissement du mouvement des Gilets jaunes. Nous en avons rencontré un bon nombre non pas sur les ronds-points, espace de contestation et de dénonciation mais directement dans leur lieu de vie. Le refus de la « taxe carbone » représente pour eux une injustice sociale et économique mais ne préfigure en rien de leur préoccupation sur les questions écologiques.

Les effets du dispositif dans les discours et dans les pratiques sont directement identifiables. Un élu au départ réservé par rapport au dispositif nous dit ainsi :

« *Ces gens [les opposants politiques] là ce sont rendus compte grâce à cette animation que nous avions intérêt [à mettre en œuvre un espace de débat]. Bon les irréductibles on ne les changera pas ; mais il y a toute une population qui nous était défavorable on ne sait pas pourquoi et qui aujourd'hui est plus tranquille et nous fait confiance. Aujourd'hui ils ont vu que le pays de l'or et la commune mais au travers du pays de l'or et ont eu une prise de conscience. Je crois que c'est important surtout aujourd'hui une prise de conscience par rapport à l'air avec tout ce qu'on entend et que l'on voit et ce qui se passe, je crois que pour les années à venir c'est quelque chose d'important. Donc moi pour la commune de Lansargues on a eu la chance de vous avoir et donc félicitations* » (E20, un élu, Commission Développement Durable, siège de l'Agglomération Pays de l'Or, novembre 2019).

Les effets du dispositif sur l'ensemble des acteurs à la fois concernant leurs discours mais aussi leurs pratiques est directement visible et positif. Cependant malgré, les jauges de mobilisation très importante, nous n'avons touché encore qu'une infime partie de la population du Pays de l'Or. L'effet du dispositif est donc clairement identifiable mais doit être considéré en regard de l'ensemble de la population et non pas circonscrit aux acteurs directement impactés.

L'effet le plus positif est sans nul doute, celui opéré sur les élus et les agents de services à l'échelle communale et de l'Agglomération. L'effet sur les agents de la collectivité apparaît comme un levier sur un frein clairement identifiable que nous abordons dans le paragraphe suivant.

4.6.6. Les conditions d'efficacité du dispositif participatif : agir sur la norme institutionnelle

Si ce type de dispositif participatif apporte des éléments de réponse probante il nécessite inversement une capacité réflexive et une maîtrise des théories sociales, politiques et épistémologiques des conflits, polémiques ou controverses. Agir sur la norme de l'institution dans une visée émancipatrice et donc une transformation organisationnelle nécessite quelques réflexions sur la méthode, les postures des chercheurs impliqués et les implications épistémologiques que nous abordons dans le paragraphe suivant.

En effet, la démocratie environnementale et sa modalité d'application l'agir environnemental ou climatique remet en cause les schémas modernistes et technocratiques d'une science parlant au pouvoir. Or certaines disciplines se sont historiquement construites sur ces schémas aux accents positivistes, ce qui ne va pas sans poser de problème et explique grandement les tensions internes que nous avons vécues. Il faut donc accepter d'accompagner des conflits de compétences sur les savoirs et sur le pouvoir. Or c'est précisément la posture instable du système qui nous a permis d'obtenir de tels résultats. Résultats que nous estimons suffisamment probants pour poursuivre le projet à travers le projet BREATHE financé par l'ANR.

A ce stade nous sommes en mesure d'identifier d'analyser la façon dont le dispositif permet de faire émerger les conflictualités politiques et sociales afin de les intégrer dans le dispositif participatif. De plus nous sommes tout autant en mesure d'expliquer les raisons de la conflictualité qu'il a lui-même engendré sur certains acteurs et notamment à l'intérieur des services de l'Agglomération. Il ne s'agit en aucun bien évidemment de distribuer les bons et les mauvais points endossant la posture normative de la critique sociale et politique mais au contraire d'identifier une variable explicative à partir d'une analyse compréhensive et d'une approche participative, pragmatique et réflexive.

En effet, à notre sens, les conflits générés par le dispositif sur les agents prennent racine dans les modalités d'articulation de la démocratie environnementale avec la démocratie représentative. En effet, les piliers de la démocratie environnementale structurés autour du droit à l'information, du droit à la participation aux décisions politiques et du droit à la justice en s'appuyant notamment sur la charte de l'environnement et la loi Barnier de 1995 s'inscrivent dans les procédures de la démocratie représentative. Cette articulation porte en elle une forme de paradoxe que les agents intériorisent par l'obligation réglementaire. En effet il y a une forme d'injonction réglementaire paradoxale à devoir faire participer les citoyens à la décision politique tout en laissant la conflictualité à la porte de la concertation, elle-même réglementaire. *In fine*, l'agent doit rendre des comptes aux élus en commission qui vont sans les citoyens décider des arbitrages financiers indépendamment d'une lecture erronée du cadrage des nouveaux PCAET. Le dispositif participatif représentait une porte ouverte à une conflictualité que les agents et les élus ne cessent de fuir comme la peste.

Tant que le dispositif n'avait pas fait la preuve de sa capacité à non seulement mettre en synergie la conflictualité dans le dispositif participatif mais qui plus est sans servir pour réguler l'action publique, les agents et les élus manifestaient toutes les réserves du monde. Il n'est pas certains que les effets escomptés soient toujours aussi efficace que nous le disait le Vice-président en charge du développement durable : « *En tout cas pour la collectivité comme disait Mr X, moi j'ai eu deux opposants politiques qui depuis l'atelier de Palavas ce sont ralliés à notre panache. C'est important. Mais là pour le programme je ne sais pas qui se représente ici mais il y a là-dedans matière à faire une partie du programme. D'un point de vue politique c'est excellent.* » (E21, un élu, Commission Développement Durable, siège de l'Agglomération Pays de l'Or).

La façon dont le PCAET s'est construit en est la parfaite illustration et faute de temps nous n'avons pas pu développer ce processus participatif directement à l'échelle de l'Agglomération comme nous le souhaitions. Aussi, il est possible d'interpréter les difficultés de remonter d'échelle du travail participatif au sein de l'Agglomération comme la résultante de ce paradoxe : les savoirs expérientiels des citoyens issus des ateliers participatifs dans les communes s'opposent frontalement aux savoirs experts du bureau d'étude. Le bureau d'étude n'ayant pas accepté que nous animions les ateliers participatifs au sein de l'Agglomération, il n'y a pas pu avoir ce moment habermassien de confrontation, de débat contradictoire et conflictuel

et de délibération. La citoyenneté politique s'applique aisément à des échelles micro-locales dans le sens où elle permet de libérer les paroles d'acteurs et d'intégrer leurs expériences vécues dans la construction des bouquets d'actions. Cependant à notre avis, nous pourrions tout à fait la développer à l'échelle intercommunale. Le dispositif participatif Artivistes-atelier permet de construire des forums hybrides permettent à la fois de réguler le débat de façon rationnelle dans une approche habermassienne tout en redistribuant du sens à partir des attachements émotionnels conditions nécessaires mais non suffisante à l'opérationnalisation des actions.

En ce sens, le dispositif s'adapte parfaitement à la façon dont le droit en référence à la loi Barnier de 1995 intègre la démocratie participative comme un complément de la démocratie représentative. Il n'y a pas en soi un exercice de la souveraineté mais la mise en place d'une démocratie participative. Aussi le dispositif n'aborde pas la question de la souveraineté, c'est ne mobilise pas la notion de peuple mais la notion de public ou de mini public dans le cadre des ateliers participatifs. Nos résultats nous invitent donc à développer simultanément aux échelles communales et intercommunales ce processus participatif.

Ces considérations cependant n'occulte la dimension critique qu'il est possible d'adresser au schéma de l'éthique communicationnelle habermassienne qui dans le cadre de processus participatif ou de conférence de consensus, induit considérablement le résultat final. Cependant, il permet l'expression d'une conflictualité au sein même d'un processus de démocratie représentative. Or ce moment n'a pas eu lieu dans le cadre de la concertation réglementaire mené par le bureau d'étude, les citoyens ayant comme nous le rappelions étaient triés sur le volet et ne représentant pas les huit communes du territoire.

Bien que notre dispositif participatif permette de lever certaines difficultés, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. Le surgissement du mouvement des Gilets jaunes en lien direct avec la hausse des carburants illustre parfaitement les difficultés de l'État à réguler les effets sociaux de ce type de mesures. Si l'on reprend l'expression de l'agir climatique qui nous semble pertinent. L'agir climatique à l'heure actuelle s'apparente à une entreprise sacerdotale relevant d'une équation insoluble au discriminant négatif ayant pour variables interreliées, le social, le politique, la santé publique et l'environnement. Socialement le mouvement des Gilets jaunes tout autant que d'autres mobilisations de nature très hétérogène sur la gestion des communs (Ostrom, 1999) met en exergue le déficit démocratique que l'injonction participative n'a ni pleinement réussi à capter ni à réguler et les difficultés de prendre en compte les différents niveaux d'échelles du local au national²³. L'ingénierie de la participation Artivistes-atelier permet de sortir de l'écueil de l'ingénierie sociale qui consiste à faire participer les publics pour fournir de solutions sans avoir réellement d'autonomie et leur mot à dire. Elle permet de sortir de cet écueil d'autant plus si les enjeux sont cadrés dans la rue par les participants eux-mêmes. D'où la nécessité d'intégrer l'ingénierie de la participation dans un dispositif de recherche action participative. Une des voies permettant d'associer la RAP et de la prise de décision est d'amorcer en amont des projets le développement du dispositif participatif. Sans quoi, la participation reste cantonnée à un rôle subalterne et ne permet pas l'exercice du pouvoir. Il existe des propositions de mettre en place une démocratie écologique (Bourg, Whiteside, 2010) permettant de sortir du paradoxe d'une forme de participation dans l'exercice de la représentativité. La réplication de notre dispositif pourrait apporter en ce sens des éléments de réponses quant à sa faisabilité à l'échelon national.

4.6.7. Implication épistémologiques sur les postures et les méthodologies de recherche

Nous souhaitons aborder dans ce paragraphe des éléments visant à développer une réflexion sur les implications théoriques de notre recherche. Notre réflexion doit être considérée en regard des difficultés à institutionnaliser le dispositif et les très fortes tensions internes avec deux des chercheurs pilotant le projet. Ce paragraphe consiste à retourner dans un examen critique et réflexif forcément partiel la loupe analytique sur l'équipe pilotant le projet.

Description d'une controverse interne au projet : le moment habermassien n'a pas eu lieu En effet, ce projet a mis au jour une incompatibilité de travail avec deux chercheurs habitués à analyser des objets froids et non pas des politiques publiques en train de se faire. Ils ont adopté une posture d'autorité externaliste sans comprendre les tenants et les aboutissants d'une démarche en Recherche Action Participative. Ces tensions ont eu des répercussions très négatives en interne et malheureusement ne sont pas restées confinées aux équipes susceptibles de collaborer. Preuve de ces tensions, l'organisation du séminaire prévu et préparé plus ou moins conjointement depuis le mois de janvier 2019 ne s'est finalement pas déroulé dans les conditions prévues, l'association Artivistes-atelier ayant finalement dû prendre en charge l'ensemble des frais. Le texte de ce séminaire a été rédigé principalement par Lionel Scotto d'Apollonia et Davia Dosias-Perla et amendé et modifié par l'ensemble de l'équipe de chercheurs impliqués dans le projet (Annexe 05²⁴). Les arguments du responsable scientifique du projet côté UMR ART-Dev (rappelons que le projet était une collaboration entre l'UMR ART-Dev et

²³Cycle de rencontre organisé par la bibliothèque publique d'information, 31 octobre 2019 « Local, régional, national : comment et à quel niveau participer ? » animé par Loïc Blondiaux https://www.youtube.com/watch?v=xjICnjl5loc&feature=youtu.be&fbclid=IwAR0LBFW8ar5XTxYG5-f4-SR8UIn68viOxaG2BluE_VSiXgc1POmnRneOKvc, consulté le 6 novembre 2019.

²⁴ Version du 27 mai 2019, le financement devant être assuré par le projet MSH ParticiP'Air porté par Art-Dev, Artivistes et Géosciences Montpellier, rédigé par l'ingénieur d'étude Art-Dev du projet ACS&ART, le responsable scientifique Art-Ddev du projet ACS&ART a fait annulé par la MSH le financement et ce par l'intermédiaire du Directeur du ART-Dev la semaine précédant le séminaire alors que les billets de train étaient pris et les chambres d'hôtels réservées pour les intervenants.

l'association Artistes-atelier) se sont focalisés sur le déficit des données. Selon lui, l'ingénieur d'étude responsable du projet ACS&ART manquant de compétences n'avait pas fait son travail. Cet argument fallacieux est contré par le présent rapport démontrant l'inverse. Une réunion s'est tenue le 11 avril 2019 concernant l'organisation du séminaire en présence du Directeur d'Unité, du responsable scientifique du projet, une chercheuse politiste Maître de Conférences collaborant au projet, de l'administratrice de l'UMR pour le compte du CNRS et de l'ingénieur d'étude. Le responsable scientifique d'Artistes-atelier a été formellement écarté de cette réunion à laquelle il n'a pas eu l'autorisation écrite d'assister. Le responsable scientifique de l'UMR ART-Dev a conditionné la tenue du séminaire à la rédaction du rapport final par l'ingénieur d'étude avant la tenue du séminaire soit près de 10 mois avant la fin du projet ACS&ART. Au-delà de son caractère arbitraire et dont le but était de masquer clairement ses propres manquements dans la conduite et l'implication du projet, cette injonction est d'autant plus paradoxale que l'ingénieur d'étude ne pouvait pas produire le rapport qu'il attendait (en supposant une capacité de travail H24 et 7j/7) puisqu'elle n'était soi-disant tout au plus qu'une consultante territoriale²⁵ pour reprendre les propos du responsable scientifique. Le responsable scientifique d'ART-Dev et la Maître de conférences en sciences politiques membre du projet ont dès lors tout fait pour que le séminaire n'ait pas lieu, mettant de bâtons dans les roues. Schéma classique dans les figures de la polémique ou d'une controverse, à court d'arguments scientifiques, ces acteurs ont effectué des attaques *ad hominem* sans aucun fondement et abusant d'argument d'autorité s'appuyant uniquement sur le caractère statutaire de leur profession contrairement à celui de l'ingénieur d'étude en contrat précaire. La Maître de conférences est venue assistée au séminaire et s'est répandue auprès des chercheurs invités du manque de compétence de la chef de projet alors ingénieur d'étude au ART-Dev ayant pour rappel conçu, initié, piloté et conduit le projet ACS&ART.

Ces propos liminaires n'ont d'autre but que de décrire le déroulement des tensions internes au projet par un examen critique et réflexif approfondi. Malgré l'asymétrie de pouvoir et les pressions exercées sur le responsable scientifique de l'association Artistes-atelier, sûr du bien-fondé scientifique de sa démarche, ce dernier ne s'en est pas laissé compter. Spécialiste des controverses et ayant développé un cadre d'analyse de ces situations hautement conflictuelles, fort de son recul analytique il a maintenu le séminaire. Il était d'autant plus confiant que les deux politistes cités précédemment ne sont pas venus lors de réunions de projet demandées par Artistes-atelier qui auraient permis de confronter les arguments scientifiques. Le Directeur de la MSH SUD, pris à partie dans la controverse a sollicité les protagonistes du projet ACS&ART pour une réunion. Les Maîtres de conférences ART-Dev ne se sont pas présentés. Ces derniers ont volontairement évité le moment habermassien qui aurait permis de mettre les pendules à l'heure préférant au contraire passer des appels téléphoniques en sous-main y compris au futur responsable scientifique, Directeur CNRS de l'UMR Géosciences Montpellier du projet ANR BREATHE financé depuis par l'ANR et collaborant étroitement avec l'ingénieur d'étude.

Le responsable scientifique de l'association Artistes-atelier savait pertinemment que ce temps court du conflit allait se réguler par la science et que les multiples tensions inhérentes au développement du dispositif participatif étaient autant d'indicateurs pertinents du bon déroulement du projet, son caractère innovant bousculant à la fois les habitus de la collectivité mais aussi de certains chercheurs dont il s'agit désormais d'interroger le comportement au regard de leur appartenance paradigmatique : le champ des sciences politiques.

La stérilité du réductionnisme épistémologique : les résurgences néopositivistes.

En effet, ce conflit, au-delà des rigidités psychosociales de la part de ces deux enseignants-chercheurs qui ne sont visiblement pas en mesure de penser et pratiquer l'interdisciplinarité pourtant au cœur du projet est aussi révélateur des apports sur le plan méthodologique et théorique de ce type d'approche participative. Plus généralement, ce conflit est révélateur d'une controverse plus large opposant deux approches épistémologiques présentées comme antagonistes.

La première consiste à adopter une posture externaliste, descriptive et explicative d'objet « froid » et finalisé. La seconde adopte une posture plus spéculative et normative dans un processus volontairement émancipateur socialement et politiquement d'objet « socialement, scientifiquement et politiquement vif ». Or prêcher pour un camp ou pour un autre revient à adopter dans les deux cas une approche réductionniste ne permettant pas d'analyser finement ni l'objet en lui-même c'est-à-dire la « fabrique participative des politiques publiques sur l'air », ni de décrire la matérialité de son contexte. Il n'est pas surprenant que les tensions se soient cristallisées avec des chercheurs en sciences politiques historiquement ancrées dans la posture explicative. Les sciences politiques ont bien entendu grandement évolué et il ne s'agit pas ici de généraliser. Cependant force est de constater que les arguments mobilisés par ces deux chercheurs avaient systématiquement des accents positivistes néo-comtiens et que toute évidence ils ne saisissaient pas le positionnement épistémologique du projet malgré un travail collaboratif en amont.

Soyons critiques et réflexifs. Les tensions internes à la conduite du projet sont révélatrices des enjeux et des difficultés épistémologiques à pratiquer une réelle interdisciplinarité. Sur le plan de la recherche ce type d'objets socialement et politiquement très vifs imposent une épreuve de taille aux sciences humaines et sociales, les catégories politiques classiques s'avérant au mieux inopérantes au pire un biais délétère. De plus, conscients des limites des dispositifs de participation citoyenne pour affronter les problématiques socioenvironnementales, le projet de recherche action participative, comme nous l'écrivions précédemment (voir p. 17) a pris le parti de problématiser la tension inhérente à la fois au déficit d'intégration des citoyens dans la fabrique dite « participative » des politiques publiques et au déficit d'efficacité chronique des politiques d'efficacité des politiques publiques notamment sur la qualité de l'air. Cette posture implique donc de la part du chercheur

²⁵ Bien que ce type de comportement pourrait alimenter la littérature sur les études de genre sur la domination masculine, nous nous limitons à la description des faits et laissons le lecteur libre de toute autre interprétation quant au sort réservé aux femmes dans le monde de la recherche.

d'avoir suffisamment théorisé sa pratique de recherche, la construction de sa problématique et de son objet et la démarche méthodologique qu'il assume d'endosser ayant *de facto* des conséquences sur sa propre posture.

La nature ontologique des objets socialement, scientifiquement et politiquement vifs nécessite une approche non-réductionniste et interdisciplinaire

Cependant la posture du chercheur s'impliquant dans un programme de Recherche Action Participative ne permet pas de garantir que le projet fasse œuvre de science malgré tout. En effet, l'acceptation de s'inscrire dans un schéma normatif introduit de nombreux biais dont l'identification et l'analyse n'est en rien garantie. Aussi nous considérons qu'il est important d'articuler en permanence les deux approches et de multiplier autant que faire se peut l'interdisciplinarité. Cette exigence n'est en rien la conséquence d'un effet de mode, il est bon ton de faire de la RAP désormais et de pratiquer l'interdisciplinarité, d'être un adepte de la co-construction et d'impliquer les citoyens dans des programmes de sciences citoyennes et de recherche. Cette exigence n'est pas de la cosmétique communicationnelle scientifique mais tient avant tout à la nature ontologique de l'objet.

Ontologiquement l'objet « la fabrique participative des politiques publiques sur la qualité de l'air » s'inscrit dans l'agir climatique défini au début de ce présent rapport. On peut inscrire l'agir climatique lui-même dans l'agir environnemental qui peut être considéré comme le processus de mise en application de la démocratie environnementale²⁶. Sur le plan heuristique notre dispositif participatif renouvelle considérablement l'approche du terrain et les méthodes d'investigations et permet d'aborder ce type d'objet. Il permet de développer une approche compréhensive de nature ethno-socio-anthropologique en développant une analyse micro-locale des jeux d'acteurs et de leurs représentations afin de décrire avec précision le système sur lequel il tend à agir. Aussi indépendamment des controverses entre différents champs, nous pensons qu'il est primordial avant tout de développer ce questionnement épistémologique afin de clarifier autant que faire se peut les implications épistémologiques sans chercher pour autant à définir un cadre d'analyse de référence par nature contraire à l'approche participative.

Implication sur la posture réflexive du chercheur

L'effort de théorisation est essentiel mais il exclut la possibilité de construire un cadre de référence ou un mode d'emploi. Les tentatives de définir un mode d'emploi dans le courant de la sociologie pragmatique (Barthe et *al.*, 2013) ont suscité des divergences (Chateauraynaud, 2015). Ces divergences mettent au jour un débat de fond sur la façon dont toute approche pragmatique appréhende les déplacements qu'elle opère sur la question du pouvoir. Or le point nodal du désaccord porte sur les effets « observables » de l'exercice du pouvoir en situation sous tendu par « la pragmatique de l'emprise » (Chateauraynaud, 2006). Or comme le souligne Francis Chateauraynaud, il existe un hiatus fondamental : « car les effets du pouvoir ne se montrent pas nécessairement dans des séquences observables, relevant plutôt du double travail de perception et d'interprétation auquel se livrent les acteurs en dehors, autour ou entre les dispositifs d'expression, organisés et ritualisés, comme le sont les actes d'institution » (Chateauraynaud, 2015). Ce point a été d'ailleurs abordé lors du séminaire du 5 juin 2019 par Francis Chateauraynaud lui-même. Il propose de multiplier les dossiers afin de s'extraire des difficultés imposées quant à la posture du chercheur et des asymétries de pouvoir qu'il est susceptible d'observer voire d'infléchir dans le cas d'une approche RAP.

Cette réflexion devrait faire l'objet d'un examen programmatique d'autant plus que les champs disciplinaires restent globalement cloisonnés indépendamment des controverses internes, à l'image de celle présentée précédemment. Le chantier est vaste et il faudrait commencer par une caractérisation des pluralités de conceptualisation des approches à la fois sur les rapports de pouvoir, la caractérisation des publics. Comme le souligne Chateauraynaud, (2015) poser un impératif d'observabilité revient à produire un effet de cadrage qui renforce l'asymétrie à laquelle sont certains acteurs. En ce sens, le dispositif Artistes s'inscrit pleinement dans la démarche prônée par Chateauraynaud (2015) permettant de saisir les difficultés de discernement et d'expression des acteurs, en liant l'étude des mouvements critiques à celle des émotions (Jasper, 2011).

Cette approche nécessite de développer un processus critique et réflexif d'évaluation du projet en intégrant tous les acteurs, chercheurs y compris dans une matrice commune afin de questionner leur place et leur rapport au conflit. Elle nécessite de conceptualiser le dispositif comme un moyen de co-construire le conflit dans une dimension critique par rapport à la démocratie environnementale.

Si l'on en revient à l'objet de notre projet, afin d'améliorer les politiques publiques sur la qualité de l'air, le dispositif doit en mesure d'intégrer le conflit. Ce point est d'autant plus fondamental qu'il existe un phénomène d'emprise des bureaux d'études sur la construction des politiques publiques, bureaux d'études soumis à un impératif de rentabilité économique dont les considérations énoncées précédemment appartiennent à la lointaine nébuleuse de la recherche.

La RAP et le Decision Making : une opportunité pour assoir sa robustesse scientifique

²⁶ Nous avons développé en amont ce type de réflexion lors d'un colloque sur la gouvernance environnementale (Barbier, Larrue, 2011) 29 juin 2018 : C'est dans l'air : la gouvernance environnementale au milieu du gué ? 1er auteur avec 2^{ème} et 3^{ème} auteur Davia Dosias Perla et Mohamed Djouldem (UMR AR-TDev), dans le cadre du colloque La gouvernance dans tous ses états, 28 et 29 juin 2018, Université Montpellier 3.

En effet, le coût de l'institutionnalisation des dispositifs de démocratie environnementale limite considérablement leur capacité à développer une analyse de la critique sociale et des asymétries de pouvoir. Inscrire un projet en RAP revient *de facto* à épouser une cause « environnementaliste », « citoyenniste » ou « mouvementiste » et à oublier le potentiel heuristique d'une conceptualisation de la matérialité sociale à partir d'une conception agonistique.

Le rapport de force est nécessaire mais concernant les questions environnementales, se limite à l'opposition d'une société civile organisée *versus* un pouvoir s'adaptant, en permanente accommodation. L'enjeu conceptuel est de penser les dispositifs de recherche de telle façon qu'ils soient en mesure de redistribuer les cartes du travail politique entre les citoyens et les élus et de penser les processus de démocratisation des enjeux. Or l'emprise d'organisme privé comme les bureaux d'études en développant des processus de participation édulcorés et ne permettant pas d'exprimer la conflictualité sociale et politique tend à priver les citoyens de cette capacité critique. Il existe au contraire un phénomène de dé-démocratisation (Crouch, 2004) dans un contexte de marchandisation de la démocratie participative (Mazeaud, Nozon, 2018). Sur la base des travaux critiques développés par Mazeaud, Nojon (2016), le dispositif participatif Artivistes a été pensé comme un point de bifurcation par rapport au développement d'une ingénierie participative cherchant à éviter les écueils d'une privatisation des publics de politisation des enjeux et de privatisation de la production des normes.

La RAP ne peut pas contrairement à certains discours que tiennent certains praticiens, constellation indiscutablement plurielle et très hétérogène, résoudre à la fois le déficit d'efficacité des politiques publiques (notamment sur l'air) et le déficit de participation. Par contre, elle peut aisément partir de ce postulat pour tendre à réduire les asymétries de pouvoir et agir sur le système, ce qui en retour lui permet de l'analyser plus finement. Pour cela, il est nécessaire de faire un rééquilibrage permanent entre le R de la Recherche, le A de l'Action et le P de la Participation entendue dans sa capacité à intégrer le citoyen dans la boucle décisionnelle (le Decision Making). La posture visant à générer perpétuellement des boucles critiques et réflexives est de nature à ce stade encore exploratoire. Cependant les premiers résultats de ce projet et ses prolongations dans le projet ANR BREATHE augurent de belles perspectives de recherche sur le plan théorique. Nous considérons que les perspectives d'un tel projet pourraient permettre à la RAP de prouver sa capacité à interroger de façon tangible et raisonnée la matérialité du monde social et plus particulièrement cette fameuse transition écologique et solidaire.

5. Recommandations

Sur la base de nos échanges avec les acteurs du territoire, des éléments analytiques et de notre expertise en Recherche Action Participative et en analyse de politiques publiques environnementales, nous sommes en mesure de formuler des recommandations et ainsi dégager quelques éléments se révélant nécessaires dans la conduite efficace de ce type de démarche.

Nous constatons que pour instaurer des changements de pratiques dans les institutions (collectivités, services de l'Etat) il est nécessaire de former les agents et les élus à la participation, aux aspects techniques des enjeux environnementaux et du cadre réglementaire qui régit une action environnementale. De plus, pour assurer des actions en faveur de l'air efficace et prenant en compte la réalité sociale, économique et environnementale des territoires ciblés, il est nécessaire d'avoir des garants du processus expérimental qui vise à être développer. Cela passe par la redéfinition d'une gouvernance qui reste à penser et à structurer sur nos territoires nationaux.

5.1. Quatre grands thèmes à traiter

Gouvernance de l'enjeu qualité de l'air : échelle pertinente pour agir efficacement	Élaboration participative des plans d'actions air-climat efficaces sur les territoires : planification à l'échelle locale et intégration dans les politiques publiques	Formation et sensibilisation à la participation pour des actions efficaces dès le diagnostic	Intégration des acteurs de l'expertise et du secteur privé dans l'élaboration des plans d'actions à l'échelle locale
Élaborer une gouvernance multi acteurs de la qualité de l'air et du climat à l'échelle des PPA	Proposer un cadre commun méthodologique sur les territoires en intégrant l'ingénierie de la participation pour une cohérence des actions sur l'air	Former les agents territoriaux aux dispositifs de mobilisation citoyenne sur les enjeux air-climat-santé	Renforcer la participation de structures de recherche
Positionner les services décentralisés de l'État et les préfetures comme « chef d'orchestre » et garants de la conduite des processus d'actions sur l'air des territoires	Développer des instruments et des méthodologies à l'échelle des services des collectivités pour une prise en compte transversale des enjeux air, climat, sante, société	Former les élus en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la qualité de vie, du développement durable à l'ingénierie de la participation et aux enjeux de qualité de l'air et de climat	Renforcer la participation du secteur privé et des agriculteurs
		Développer des dispositifs éducatifs dynamisant le territoire	

Tableau 53 : Recommandations pour une fabrique participative de politiques publiques en faveur de l'air efficaces

5.1.1. Gouvernance de l'enjeu qualité de l'air : l'échelle pertinente pour agir efficacement sur la qualité de l'air

Élaborer une gouvernance multi acteurs de la qualité de l'air et du climat à l'échelle des PPA

Nous recommandons de créer à l'échelle des PPA un Comité de Pilotage (COPIL) animé et conduit par la DREAL en Région et la Préfecture avec des relais formés à l'échelle des communes (bureaux d'études mandatés par les collectivités, associations expertes). C'est un des objectifs que nous allons mettre en place dans le cadre du projet BREATHE ANR.

Ce COPIL aura pour rôle d'assurer la cohérence des actions en faveur de l'air à l'échelle des territoires, d'accompagner les communes au moment de la remontée des plans d'actions au niveau des collectivités et de s'assurer de l'intégration des actions locales dans les plans intercommunaux. Il co-construira une stratégie territoriale avec des objectifs de réduction des pollutions atmosphériques par l'action territoriale et multi acteurs sur le territoire.

Il devrait être composé nécessairement de :

- garants du débat public et de la conduite des concertations réglementaires dans le cadre des politiques publiques environnementales,
- experts scientifiques sur l'enjeu qualité de l'air, énergie, santé et climat (chercheurs)
- de représentants de l'ADEME sur l'énergie et l'air,
- de représentants de l'ARS,

- de membres de des ASQAA,
- de citoyens non nécessairement issus des CODEV des collectivités du PPA mais de citoyens volontaires mobilisés à l'échelle des communes,
- de garants de la participation (ceux-là même pouvant être les relais sur les communes en charge de la concertation et de l'animation territoriale)
- des agents des collectivités territoriales du périmètre du PPA issus de services différents (aménagement, environnement, communication, attractivité économique, ...)

Positionner les services décentralisés de l'État et les préfetures comme « chef d'orchestre » et garants de la conduite des processus d'actions sur l'air des territoires

Pour mettre en œuvre cette gouvernance multi-acteurs nous proposons que les services de la DREAL soient le « chef d'orchestre » de COPIL. Ce COPIL se réunira sur saisie des communes élaborant les plans d'actions avant remontée dans les intercommunalités afin d'assurer la cohérence et les conditions d'intégration des actions dans les politiques publiques territoriales. Il sera également présent en suivi et contrôle de l'élaboration des politiques publiques pour assurer la cohérence territoriale autour de la stratégie de lutte contre la pollution de l'air et la prise en compte des enjeux croisés.

Cette action permet de lever les freins d'un millefeuille institutionnel identifié par notre analyse et des problématiques de cloisonnement territorial. Le PPA peut être une échelle pertinente de suivi des processus et des plans d'actions.

Pour favoriser ce rôle de coordinateur entre les acteurs sur l'air (collectivité, entreprises, associations, recherche, ASQAA), il est nécessaire de :

- renforcer leurs moyens humains combinés avec une formation,
- créer un COPIL dédié transversal issu du PPA et qui est saisi au moment des remontées d'échelles des plans communaux et de la traduction en plans d'actions intercommunal.

5.1.2. Elaboration des plans d'actions Air-Climat efficaces sur les territoires.

Développer un service dédié qualité de l'air dans les Métropoles.

Cette recommandation fait sens uniquement si le service créé développe une pratique de travail transversal avec les services de la collectivité : déchets, eau, environnement, habitat/aménagement, développement durable, communication. Nous nous appuyons sur l'expérience du service « qualité de l'air » par Toulouse Métropole.

Il sera en charge de faire le lien entre les différents documents cadres et de planification des services et assurera une communication entre les différents diagnostics environnementaux réalisés.

L'objectif de cette recommandation est triple : (i) faire exister l'enjeu qualité de l'air dans les collectivités, (ii) nourrir les différents plans d'actions de données spécifiques et enfin (iii) assurer une prise en charge de l'enjeu transversale.

Un tel changement de pratique nécessite une formation en amont, un outillage d'instruments et de méthodologie internes ainsi qu'une volonté des DGS et élus pour mettre en place une stratégie intégrée sur le territoire et dans la collectivité.

Proposer un cadre référentiel commun méthodologique sur les territoires en intégrant l'ingénierie de la participation Artistes pour une cohérence des actions en faveur de la qualité de l'air

L'ingénierie de la participation telle que nous l'avons conçue comme cadre commun de référence méthodologique est pertinente en ce sens où elle permet de :

- politiser les enjeux et de canaliser le conflit en articulant les asymétries de pouvoir,
- proposer des plans d'actions et des stratégies transversales : énergie, biodiversité, eau, activités économiques, qualité de l'air, urbanisme, déchets... en prenant en compte les niveaux d'échelles et de délégations de compétences administratives et réglementaires,
- construire des plans d'action en faveur de la qualité de l'air et de lutte contre les pollutions à l'échelle locale pour une prise en compte de l'air par l'ensemble des parties prenantes.

Une méthodologie commune basée sur l'ingénierie permet également de :

- rationaliser les périmètres des différentes stratégies de planification existantes et de les mettre en cohérence avec l'enjeu de qualité de l'air (documents d'urbanisme, stratégie de mobilité et de transports, SCoT, PDU, PLU, PLUi, PPA, PCAET, Agenda 21...),
- faire du PPA et du PCAET des documents intégrateurs faisant le lien entre la qualité de l'air, le climat, l'énergie, la biodiversité, la mobilité, l'urbanisme avec une démarche intégrée partant de la réalité socio environnementale des communes jusqu'à développer une stratégie globale,

- assurer la cohérence de la traduction des politiques du territoire à travers la mise en relation, l'imbrication des échelles d'actions et des compétences : individus, associations, communes, intercommunalité, Région, Etat.

Développer des instruments et des méthodologies à l'échelle des collectivités pour une prise en compte transversale des enjeux air, climat, santé, société

Cette recommandation s'applique indépendamment du niveau d'échelle de la collectivité et de l'existence ou non d'un service dédié à la qualité de l'air. L'objectif de cette recommandation est de répondre au déficit *a priori* de compétences des services et/ou de marge de manœuvre pour les plus engagés et volontaires à conduire l'élaboration, la planification et le suivi des plans d'actions sectorisés de manière intégrée avec les services complémentaires.

Pour ce faire il est question de :

- munir les services au travers des DGAS et DGS de boîtes à outils et de processus sur mesure leur permettant à chaque étape du processus d'élaboration et de suivi de la politique publique de se référer aux services complémentaires sur la thématique abordée,
- proposer de baliser des temps de « co-working » dans les collectivités afin de créer un écosystème autour des stratégies, plans et politiques publiques du territoire.

Cette recommandation permettrait d'apporter un regard sur les acteurs et les enjeux du territoire complexe et de ce fait plus fine qu'un regard sectorisé et unique. La prise en compte d'une problématique environnementale comme l'air est difficilement cernable comme telle. En effet, les actions à conduire en vue de son amélioration impactent comme nous l'avons constaté aussi bien les déchets, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les mobilités et les transports, la biodiversité, la communication, l'agriculture et la RSE des entreprises entre-autre.

Enfin, nous recommandons que l'ADEME ou les services de l'Etat en Région soutenu par des experts (associations, laboratoire de recherche, bureau d'étude) encadrent et labélisent des instruments et des méthodologies permettant aux collectivités de concevoir des plans d'actions intégrés et nourris ainsi par les expertises et compétences des différents services en interne.

Ces recommandations sont pertinentes si elles sont intégrées dans les formations par le projet (recommandation suivante) des agents, afin qu'ils puissent mettre en pratique et ainsi identifier ou ajuster leur besoin en interne.

5.1.3. Formation et sensibilisation pour des actions efficaces des le diagnostic

Former les agents territoriaux aux dispositifs de mobilisation citoyenne sur les enjeux air-climat-sante

Nos recommandations portent principalement sur les agents en charge de l'élaboration, du suivi mais également de l'animation des plans d'actions, COPIL, des concertations. Nous pensons ainsi aux agents de la DREAL, des DDT, aux agents des collectivités (chargé de mission, chef de service, DGA, DGS). Ces formations peuvent être proposées aux agents de l'ADEME également.

Ces formations peuvent être proposées notamment en amont de phases de concertation ou d'évolutions réglementaires voire en amont de l'élaboration de différents documents de planification.

Dans l'idéal, ce type de formation nécessite une pratique sur le terrain en accompagnement dans les démarches pouvant alors être considérées comme « expérimentales » pour les collectivités ou services de l'État.

Cette recommandation permet de proposer une montée en compétences des acteurs et leur offre une panoplie d'instruments et de processus allant au-delà de l'inefficace mailing ou plateforme internet qui ne permettent pas la pérennisation des acteurs mobilisés et limitent la qualité de leur expertise.

Former les élus en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la qualité de vie, du développement durable à l'ingénierie de la participation et aux enjeux de qualité de l'air et de climat

Cette formation serait ciblée pour les élus dans l'objectif de les outiller pour monter en compétence techniques et parfois si nécessaire réglementaire. Elle permettra de resituer l' élu au cœur de l'élaboration en amont de l'arbitrage (du vote) avec ses services. Enfin cela permettra un partage au cœur des commissions d'élus, des sphères décisionnelles des enjeux et objectifs sur la qualité de l'air et les enjeux croisés liés au climat.

Développer des dispositifs éducatifs dynamisant le territoire

L'expérience nous démontre que le développement des dispositifs éducatifs permet au-delà des aspects purement pédagogiques de dynamiser considérablement les territoires. L'association Artistes-atelier a transposé l'ingénierie au lycée Jean-Jaurès de Saint Clément de Rivière (34) de la participation suite à une demande émanant de la rectrice Occitanie au sein de l'écosystème des lycées. Le but était d'apporter une réponse aux mobilisations des lycéens pour le climat et notamment le mouvement « youth for climate ». Dès la rentrée 2019, en partenariat avec l'Académie et la région Occitanie nous développons sur deux lycées pilotes montpelliérains (Mermoz et Joffre). Notre projet pilote consiste à construire des PCAET à l'échelle des lycées exactement suivant les mêmes modalités de développement des territoires.

Les effets du dispositif à court terme permettent d'œuvrer un plus afin de démocratiser les enjeux et de politiser la question dès le plus jeune âge. Hors pour les enseignants, développer ce type d'approche est difficile et contraint par les programmes et demande des compétences réflexives à prendre en compte l'ensemble des représentations politiques des élèves.

Le but de cette recommandation est de permettre une dynamisation accrue du territoire et de décloisonner les enjeux Air Climat Santé au sein des foyers.

5.1.4. Intégration des acteurs de l'expertise et du secteur privé dans l'élaboration des plans d'actions à l'échelle locale

Renforcer la relation des collectivités avec le secteur privé et les agriculteurs pour lutter contre la pollution de l'air sur les territoires

Nous recommandons de renforcer la mise en synergies acteurs, notamment en développant ou en renforçant la recommandation portant sur la transversalité des services. Ainsi, les services en relations avec l'agriculture (généralement le service de l'eau et de l'assainissement), ceux en liens avec l'attractivité économique et ceux portant sur les enjeux d'aménagement voire d'habitat pourront identifier les acteurs et dynamiques propres à leur service et ainsi réunir ces derniers pour participer au diagnostic ante et à l'élaboration des plans d'actions sur l'air en qualité de porteurs d'actions directement.

Nous pensons notamment aux : Zac, aéroport, voies ferrées, autoroutes, usines de méthanisation ou de revalorisations des déchets, agriculteurs, maraichers, bâtisseurs.

6. Conclusion / Perspectives

Au terme du projet Air Climat Santé Société & Art qui n'est pas totalement finalisé puisque l'Agglomération Pays de l'Or n'a pas encore finalisé son PCAET, il est possible de dresser quelques points de conclusions saillants et d'esquisser des

perspectives intéressantes. Les résultats de ce projet méritent pleinement d'être valorisés à plus grande échelle et comparés avec d'autres expérimentations territoriales portant sur la qualité de l'air.

Un dispositif stable d'aide à l'action sur l'air et le climat

En premier lieu, le projet a permis d'élaborer un dispositif stable d'aide à l'action des collectivités dans l'élaboration de leur PCAET en donnant une place plus visible sur l'enjeu de qualité de l'air. En ce sens, il serait véritablement très opportun de répliquer l'expérimentation avec d'autres collectivités. A l'échelle nationale les collectivités de plus de 50 000 habitants auront en principe entériné leur PCAET. Il reste cependant la phase la plus complexe de mise en œuvre et d'animation que le dispositif peut pleinement prendre en charge. Sur le plan de la recherche, il serait pertinent de créer un groupe à l'échelle nationale spécialement dédié au développement du dispositif participatif. Un temps de formation à la démarche et aux outils est à envisager.

Une ingénierie de la participation permettant d'intégrer l'ensemble des acteurs et de créer des actions sur l'air du local jusqu'à l'intercommunal

En deuxième lieu indépendamment des aspects liés à la recherche, l'ingénierie de la participation Artivistes-atelier élaborée et développée par Davia Dosias-Perla représente une avancée majeure dans le sens où elle répond à un besoin des collectivités (plus ou moins bien identifié en interne). Son déploiement permettrait une formation action des agents et des élus. La force de cette ingénierie est de permettre de se nourrir de la conflictualité sociale et politique pour discuter concrètement d'objectifs faisant l'objet d'un débat politique permettant de créer des bouquets d'actions dont l'évaluation a été co-construites en atelier participatif. Cette ingénierie s'applique à tous les niveaux d'échelles d'un territoire, bien qu'elle nécessite un temps d'adaptation/formation dès lors qu'on l'applique à des échelles intercommunales. Sa force est de se distinguer des dispositifs d'ingénierie de la participation existants par sa capacité à permettre une traduction des actions directement dans les documents cadres des politiques publiques en fonction des orientations stratégiques définis par les acteurs. Elle permet véritablement d'éviter les écueils d'une approche trop techniciste de l'ingénierie sociale par sa capacité à prendre en compte les asymétries de pouvoir afin de tendre à les équilibrer.

Cependant étant donné, le contexte juridique du code de l'environnement et la réglementation inhérente notamment à la qualité de l'air, ce type de dispositif participatif et d'ingénierie se heurte à l'intégration de la participation dans le schéma d'une démocratie participative. Sans porter de jugement de valeur sur la démocratie participative et la démocratie représentative, l'analyse des résultats mettent clairement au jour une forme de paradoxe dont il faudrait à terme faire évoluer les cadres réglementaires. En tout état de cause, le levier d'actions prioritaire en vue d'une amélioration de la qualité de l'air sur les territoires n'est pas celui visant à améliorer les politiques publiques ou les documents cadres tel que le PCAET. En effet, le levier d'action en faveur de la qualité de l'air se situe prioritairement au niveau du processus de participation multi acteurs par sa capacité à mettre le plus d'acteurs dans la boucle décisionnelle et donc dans le portage d'actions concrètes. Les acteurs à mobiliser sont au premier rang les citoyens, mais nous retrouvons aussi l'ensemble des partenaires socio-économiques des territoires qui se retrouvent bien souvent stigmatisés à juste titre ou non comme pollueurs. Nous pensons ici aux entreprises du bâtiment, de valorisation des déchets, de construction de grandes infrastructures, aéroports, ports.

Ce résultat probant, dans sa conception et l'analyse de ses effets sur la fabrique dite participative des politiques publiques « air, climat » au travers de l'élaboration de plans d'actions des PCAET des territoires de Montpellier Méditerranée Métropole, de Perpignan Méditerranée Métropole avec une focale plus fine sur les processus d'élaboration de l'Agglomération Pays de l'Or, avec un regard sur l'élaboration des feuilles de routes qualité de l'air du PPA de la zone urbaine de Montpellier, nous permet donc, dans cette conclusion de mettre en avant des éléments pertinents qui renforcent nos recommandations formulées plus tôt.

Ce projet ACS&ART porte pour rappel sur la conception et l'analyse des effets du dispositif sur la fabrique dite participative des politiques publiques « air-climat ». Il a nécessité un travail comparatif portant sur l'élaboration de plans d'actions des PCAET de Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole avec une focale plus fine sur le processus d'élaboration du PCAET de l'Agglomération du Pays de l'Or. Nous avons renforcé notre approche par un regard sur l'élaboration des feuilles de routes qualité de l'air du PPA de zone urbaine de Montpellier. Le résultat probant issu de ce travail nous permet dans cette conclusion de mettre en avant des éléments pertinents qui renforcent nos recommandations formulées plus tôt.

Une transposition de l'ingénierie auprès des établissements scolaires

A ce stade il reste un effort colossal de formation des agents et des élus passant notamment par une prise de conscience permettant de dissocier clairement les enjeux énergétiques et des enjeux liés à la qualité de l'air. La qualité de l'air bien qu'étant un problème majeur est souvent perçu comme un problème secondaire par les services des collectivités. Au terme de ce projet, les résultats ont été suffisamment probants pour développer comme nous le mentionnons un programme pilote sur la base d'une transposition éducative de l'ingénierie de la participation à l'échelle des lycées pour la création de Plan Climat (Air, Biodiversité). Nous espérons que sur une échelle de temps décennale correspondant à l'éducation d'une génération nous aurons suffisamment pu structurer le dispositif pour pouvoir en mesurer les effets sur l'ensemble du territoire national. Dans cette volonté de structuration à grande échelle, nous avons entamé un dialogue avec l'Office for Climate Education afin de se donner les moyens de pouvoir développer une éducation à une génération entière. En attendant, à court terme, le projet Air Climat Santé Société & Art (ACS&ART) a permis la structuration et le financement du projet BREATHE portant sur la qualité de l'air sur deux territoires pilotes : l'Agglomération Pays de l'Or et la Métropole de Toulouse. Ce dernier reprend les bases du dispositif de RAP et ajoute un programme de Sciences Citoyennes de biosurveillance participative de la qualité de l'air permettant : (1) de co-construire une métrologie fine de l'ensemble des polluants atmosphériques en normalisant la mesure grâce à un banc expérimental citoyen (Zephyr Lab) ; (2) identification des sources de pollution grâce à un traçage par analyse géochimique isotopique.

Air Climat Santé Société & Art : un projet au cœur des évolutions Sciences/Sociétés

Enfin ce type de dispositif participatif développé au sein du projet ACS&ART demande afin de permettre le déploiement opérationnel sur le terrain, la mobilisation du tiers secteur de la recherche qui fera l'objet très prochainement d'une réflexion dans la future Loi de programmation pluriannuelle. Un débat est prévu le 20 janvier 2020. Au regard des asymétries de pouvoir entre la recherche académique et le tiers secteur, ce type de projet permet pleinement de nourrir la réflexion sur la nécessité de décloisonner la recherche tout en questionnant les évolutions des rapports sciences-sociétés.

7. Liste annexes

ANNEXE 01 : Mobilisation dans le cadre de l'élaboration de l'ingénierie de la participation

ANNEXE 02 : Valergues PCAET Pays de l'Or

ANNEXE 03 : Traduction PCAET ACTIONS DANS PCAET Pays de l'Or.

ANNEXE 04 : AREC ARTIVISTES Compte rendu atelier 18 12 18

ANNEXE 05 : Plaquette séminaire 4&5 juin De la démocratisation des enjeux air climat santé

ANNEXE 06 : Communications sur le projet scientifiques et publiques.pdf

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKRICH Madeleine, 2013. Co-construction. Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation. GIS Démocratie et Participation.
- ALDRIN Philippe, HUBE Nicolas, 2016. L'État participatif : Le participationnisme saisi par la pensée d'État. Gouvernement et action publique. Vol (n° 2).
- BARBIER Rémi, LARRUE Catherine, 2011. Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape. Participations. Vol (n°1).
- BARNAUD Cécile, et al., 2016. Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir : expliciter et interroger les positionnements. Participations. Vol (n° 3).
- BARTHE Yannick et al., 2013. Sociologie pragmatique : mode d'emploi. Politix. Vol (n°103/3). Pp 175-204.
- BERTRAND Aliénor, 2012. Chapitre 12. Condillac. Espace et lieu dans la pensée occidentale. Paris : La Découverte .
- BLANGY Sylvie et al., 2018. Au-delà de la collecte des données dans les projets de sciences citoyennes : ouvrir le champ de l'analyse et de l'interprétation des données aux citoyens. N° spécial Technosciences et Innovations Citoyennes. Technosciences and Citizen Innovations. Technologie et innovations. Vol (n° 18-4).
- BLATRIX Cécile, 2009. La démocratie participative en représentation. Sociétés contemporaines. Vol (n°74- 2).
- BLATRIX Cécile, 2012. Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France. Quaderni. Vol (n° 79).
- BLONDIAUX Loïc, 2008. Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative. La république des idées. Paris : Seuil.
- BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel, BACQUE Marie-Hélène, 2011. Démocratie et participation un état des savoirs. Bruxelles : De Boeck.
- BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, 2002. L'impératif délibératif. Politix. Vol (n°57), 17 :35
- BŒUF Gilles, et al., 2012. L'apport des sciences participatives à la connaissance de la biodiversité. Rapport du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.
- BONACCORSI Julia, NONJON Magali, 2012. La participation en kit : l'horizon funèbre de l'idéal participatif. Quaderni. Vol (n° 79).
- BONNY Yves, GILLET Anne, TREMBLAY Diane-Gabrielle (dir.), 2017. Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie. Recherches partenariales et collaboratives. Presses Universitaires de Rennes, pp.25-44.
- BOURDIEU Pierre, 1992. Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire. Libre examen. Politique. Paris : Éditions du Seuil.
- BOURG Dominique, WHITESIDE Kerry, 2010. Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique. Paris : Seuil.
- CHATEAURAYNAUD Francis, 2015. L'emprise comme expérience. SociologieS. Dossiers Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4931> [consulté le 201912].
- CHATEAURAYNAUD Francis, 2006. Les asymétries de prises. Des formes de pouvoir dans un monde de réseaux. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00111674> [consulté le 201912].
- CHEVALIER Jacques, BUCKLES Daniel, 2013. Participatory action research: Theory and methods for engaged inquiry. Londres : Routledge Editions.
- CLARKE John, VANNINI Laurent, 2013. L'enrôlement des gens ordinaires : L'évitement du politique au cours des nouvelles stratégies gouvernementales ?. Participations. Vol (n° 2).
- CROUCH Colin, 2004. Post-Democracy. Themes for the 21st century. Malden: Polity.
- DE CHEVEIGNE Suzanne, 2003. Expertise, risque et implication des profanes : autour de la conférence de citoyens à propos des OGM. GILBERT. C. Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales. Paris : L'Harmattan. Pp. 267-278.
- DELOYE Yves dans NEVEU Catherine, 2007. Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives. Paris : L'Harmattan.
- DOSIAS PERLA Davia et al., 2018. La fabrique participative des politiques publiques une arlésienne ? Le dispositif artistes-atelier « on air ». N° spécial : Technosciences et Innovations Citoyennes. Technosciences and Citizen Innovations. Journal « Technologie et Innovations ». Vol (n° 18-4).
- FOURNIAU Jean-Michel, 2007. L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement. Revue européenne des sciences sociales. Vol (n° XLV), 136.
- FRAISSE Laurent, 2017. Co-construire l'action publique : Apports et limites des politiques locales de l'Économie sociale et solidaire en France. Revue Politiques et Management Public. Vol. (n° 34/1-2). pp. 101-116.

- FUNG Archon, WRIGHT Erik Olin, 2003. Deepening Democracy. Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance. Londres : Verso.
- GONZALES-LAPORTE Christian, 2014. Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ?. Recherche. Labex ITEM.
- GOURGUES Guillaume, 2012. Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique. Quaderni. Vol (n° 3).
- HABERMAS Jürgen, 1987. Théorie de l'agir communicationnel, Fayard, Paris.
- HORKHEIMER Max, ADORNO, Theodor, 1974. *La Dialectique de la raison* (1947). Paris : Gallimard.
- JASPER James M., 2011. Emotions and social movements: twenty years of theory and research. Annual Review of Sociology. Vol. (n°37).
- LARRERE Catherine, LARRERE Raphaël, 2015. Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique. Paris : La Découverte.
- MAUREL Pierre *et al.*, 2014. Retour d'expérience sur la co-construction d'un guide sur la gouvernance territoriale. Sciences Eaux & Territoires Numéro 13. Vol. (n° 1). pp. 60-65.
- MAZEAUD Alice, NONJON Magali, 2016. Vers un standard participatif mondial ? Enjeux, conditions et limites de la standardisation internationale de la participation publique. Participations. Vol. (n°14).
- MAZEAUD Alice, NONJON Magali, 2018. Le marché de la démocratie participative. Sociopo. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant.
- MAZEAUD Alice, TALPIN Julien, 2010. Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. Sociologie. Vol. (n° 3).
- MERMET Laurent *et al.*, 2005. L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. Natures Sciences Sociétés. Vol (n° 2).
- NEVEU Catherine, 2011. Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?. Participations. Vol (n° 1)
- OSTROM Eleanor, 1999. Revisiting the Commons: Local Lessons, Global Challenges. Science 284. Vol (n° 5412).
- PLOTTU Béatrice, 2013. Évaluation participative des politiques publiques. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, GIS Démocratie et Participation.
- RANCIÈRE Jacques, 2005. La haine de la démocratie. Paris : La Fabrique.
- RANCIERE Jean-pierre, 2012. La méthode de l'égalité. Montrouge : Bayard.
- ROSANVALLON Pierre, 2006. La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance. Paris : Seuil.
- SALLES Denis, 2006. Les défis de l'environnement : démocratie et efficacité. Ecologie & politique. Paris : Syllepse.
- SCHALLER Jean-Jacques, 2013. Le partage du sensible dans un monde en incertitude. Le sujet dans la cité. Vol (n° 2).
- SCOTTO D'APOLLONIA Lionel, 2015. Ce que parler des controverses climatiques veut dire. Hermès, La Revue 73. Vol (n° 3).
- SCOTTO D'APOLLONIA Lionel, DOSIAS PERLA Davia, 2017. L'expérience artistes-atelier, l'illusion participative ?. Colloque International GIS Démocratie et Participation « Les expérimentations démocratiques aujourd'hui : convergences, fragmentations, portées politiques ». Janvier 2017. MSH PARIS NORD.
- SCOTTO D'APOLLONIA Lionel, DOSIAS-PERLA Davia, CAMPS Pierre, POIDRAS Thierry, 2019. De la biosurveillance participative de la qualité de l'air. Ag118.
- TALPIN Julien, 2016. Légitimer les inégalités. De la démocratie participative en Amérique. Participations. Vol (n°14/1). pp 265-282.
- VAILLANCOURT Richard, DESPRES Pierre (dir.), 2015. L'enseignement de la philosophie au cégep, histoire et débat. Québec : Presses de l'Université Laval Collection Kairos.

INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse méthodologique élaboration ingénierie de la participation.....	22
Tableau 2 : Synthèse méthodologique opérationnalisation du dispositif.....	23
Tableau 3 : Jauge d'impact et de mobilisation.....	25
Tableau 4 : Synthèse du diagnostic partagé.....	26
Tableau 5 : Déroulé de l'atelier participatif Artistes-atelier Étape 1.....	31
Tableau 6 : Déroulé de l'atelier participatif Artistes-atelier Étape 2.....	31

Tableau 7 : Exemple d'identification de la cartographie des acteurs concernant le tri des déchets professionnels.	33
Tableau 8 : conversion des bouquets d'actions à l'échelle des communes	34
Tableaux 9 : Exemples de traduction des actions à l'échelle de l'Agglomération Pays de l'Or	35
Tableau 10 : Jauge de mobilisation du dispositif Artistes-atelier lors de la phase d'opérationnalisation	36
Tableau 11 : CSP Évènement de rue Palavas-les-Flots 8 décembre 2018.	37
Tableau 12 : CSP Évènement de rue marché La Grande Motte 9 décembre 2018.	38
Tableau 13 : CSP Évènement de rue Valergues 15 décembre 2018.	39
Tableau 14 : CSP Évènement de rue Entre vigne et garigues Valergues 1 juin 2019.	40
Tableau 15 : CSP Évènement de rue Manguio Carnon 20 février 2019.....	41
Tableau 16 : Synthèse des ateliers participatifs dans le cadre du projet Air Climat Santé Société & Art.....	43
Tableau 17 : Bilan des actions « mobilités » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente	46
Tableau 18 : Bilan des actions « déchets » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente	49
Tableau 19 : Bilan des actions « revégétalisation » Valergues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente	51
Tableau 20 : Identification des acteurs Valergues enjeu « mobilité ».....	52
Tableau 21 : Identification des acteurs Valergues enjeu « déchets ».....	53
Tableau 22 : Identification des acteurs Valergues enjeu « revégétalisation ».....	54
Tableau 23 : Freins Ressources Enjeu mobilité Valergues.....	57
Tableau 24 : Freins Ressources Enjeu déchets Valergues.....	59
Tableau 25 : Freins Ressources Enjeu revégétalisation Valergues.....	60
Tableau 26 : Design de la démarche de co-construction du PDD	61
Tableau 27 : Etat des lieux démarche de co-construction du PDD - Valergues	62
Tableau 28 : Co-construction Valergues PDD	63
Tableau 29 : Résultats de l'enquête menée in situ - Valergues PDD	65
Tableau 30 : Déroulé Etape 6 - Valergues PDD	67
Tableau 31 : Axes prioritaires- Valergues PDD	67
Tableau 32 : Actions de planification - Valergues PDD	68
Tableau 33 : Bilan des actions « mobilités » Manguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	71
Tableau 34 : Bilan des actions « déchets » Manguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	74
Tableau 35 : Bilan des actions « sensibilisation » Manguio avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	75
Tableau 36 : Bilan des actions « mobilité» Palavas-les-Flots avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	78
Tableau 37 : Bilan des actions « Alimentation» Palavas-les-Flots avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	79
Tableau 38 : Bilan des actions « Déchets» Palavas-les-Flots avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	82
Tableau 39 : Bilan des actions « Mobilité» Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente	85
Tableau 40 : Bilan des actions « Pesticides» Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	87
Tableau 41 : Bilan des actions « Air» Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente	89
Tableau 42 : Bilan des actions « Déchets » Lansargues avec l'évaluation de l'action au moment de l'atelier et sur une échelle de temps pertinente.....	92
Tableau 43 : Caractère réglementaire des compétences inhérentes à l'Agglomération	94
Tableau 44 : Compétence animation - Agglomération Pays de l'Or – PCAET.....	94
Tableau 45 : Compétence environnement- Agglomération Pays de l'Or - PCAET	97
Tableau 46 : Compétence développement économique- Agglomération Pays de l'Or – PCAET.....	98
Tableau 47 : Compétence aménagement- Agglomération Pays de l'Or – PCAET	99
Tableau 48 : Compétence politique de la ville- Agglomération Pays de l'Or - PCAET.....	100
Tableau 49 : Compétence collecte déchet- Agglomération Pays de l'Or – PCAET	103
Tableau 50 : Compétence eau- Agglomération Pays de l'Or - PCAET	104
Tableau 51 : Compétence aménagement- Agglomération Pays de l'Or - PCAET	104
Tableau 52 : Compétence action sociale- Agglomération Pays de l'Or - PCAET	105
Tableau 53 : Recommandations pour une fabrique participative de politiques publiques en faveur de l'air efficaces.....	116

FIGURES

Figure 1 Territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or	9
Figure 2 Cartographie des territoires investis.....	9
Figure 3 Les six étapes d'un projet RAP (CCAID), Chevalier, 2013, modifié Blangy, 2016.....	17
Figure 4 Opérationnalisation du projet Air Climat Santé Société & Art.....	19
Figure 5 Synthèse méthodologique du diagnostic partagé, méthode de collecte des données et outils.....	21
Figure 6 : Phase 1 de l'Ingénierie de la Participation pour l'élaboration des PCAET créée et développée par Davia Dosias-Perla	30
Figure 7 : Phase 2 Stakeholders Rainbow Analysis avec le moyen habile "analyse d'acteurs" conçus par Chevalier, 2013 issue de Dosias-Perla, D. et al., 2018, p.18.	32
Figure 8 : Bouquet d'actions Valergues concernant l'enjeu mobilité atelier participatif.....	45
Figure 9 : Bouquet d'actions Valergues concernant l'enjeu déchet atelier participatif	47
Figure 10 : Bouquets d'actions Valergues sur l'enjeu revégétalisation.....	50
Figure 11 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Mobilité - Valergues.....	55
Figure 12 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Déchets - Valergues	55
Figure 13 : Analyse pondérée des acteurs sur l'enjeu Revégétalisation- Valergues.....	55
Figure 14 : Mur Patchwork des usages et expertises Valergues - PDD	65
Figure 15 : Résultats de la cartographie participative 1 juin 2019 Valergues PDD	66
Figure 16 : Bouquet d'actions Mauguio concernant l'enjeu mobilité atelier participatif	70
Figure 17 : Bouquet d'actions Mauguio concernant l'enjeu déchet	72
Figure 18 : Bouquet d'actions concernant l'enjeu sensibilisation.....	74
Figure 19 : Bouquet d'actions commune Palavas-les-Flots concernant l'enjeu Mobilité	76
Figure 20 : Bouquet d'actions commune Palavas-les-Flots concernant l'enjeu Alimentation	78
Figure 21 : Bouquet d'actions commune Palavas-les-Flots concernant l'enjeu Déchets	80
Figure 22 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Mobilité.....	84
Figure 23 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Pesticides.....	86
Figure 24 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Air.....	88
Figure 25 : Bouquet d'actions commune Lansargues concernant l'enjeu Déchets.....	90
Figure 26 : Schéma du processus d'institutionnalisation du dispositif Artistes-atelier au 1 février 2019 présentation commission développement durable.....	106

SIGLES ET ACRONYMES

Acronyme	Signification
ACS&ART	Air Climat Santé Société & Art
AACT AIR	Aide à l'Action des Collectivités Territoriales en faveur de l'AIR
ADEME	Agence du Développement et de la Maîtrise de l'Énergies
ANR	Agence Nationale de Recherche
AREC	Agence Régionale de l'Énergies et du Climat
ARS	Agence Régionale de Santé
ARTIVISTES	Association de Redynamisation des Territoires par l'InnoVation Sociale des Transitions Environnementales
ART-DEV	Acteurs, Ressources, Territoires en Développement
BRL	Bas-Rhône du Languedoc
CCAIDD	Collecte Conception Analyse Interprétation Diffusion Décision
CCI	Chambre du Commerce et de l'Industrie
CG34	Conseil Général de l'Hérault
CIUE	Cour de justice de l'Union Européenne
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CoDEv	Comité de Développement
COFIL	Comité de Pilotage
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
DDT	Direction Départementale des Territoires
DGA	Directeur Général Administratif
DGS	Directeur Général des Services
DR	Directeur de Recherche
DREAL	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement
EELV	Europe Ecologie Les Verts
GDR	Groupe de Recherche
ICPC	Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
M3M	Montpellier Méditerranée Métropole
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
ODD	Objectifs Développement Durable
ONG	Organisme Non Gouvernemental
OSU OREME	Observatoire des Sciences de l'Univers / Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement
PARCS	Participatory Action Reserach and Citizen Sciences
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
PCET	Plan Climat Énergie Territorial
PDD	Plan de Déplacement Doux
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POA	Pays de l'Or Agglomération
PPA	Plan de Prévention Atmosphérique
PPRI	Plan Prévention Risques Inondation
RAP	Recherche Action Participative
RD	route départementale
REPOS	Stratégie Région Energie Positive
RN	Rassemblement National
SCoT	Schéma de Cohérence Territorial
SNCF	Service National de Chemins de Fer.
TECV	Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
TGV	Train Grande Vitesse
UMR	Unité Mixte de Recherche
VP	Vice-Président/e

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



QUALITE DE L'AIR, CLIMAT, SANTE, SOCIETE & ART – PROJET ACS&ART

Ce projet Air Climat Santé Société & Art consistait à développer une expérimentation démocratique innovante en Recherche Action Participative (RAP) d'aide et d'accompagnement de la collectivité pilote l'Agglomération Pays de l'Or dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Plus particulièrement il visait à se focaliser sur les politiques publiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air en prenant en tension une double problématique : (1) le manque de mobilisation et de participation citoyenne dans le processus de concertation et (2) un déficit chronique d'efficacité des politiques publiques en faveur de l'air.

Ce projet a permis la co-construction d'une ingénierie de la participation sur la base d'un diagnostic partagé.

Les éléments d'analyse de sa phase d'opérationnalisation mettent en avant la stabilité de l'ingénierie par sa capacité à être reproductible dans les différentes communes. Sur le plan de l'aide aux collectivités en matière de Participation et d'Action, le projet apporte des réponses concrètes et efficaces.

Sur le plan de la participation, les résultats sont probants. Le dispositif de rue visant à créer des espaces artistiques et culturels dans la rue et ainsi à démocratiser les enjeux Air Climat Santé a notamment permis de sensibiliser et de mobiliser un très grand nombre d'acteurs au-delà de l'habituel entre-soi

Le dispositif participatif développé et testé dans le cadre du projet ACS&ART permet d'analyser les freins et les leviers du mille-feuille institutionnel. Il a été conçu pour être reproductible sur d'autres territoires et ouvre des perspectives à la fois de Recherche, d'Action et de Participation particulièrement pertinents

Il est particulièrement efficace à l'échelle des communes et permet de créer des bouquets d'actions intégrant des indicateurs d'efficacité ainsi que les différentes feuilles de route de mise en œuvre.

